

REVUE DE LA STABILITE FINANCIERE EN AFRIQUE CENTRALE

EXERCICE 2017



Comité de Stabilité Financière
en Afrique Centrale

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT- PROPOS	8
RESUME	11
SITUATION DES RISQUES SUR LA STABILITE FINANCIERE DANS LA CEMAC EN 2017	11
A. APPRECIATION DES RISQUES.....	11
B. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DU CSF-AC EN 2017	16
PREMIERE PARTIE :	18
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER EN 2017	19
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER MONDIAL	19
A. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	19
B. CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES.....	21
C. DYNAMIQUE DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX ET DES MATIERES PREMIERES	23
II. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER SOUS-REGIONAL .	25
A. SECTEUR REEL	25
B. SECTEUR PUBLIC	25
C. SECTEUR EXTERIEUR.....	29
D. SECTEUR MONETAIRE	30
E. ASPECTS INSTITUTIONNELS.....	31
DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU SYSTEME FINANCIER EN 2017	34
I. SITUATION DES INSTITUTIONS FINANCIERES	37
A. SECTEUR BANCAIRE.....	38
B. SECTEUR DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	42
C. SECTEUR DE LA MICROFINANCE	44
D. SECTEUR DES ASSURANCES	48
E. SECTEUR DE LA PREVOYANCE SOCIALE	52
II. INTERRELATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS FINANCIERES	55
A. INTERDEPENDANCE ENTRE LES BANQUES, LES COMPAGNIES D'ASSURANCES ET LES OPS	55
B. LIEN ENTRE LES BANQUES, LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET LES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE	56
III. SITUATION DES MARCHES DES CAPITAUX	57
A. MARCHE MONETAIRE SOUS-REGIONAL	57
B. MARCHE DES TITRES PUBLICS EMIS PAR ADJUDICATION	59
C. MARCHES FINANCIERS.....	61
IV. INFRASTRUCTURES DE MARCHE	65
A. SYSTEMES DE PAIEMENT GERES PAR LA BEAC	65
B. MONETIQUE INTERBANCAIRE	67
C. MONNAIE ELECTRONIQUE	68
D. DEPOSITAIRES CENTRAUX	69
ARTICLE THEMATIQUE : « FINANCES PUBLIQUES ET STABILITE BANCAIRE DANS LA CEMAC »	71
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	87
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	89
ANNEXES	92

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Liste des tableaux

Tableau 1 : Profil des ratios d'endettement des PFR de la CEMAC	29
Tableau 2 : Classement des pays de la CEMAC de 2013 à 2017 (DB)	31
Tableau 3 : Classement des pays de la CEMAC suivant l'indice de corruption (2013 -2017)	32
Tableau 4 : Composition du secteur financier en 2016 et 2017	36
Tableau 5 : Evolution des principaux postes des bilans des banques	38
Tableau 6 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes	39
Tableau 7 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles	41
Tableau 8 : Evolution des principaux postes des bilans des établissements financiers	43
Tableau 9 : Nombre d'établissements financiers respectant les normes prudentielles	44
Tableau 10 : Répartition du nombre d'EMF par catégorie et par pays	44
Tableau 11 : Evolution des principaux postes des bilans des EMF	45
Tableau 12 : Répartition des investissements des sociétés d'assurances dans la CEMAC.....	49
Tableau 13 : Détail des ressources collectées, des prestations servies et des résultats nets des OPS	53
Tableau 14 : Structure des investissements des OPS de la CEMAC par pays.....	53
Tableau 15 : Evolutions du ratio de trésorerie immédiate	54
Tableau 16 : Comparaison des taux d'intérêt interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro (En moyenne annuelle).....	58
Tableau 17 : Fourchette du TIMP sur l'ensemble des BTA	60
Tableau 18 : Taux de couverture moyen des émissions.....	61
Tableau 19 : Obligations cotées sur le marché financier sous-régional.....	62
Tableau 20 : Capitalisation boursière sur trois ans (en millions de FCFA).....	63
Tableau 21 : Obligations cotées à la DSX.....	64
Tableau 22 : Evolution du nombre d'opérations sur SYGMA.....	65
Tableau 23 : Evolution des transactions en valeur sur SYGMA (en millions de FCFA)	66
Tableau 24 : Evolution du nombre de transactions sur SYSTAC.....	66
Tableau 25 : Evolution des transactions en valeur sur SYSTAC (en millions de FCFA)	66
Tableau 26 : Etat d'avancement de l'intégration des banques au SMI	67
Tableau 27 : Valeurs conservées par le dépositaire central à fin 2017	70

Tableau 28 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par le GMM en système ...	84
Tableau 29 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par l'estimateur MG	85
Tableau 30 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par les estimateurs FMOLS et DOLS	85

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des créances en souffrance des banques.....	13
Graphique 2 : Contribution des banques au risque de liquidité	14
Graphique 3 : Contribution des banques à l'actif en fonction du ratio de liquidité	14
Graphique 4 : Contribution des banques à l'actif pondéré des risques en fonction du niveau de solvabilité	15
Graphique 5 : Contribution des banques à l'actif en fonction du ratio de solvabilité.....	15
Graphique 6 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC.....	24
Graphique 7 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC.....	26
Graphique 8 : Evolution du solde budgétaire base engagements, dons compris, des États de la CEMAC de 2013 à 2017	27
Graphique 9 : Evolution de l'encours de la dette et du taux d'endettement extérieur de la CEMAC.....	28
Graphique 10 : Evolution du solde extérieur courant, transferts officiels inclus, des États de la CEMAC de 2013 à 2017	29
Graphique 11 : Structure de l'actif total du secteur financier de la CEMAC au 31 décembre 2017	35
Graphique 12 : Actifs des institutions financières sur le PIB au 31 décembre 2017	37
Graphique 13 : Structure des dépôts de la clientèle	40
Graphique 14 : Structure des crédits bruts par type de bénéficiaires	40
Graphique 15 : Répartition par pays des dépôts de la clientèle, crédits et total bilan.....	46
Graphique 16 : Répartition par pays des clients, guichets et comptes de dépôts de la clientèle des EMF.....	46
Graphique 17 : Structure du secteur des assurances dans la CEMAC (en % du chiffre d'affaires)	48
Graphique 18 : Structure des placements en assurance non-vie	50
Graphique 19 : Structure des placements en assurance vie.....	50
Graphique 20 : Structure des investissements dans la CEMAC	54
Graphique 21 : Répartition par pays des volumes moyens de concours consentis aux établissements de crédit sur le guichet A (en millions de FCFA)	58
Graphique 22 : Volume des émissions des BTA.....	60
Graphique 23 : Capitalisation boursière au cours de l'année 2016-2017 (en millions de FCFA)	64
Graphique 24 : Répartition des paiements par type de commerce.....	69

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANIF	:	Agence Nationale d'Investigation Financière
BCE	:	Banque Centrale Européenne
BCEAO	:	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	:	Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BEAC	:	Banque des États de l'Afrique Centrale
BOE	:	Bank d'Angleterre
BTA	:	Bons du Trésor assimilables
BVMAC	:	Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale
CCN	:	Centre de Compensation National
CCR	:	Centre de Compensation Régional
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIMA	:	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIPRES	:	Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CMF	:	Commission des Marchés Financiers du Cameroun
COBAC	:	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CORENOFI	:	Commission Régionale de Normalisation Financière
COSUMAF	:	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	:	Comité de Politique Monétaire
CRCA	:	Commission Régionale de Contrôle des Assurances
CRCT	:	Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CRDV	:	Caisse Régionale de Dépôt des Valeurs
DCMCCB	:	Direction du Crédit, des Marchés des Capitaux et du Contrôle Bancaire
DSX	:	Douala Stock Exchange
EMF	:	Établissements de Microfinance
FAGACE	:	Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique
F CFA	:	Franc de la Coopération Financière en Afrique
FED	:	Fédéral Reserve
FMI	:	Fonds Monétaire International
GABAC	:	Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
GAFI	:	Groupe d'Action Financière
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
GIMAC	:	Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale
IDE	:	Investissements Directs Etrangers
IIA	:	Institut International des Assurances
IMA	:	Investment Management Account
IRPS	:	Inspection Régionale de la Prévoyance Sociale de la CIPRES
LBC/FT	:	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
NMP	:	Nouveaux Moyens de Paiement
OCA-CEMAC	:	Observatoire de Climat des Affaires

OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
OPCVM	:	Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières
OPEP	:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPS	:	Organismes de Prévoyance Sociale
OTA	:	Obligations du Trésor assimilables
PSI	:	Prestataires de Services d'Investissement
RCA	:	République Centrafricaine
RBTR	:	Règlement Brut en Temps Réel
SAFACAM	:	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SEMC	:	Société des Eaux Minérales du Cameroun
SESAME	:	Système d'Evaluation et Supervision des Activités de Microfinance
SMI	:	Système Monétaire International
SOCAPALM	:	Société Camerounaise des Palmeraies
SVT	:	Spécialistes en Valeurs du Trésor
SWIFT	:	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
SYGMA	:	Système de Gros Montants Automatisé
SYSTAC	:	Système de Télécompensation en Afrique Centrale
TIAO	:	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	:	Taux d'Intérêt Moyen Pondéré
TIPP	:	Taux d'Intérêt des Prises en Pension
UE	:	Union Européenne
UEAC	:	Union Economique de l'Afrique Centrale
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMAC	:	Union Monétaire de l'Afrique Centrale



Après le ralentissement de la croissance économique mondiale intervenu en 2016, l'année 2017 s'est achevée sur une reprise de l'activité, en liaison avec le dynamisme des économies émergentes et l'amélioration des cours des produits de base.

A la faveur de la bonne tenue de l'environnement mondial, les économies de la CEMAC ont enregistré un léger frémissement de l'activité en 2017, le taux de croissance du PIB réel s'établissant à 0,2 % en 2017, contre -0,1 % en 2016. Pour sa part, la soutenabilité externe de la sous-région était en cours de redressement.

La présente édition de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale (RSF-AC) propose une évaluation sommaire des risques et des vulnérabilités pesant sur le système financier et une analyse de l'évolution de l'environnement économique, monétaire et financier de l'économie mondiale et sous régionale ainsi que de ses effets sur les différentes composantes du système financier.

Dans le contexte économique prévalant dans la CEMAC, les institutions financières, les marchés des capitaux et les infrastructures ont fait preuve d'une résilience satisfaisante, en dépit d'une sensible dégradation du portefeuille des créances bancaires. Par ailleurs, il a été relevé une nette amélioration de l'accès aux services financiers grâce au développement de la monnaie électronique.

La Revue expose également de manière succincte les mesures de redressement qui ont été prises par les régulateurs en vue de relever certains défis. Celles-ci se sont traduites par la décision de rapprochement des institutions du marché financier sous-régional actée par la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC lors de son Sommet Extraordinaire du 31 octobre 2017, la création d'un Fonds d'Investissement Africain pour les organismes de prévoyance sociale ainsi que la finalisation et le déploiement de la cartographie des risques auprès de ces organismes. De même, le cadre réglementaire du mécanisme d'émission des titres de créances négociables et du marché de la pension livrée a été achevé et onze textes réglementaires régissant l'activité de microfinance ont été adoptés.

Enfin, cette édition publie une étude de l'impact des finances publiques sur la stabilité bancaire. Cette étude vise à vérifier l'influence de la situation financière des États sur la stabilité du système bancaire de la CEMAC et à proposer un mécanisme d'alerte précoce susceptible de concourir à l'amélioration de la prise des mesures par le Comité de Stabilité Financière.

**Le Président du Comité de Stabilité
Financière en Afrique Centrale,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI

Une consolidation de la conjoncture économique et financière mondiale...

Après un ralentissement économique observé en 2016, l'année 2017 a été marquée par une reprise de la croissance mondiale en liaison notamment avec le dynamisme des économies avancées et émergentes. Le taux de croissance du PIB mondial s'est élevé de 3,2% en 2016 à 3,7 % en 2017.

S'agissant des marchés internationaux des produits de base exportés par les pays membres de la CEMAC, les prix du pétrole brut et du caoutchouc naturel se sont accrus, traduisant l'augmentation de la demande desdits produits et la réduction de l'offre.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, en rapport avec la bonne tenue de l'activité économique dans la zone euro, en dépit de la reprise d'une politique monétaire aux États-Unis. Ainsi, l'euro s'est échangé en moyenne à 1,13 dollar en 2017, contre 1,11 dollar un an auparavant.

Sur les marchés monétaires, certaines banques centrales ont renforcé les mesures accommodantes de leur politique monétaire, tandis que d'autres ont opté pour le retour à la normalisation. En outre, la résilience du secteur bancaire s'est renforcée d'après le FMI.

... et un environnement économique sous-régional encore fragile...

En liaison avec le maintien des cours du pétrole brut à des niveaux bas, nonobstant la remontée intervenue en mi-novembre 2017, et la persistance des tensions sécuritaire et socio-politique, les économies de la Zone ont terminé l'année 2017 sur : *i*) un frémissement de l'activité avec un taux de croissance du PIB de 0,2 %, *ii*) une décélération des tensions sur les prix : le taux d'inflation en moyenne annuelle ressortant à 0,9 %, *iii*) une réduction du déficit budgétaire base engagements, dons compris à 3,7 % du PIB, *iv*) une forte contraction du déficit des transactions courantes, transferts officiels inclus, de 8,6 % du PIB en 2016 à 4,2 % du PIB en 2017 et, *v*) une faible attractivité du climat des affaires des pays de la CEMAC, malgré les actions entreprises par les États dans certains domaines.

Sous l'angle monétaire, l'année 2017 a été marquée par : *i*) une réduction du volume des avoirs extérieurs nets de 3,9 %, *ii*) un accroissement des créances nettes du système bancaire sur les États de 12,6 %, *iii*) une augmentation de 1,5 % du crédit intérieur, *iv*) un léger repli de la masse monétaire de 0,4 %, et *v*) une baisse du taux de couverture extérieure de la monnaie à 57,5 %.

...un secteur financier faisant preuve d'une résilience satisfaisante, avec toutefois des vulnérabilités dans certaines de ses composantes.

Au cours de l'année 2017, la situation des trois composantes du système financier s'est présentée comme suit :

- Les institutions financières sont demeurées relativement solides, malgré le recul du volume d'activités dans le secteur bancaire et les assurances. En revanche, les établissements de microfinance sont restés fragiles et le niveau de la trésorerie des organismes de prévoyance sociale s'est révélé préoccupant.
- Sur les marchés des capitaux, la BEAC a réduit considérablement ses avances aux établissements de crédit sur le marché monétaire sous-régional. De même, les Trésors publics ont diminué leur demande de liquidité sur le marché des titres publics, tandis que

la capitalisation boursière des marchés financiers a marqué un léger fléchissement. En dépit des retards de paiement accusés par certains débiteurs souverains, dans l'ensemble, aucun incident majeur n'est survenu sur le marché des capitaux de la CEMAC.

- En ce qui concerne les infrastructures de marché, les différents systèmes et moyens de paiement ont poursuivi leur développement, notamment à travers la montée en régime des cartes GIMAC et l'intensification de l'activité d'émission de la monnaie électronique. Les dépositaires centraux quant à eux ont assuré avec diligence les opérations post-marché.

En somme, le CSF-AC a relevé, contrairement à l'année 2016 où le contexte macrofinancier s'était sensiblement dégradé, que les risques se sont dans l'ensemble atténués, malgré un climat des affaires peu attractif et une dégradation de la qualité du portefeuille des créances bancaires.

Sur la base des évolutions susmentionnées, le Comité a encouragé ses membres à poursuivre et accentuer les efforts entrepris avant de leur formuler des recommandations. Il s'agit, entre autres, de : *i)* poursuivre la consolidation des finances publiques ; *ii)* continuer à améliorer le dispositif de reporting des institutions financières ; *iii)* coordonner les actions visant à lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; et *iv)* progresser dans l'assainissement du climat des affaires.

A. Appréciation des risques

Au niveau sous-régional, l'appréciation des risques pesant sur le système s'est appuyée sur sept catégories de risque : 1) risque pays, 2) risque macroéconomique, 3) risque de crédit, 4) risque de marché, 5) risque de liquidité, 6) risque de solvabilité, et 7) risque opérationnel.

Encadré 1 : Définition des types de risques par le CSF-AC

- **Le risque pays** : il définit le degré d'exposition à des crises et des déséquilibres de diverses natures, et qui sont susceptibles d'impacter négativement les transactions avec un pays donné.
- **Le risque macroéconomique** : il se rapporte aux événements et aux chocs susceptibles d'affecter le cadre macroéconomique, avec des conséquences déstabilisatrices pour le système financier (chocs d'offre, de demande, etc.).
- **Le risque de crédit** : il est aussi appelé « risque de contrepartie » ou « risque de défaut ». C'est le risque que l'emprunteur fasse défaut de manière partielle ou totale sur sa dette.
- **Le risque de solvabilité** : il indique la possibilité pour un établissement de ne pas être en mesure de faire face à ses engagements à tout moment.
- **Le risque de liquidité (au sens de la liquidité de financement)** : il traduit le manque de disponibilités pour faire face aux engagements immédiats.
- **Le risque de marché** : il reflète le risque lié à une variation des conditions sur les marchés (évolution du taux de change, du taux d'intérêt, cours des matières premières etc.).
- **Le risque opérationnel** : risque induit par un incident dans le processus de gestion courante des opérations. Il peut notamment être causé par un employé (erreur humaine), un système (bug) ou un tiers (fraude, vol, etc.). Ces risques incluent le risque technologique.

Chaque risque est évalué sur une échelle de 1 à 4 (faible, modéré, élevé, critique) en s'appuyant sur le jugement d'expert, l'évolution du cadre macroéconomique et financier, les différents risques et vulnérabilités relevés dans les différentes composantes du système financier, en tenant compte de leur poids respectif.

Au cours de l'année 2017, la conjoncture sous-régionale est demeurée fragile, en rapport notamment avec un contexte économique et un climat des affaires toujours peu favorables aux activités du système financier. En corrélation avec cette situation, le système financier de la Zone a enregistré un repli moins prononcé des activités, en particulier dans les banques et les sociétés d'assurances, quoique celui-ci soit resté globalement résilient. Cependant, il a été observé une dégradation continue du portefeuille des créances bancaires et des tensions sur la liquidité. La matrice ci-après recense les principales appréciations établies en 2016 et 2017.

N°	Catégories de risque	Niveau 2016	Niveau 2017
1	Risque pays	Elevé	Elevé
2	Risque macroéconomique	Elevé	Modéré
3	Risque de crédit	Modéré	Elevé
4	Risque de marché	Faible	Faible
5	Risque de liquidité	Modéré	Modéré
6	Risque de solvabilité	Modéré	Modéré
7	Risque opérationnel	Elevé	Elevé

Risque Pays : élevé

Certains pays ont été confrontés à un climat des affaires peu attractif, comme en témoignent les différentes évaluations externes¹, tandis que d'autres ont été exposés aux problèmes d'ordre sécuritaire et à de tensions socio-politiques.

Risque macroéconomique : modéré

Le taux de croissance du PIB réel s'est faiblement relevé à 0,2 %, après une contraction de 0,1 % en 2016. Les déficits budgétaire et courant se sont significativement réduits à la faveur notamment des mesures de consolidation budgétaire. De même, la soutenabilité extérieure de la monnaie s'est légèrement renforcée, les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services passant de 2,3 à 2,7 mois entre 2016 et 2017, légèrement en dessous du seuil minimum requis de 3 mois.

Risque de crédit : élevé

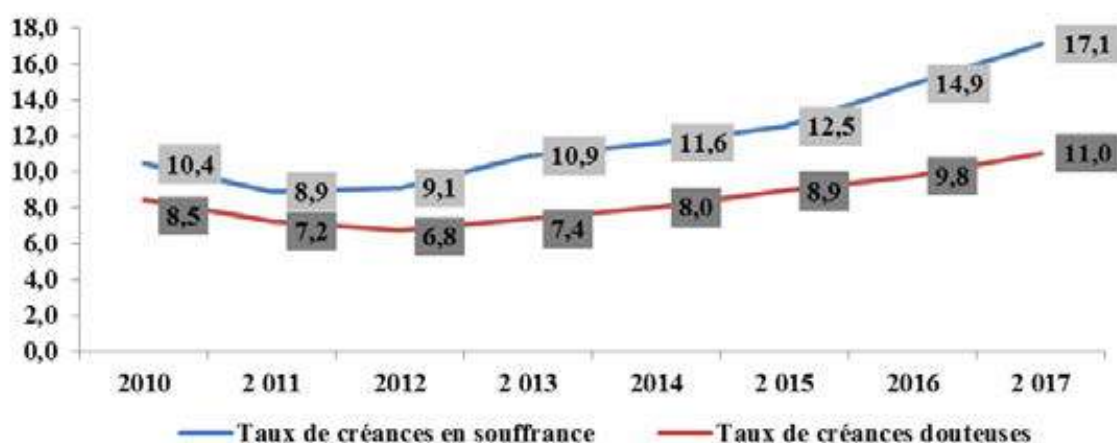
Cette évaluation repose en premier lieu sur le constat d'une nouvelle hausse du taux de créances en souffrance dans les banques, de 14,9 % en 2016 à 17,1 % un an plus tard. De même, le taux de créances en souffrance s'est relevé plus modérément dans le secteur de la microfinance de 14,2 % en 2016 à 14,7 % en 2017.

¹ Rapport « Doing business » de la Banque mondiale et le rapport « Transparency international » sur la corruption.

En second lieu, la dégradation du cadre macroéconomique laissait présager une détérioration de la situation financière des États, des entreprises et des ménages, avec pour conséquence une plus forte probabilité de défaut.

Sur le marché des titres publics émis par adjudication, un relèvement du taux moyen pondéré des bons du Trésor assimilables (BTA) a été observé pour quasiment tous les émetteurs, à l'exception du Congo qui a intégré récemment ce marché et de la République Centrafricaine dont les taux sont demeurés élevés mais stables. Cette hausse pourrait traduire, entre autres, une perception pessimiste des signatures souveraines.

Graphique 1 : Evolution des créances en souffrance des banques



Source : COBAC

Risque de marché : faible

Au regard de la taille limitée des marchés financiers de la CEMAC, ce risque est demeuré faible et sans changement.

Risque de liquidité : modéré

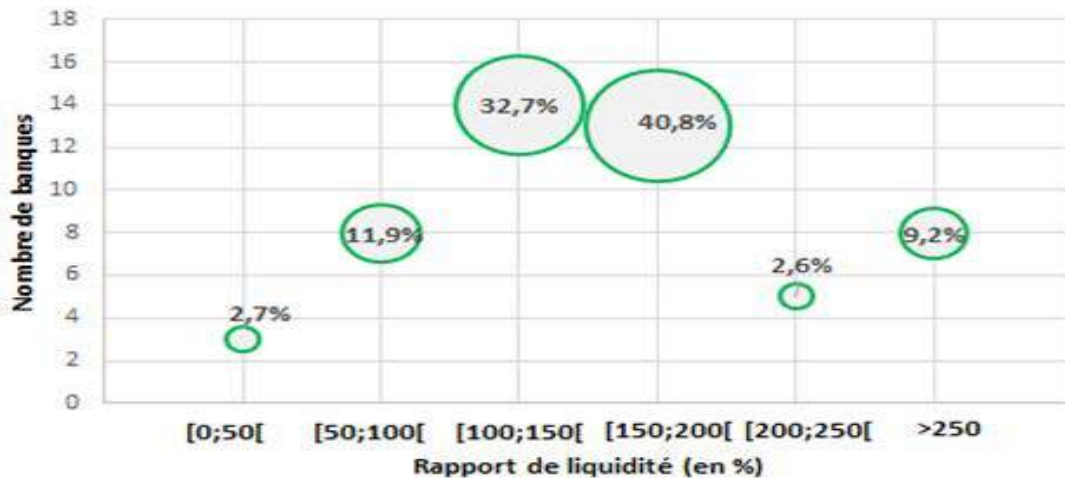
En ce qui concerne le secteur bancaire, principale composante du système financier sous-régional, la liquidité est restée relativement confortable. D'un point de vue global, les réserves brutes des banques se sont accrues de 3,7 % entre décembre 2016 et décembre 2017, en liaison avec le règlement d'une partie de la dette intérieure par les États membres. L'évolution sur les cinq dernières années a révélé un niveau de liquidité appréciable : le ratio entre les disponibilités et les exigibilités à vue passant de 149,6 % en 2013 à 141,3 % en 2016 et 158,2 % en 2017.

Au niveau individuel, 40 banques sur 51 ont affiché un rapport de liquidité supérieur ou égal au minimum de 100 % comme en 2016. Par contre, les 11 autres banques ont eu un rapport de liquidité inférieur à 100 %, représentant en moyenne 14,6 % des exigibilités à vue et 15,8 % de l'actif bancaire en 2017.

En définitive, en dépit d'une accalmie observée au niveau global, la situation est restée tendue dans plusieurs banques. Ainsi, des avances dans le cadre d'apport de liquidité

d'urgence (ALU) de 11,0 milliards ont été octroyées à une banque. En outre, certaines avances de la Banque centrale non réglées à l'échéance ont été déclassées en avances au taux de pénalité pour un montant de 112,8 milliards au 30 juin 2017, contre un montant nul en juin 2016.

Graphique 2 : Contribution des banques au risque de liquidité
(Mesurée par le poids dans l'exigibilité à vue)



Source : BEAC, à partir des données de la COBAC

Graphique 3 : Contribution des banques à l'actif en fonction du ratio de liquidité



Source : BEAC, à partir des données de la COBAC

Pour ce qui est des organismes de prévoyance sociale, le ratio de trésorerie immédiate s'est affiché à 43,0 % à fin décembre 2017, en-dessous de la norme de 100 %, témoignant d'une liquidité insuffisante pour faire face aux engagements à court terme.

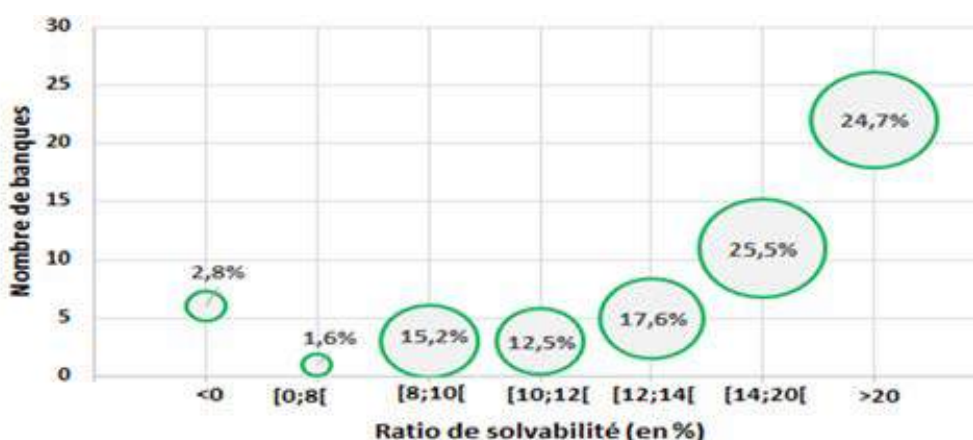
Risque de solvabilité : modéré

S'agissant du système bancaire, exception faite de quelques infractions au niveau individuel, la solvabilité est restée globalement satisfaisante au 31 décembre 2017. Ainsi, 45

banques sur 51 ont respecté le ratio de couverture des risques, contre 44 banques sur 52 un an plus tôt.

Sur les cinq dernières années, les banques ont manifesté une résilience appréciable aux chocs sur le bilan. Les fonds propres ont permis de couvrir, en moyenne, 13,0 % des risques pondérés en 2013, 13,3 % en 2016 et 15,9 % en 2017. Toutefois, la bonne performance du secteur bancaire masque une certaine disparité entre les banques. Ainsi, 7 banques présentant un ratio de solvabilité en deçà de la norme de 8,0 % ont contribué à 4,4 % au risque y relatif, et 4,2 % de l'actif total en 2017. Cette situation implique globalement une contribution proportionnelle du risque des banques à leur taille.

Graphique 4 : Contribution des banques à l'actif pondéré des risques en fonction du niveau de solvabilité²



Source : BEAC, à partir des données de la COBAC

Graphique 5 : Contribution des banques à l'actif en fonction du ratio de solvabilité



Source : BEAC, à partir des données de la COBAC

² Mesurée par le poids dans l'actif pondéré des risques

Encadré 2 : Description des graphiques de contribution des banques aux risques de liquidité et solvabilité

- **contribution des banques au risque de liquidité** : les graphiques 2 et 3 permettent de déterminer les poids moyens des exigibilités à vue (passif) et de l'actif bancaire dans la liquidité des établissements selon les intervalles de variation du rapport de liquidité. Ainsi, ces graphiques font apparaître des bulles à l'intérieur desquelles se trouvent les proportions de chaque contribution en termes d'actif et d'exigibilités à vue, en fonction des tranches d'évolution dudit ratio. La contribution totale est le cumul des proportions obtenues pour les intervalles sélectionnés. En projetant le centre des cercles inclus sur l'axe des ordonnées, l'on retrouve l'effectif des banques recherché.
- **contribution des banques au risque de solvabilité** : les graphiques 4 et 5 identifient les contributions moyennes des actifs pondérés des risques et de l'actif bancaire dans les fonds propres des banques en fonction des tranches du ratio de couverture des risques. La démarche adoptée dans le cadre du risque de liquidité reste valable pour la solvabilité.

A propos des sociétés d'assurance vie et non vie, la solvabilité s'est révélée dans l'ensemble satisfaisante, eu égard à la couverture confortable des engagements réglementés par des actifs représentatifs.

Risque opérationnel : élevé

Les moyens de paiement restent affectés par des incidents techniques et exposés aux problèmes de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, même si aucun incident majeur n'a été relevé.

Toutefois, l'année 2017 a été marquée par le démarrage des contrôles sur pièces et sur place des systèmes et moyens de paiement administrés par la BEAC et de la monnaie électronique. L'intensification de ces contrôles permettrait à terme d'avoir une meilleure appréciation des risques inhérents à ces activités.

De même, des problèmes statistiques, soulignés à plusieurs reprises, ont persisté dans certains secteurs (microfinance, prévoyance sociale, etc.), nonobstant des progrès réalisés dans la fourniture des données.

B. principales recommandations du CSF-AC en 2017

Sur la base de l'analyse de l'évolution de l'activité économique et de l'examen des risques affectant la performance du système financier sous-régional, le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a estimé que les difficultés rencontrées par le système financier étaient corrélées avec la dégradation du contexte macroéconomique et du climat des affaires. En conséquence, et conformément à ses attributions, le CSF-AC a formulé plusieurs recommandations, d'ordre général et spécifique, à l'endroit de ses membres.

De manière générale, compte tenu du niveau élevé des risques macroéconomique et pays, le Comité a sensibilisé tous les États de la sous-région sur l'importance de maintenir voire intensifié les efforts en matière de diversification économique et d'amélioration de la gouvernance. En particulier, dans la mesure où les États membres ont privilégié les financements par les marchés des capitaux, il est important, pour rassurer les investisseurs potentiels, de maintenir une gestion saine des finances publiques.

En outre, les membres du CSF-AC ont été encouragés à poursuivre les réformes visant à améliorer les dispositifs réglementaires, de supervision et de reporting des différents segments du système financier, ainsi que les efforts de consolidation des finances publiques.

De manière spécifique, plusieurs actions ont été recommandées aux membres : *i)* l'apurement des arriérés sur la dette intérieure, *ii)* la poursuite de l'amélioration des avancées relatives aux dispositifs de reporting, *iii)* la coordination des actions visant à lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, et *iv)* la dynamisation des marchés secondaires ainsi que l'accélération du processus d'unification des institutions du marché financier, dont la décision a été actée par la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 31 octobre 2017 à N'Djamena.

PREMIERE PARTIE :

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER EN 2017

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER MONDIAL

Au niveau mondial, la conjoncture économique en 2017 a été caractérisée par la consolidation de l'activité, reflet du dynamisme amorcé dans les économies avancées, en particulier en Europe, en Asie et aux États-Unis. Le marché de l'emploi s'est amélioré aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes.

Compte tenu de l'amélioration des conditions monétaires et financières et face à la reprise de l'activité économique, la Fed a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire tandis que la BCE et la BoJ ont maintenu l'orientation accommodante de leur politique. Dans son rapport sur la stabilité financière mondiale, le FMI a également relevé un raffermissement de la résilience du système financier mondial, en liaison avec la normalisation des politiques monétaires et le renforcement des dispositifs réglementaires. Toutefois, des signes perceptibles de vulnérabilité ont été signalés dans le secteur non bancaire et les marchés financiers.

Sur les marchés financiers, contrairement à l'année dernière, l'euro s'est apprécié face au dollar et à un panier de référence constitué des principales devises. De même, l'or et les indices boursiers ont enregistré une tendance haussière.

A. Environnement international

Au cours de l'année 2017, la croissance économique mondiale s'est consolidée en relation avec le dynamisme observé en Europe, au Japon, en Chine et aux États-Unis. Cette évolution a résulté principalement de (i) la poursuite de la mise en œuvre des politiques monétaires accommodantes par la BCE, la BoJ et la Banque Populaire de Chine, (ii) la conduite d'une politique de soutien à l'activité en Chine et, (iii) l'expansion budgétaire aux États-Unis. Ainsi, le taux de croissance mondiale est passé de 3,2 % en 2016 à 3,7 % en 2017. En rapport avec l'évolution de l'activité économique mondiale, les échanges de biens et services se sont accrus de 5,2 % en 2017, après 2,3 % en 2016. Par ailleurs, du fait de la remontée des cours du pétrole, les tensions inflationnistes se sont accentuées en 2017.

- *Pays avancés*

Dans les pays avancés, la croissance du PIB réel est passée de 1,7 % en 2016 à 2,3 % en 2017, sous l'effet du raffermissement de l'activité en Europe. Le taux de chômage a sensiblement reculé, revenant de 6,3 % en 2016 à 5,8 % en 2017. En rapport avec le renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires, le taux d'inflation est ressorti à 1,7 % en 2017, après 1,5 % en 2016.

Aux **États-Unis**, à la faveur principalement de la robustesse des dépenses de consommation des ménages, l'activité a progressé de 2,2 % en 2017, contre 1,5 % en 2016. Le taux de chômage a reculé à 4,4 % en 2017, contre 4,9 % en 2016. Au niveau des prix, l'inflation est remontée à 2,1 % en 2017, contre 1,3 % en 2016, en liaison principalement avec la hausse du prix de l'essence.

Au **Japon**, la croissance s'est poursuivie au cours de l'année 2017, en rapport avec la hausse de la demande en provenance des pays asiatiques. Ainsi, le PIB réel s'est accru de 1,7 % en 2017, contre 0,9 % en 2016. Le taux de chômage est revenu de 3,1 % en 2016 à 2,9 % en 2017. Sur le front des prix, la dynamique de la consommation privée a contribué au relèvement du taux d'inflation de -0,1 % à 0,5 %.

Dans l'**Union Européenne**, le PIB réel a progressé de 2,7 % en 2017, contre 2,0 % en 2016. Dans la **Zone Euro**, le taux de croissance de l'activité est passé de 1,8 % en 2016 à 2,4 % en 2017, lié à la bonne tenue des investissements. Compte tenu de cette évolution, le taux de chômage s'est contracté à 9,1 % en 2017, contre 10,0 % en 2016. En outre, le taux d'inflation a atteint 1,5 %, après 0,2 % en 2016, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

En **Allemagne**, le PIB réel s'est accru de 2,5 % en 2017, contre 1,9 % en 2016, entraîné par l'embellie de la consommation des ménages et des exportations. En revanche, le taux de chômage a reculé à 3,8 % en 2017, après 4,2 % en 2016 tandis que le taux d'inflation est passé de 0,4 % en 2016 à 1,7 % en 2017.

En **France**, la croissance économique s'est sensiblement renforcée, s'établissant à 2,3 % en 2017, contre 1,2 % en 2016, soutenue essentiellement par la vigueur des exportations, des dépenses des ménages et des investissements privés. Cette évolution a permis de ramener le taux de chômage à 9,4 % en 2017, après 10,0 % en 2016. Dans le même temps, le taux d'inflation s'est établi à 1,2 % en 2017, contre 0,3 % en 2016.

- *Pays émergents et en développement*

Dans les **économies émergentes et en développement**, l'activité économique s'est améliorée en 2017 avec un taux de croissance du PIB réel de 4,7 %, contre 4,4 % en 2016, en raison principalement du redressement de l'économie chinoise.

En **Chine**, la croissance du PIB réel s'est établie à 6,9 %, contre 6,7 % en 2016, en rapport avec la hausse de la production industrielle et des exportations. Sous l'effet de cette évolution, le taux de chômage a légèrement fléchi à 3,9 % en 2017, après avoir atteint 4,0 % un an auparavant. Pour sa part, le taux d'inflation a baissé à 1,6 % en 2017, après 2,0 % en 2016.

En **Inde**, à la faveur du repli de la consommation, soutenue par la pénurie de liquidités et des perturbations des paiements liés au renouvellement en novembre 2016 de certaines gammes de billets de banque, le taux de croissance du PIB réel a reculé à 6,7 % en 2017, contre 7,1 % un an plus tôt. Le taux d'inflation est revenu à 3,6 % en 2017, après 4,5 % en 2016.

- *Afrique subsaharienne*

En **Afrique subsaharienne**, le taux de croissance s'est raffermi progressivement pour atteindre 2,7 % en 2017, après 1,4 % en 2016, soutenu par la reprise de l'économie mondiale et la remontée des cours des matières premières. Le taux d'inflation est descendu à 11,0 % en 2017, contre 11,3 % un an auparavant.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, la croissance économique s'est inscrite à 6,7 % en 2017, contre 6,5 % en 2016, impulsée par la vigueur de

la demande intérieure et l'accroissement des activités dans le secteur tertiaire. En ce qui concerne les prix à la consommation, le taux d'inflation est ressorti à 0,8 % en 2017, après 0,3 % en 2016.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel est remonté à 1,3 % en 2017, après 0,6 % en 2016. Pour sa part, le taux de chômage a progressé pour s'établir à 27,5 % en 2017, contre 26,7 % un an plus tôt. Cependant, les tensions sur les prix se sont atténuées : le taux d'inflation revenant à 5,3 % en 2017, contre 6,3 % en 2016.

Au **Nigeria**, la croissance s'est située à 0,8 % en 2017, contre - 1,6 % en 2016. Le taux de chômage s'est aggravé, passant de 13,4 % en 2016, à 16,5 % en 2017. Les tensions sur les prix se sont exacerbées, le taux d'inflation s'élevant à 16,5 % en 2017, après 15,7 % en 2016.

B. Conditions monétaires et financières

Durant l'année 2017, les conditions monétaires et financières ont évolué de manière assez contrastée. Sous l'angle monétaire, la BCE, la Banque du Japon et la Banque Populaire de Chine ont opté pour le renforcement de leurs politiques monétaires accommodantes, tandis que la Fed et certaines banques centrales des pays avancés ont poursuivi la normalisation de leur politique. Par ailleurs, il a été observé un net raffermissement de la solidité du système financier mondial, en lien principalement avec la reprise de l'activité économique et le renforcement des réglementations.

- *Politique monétaire des principales banques centrales*

Dans la **Zone Euro**, en dépit de la hausse généralisée du niveau des prix, la BCE a laissé inchangés les taux de refinancement, de la facilité de dépôt et du prêt marginal à 0,00 %, - 0,40 % et 0,25 %, respectivement. Le taux de rémunération des dépôts interbancaires au jour le jour est resté négatif toute l'année, illustrant l'atonie du marché interbancaire. Parallèlement, la BCE a réinvesti les titres arrivés à échéance et a maintenu son programme de rachat mensuel de 60 milliards d'euros d'actifs.

Aux **États-Unis**, la Fed a poursuivi la normalisation de sa politique monétaire entamée en 2015, avec trois hausses consécutives de 0,25 point de base chacune en 2017, portant ainsi le taux des fonds fédéraux (*Fed funds rate*) dans la fourchette 1,25 - 1,50 %. Dans l'optique de réduire progressivement la taille de son bilan maintenu depuis trois ans à près de 4 500 milliards de dollar, elle a décidé de réduire progressivement le montant mensuel de ses réinvestissements de titres arrivés à maturité.

Au **Japon**, la Bank of Japan a renforcé sa politique ultra accommodante à travers, d'une part, l'introduction du « Quantitative and Qualitative Easing » et, d'autre part, l'application d'un taux négatif sur les dépôts des banques dans le but d'atteindre la cible d'inflation de 2,0 %. En revanche, elle a conservé son principal taux directeur à -0,1 %.

Au **Royaume-Uni**, après dix ans de politique monétaire accommodante, la Bank of England (BoE) a relevé en novembre 2017 son principal taux directeur en le portant de 0,25 % à 0,50 %. Cette décision visait à répondre à l'envolée de l'inflation qui a atteint 3,0 % en septembre 2017, essentiellement en raison de la dépréciation de la livre sterling depuis le vote en faveur du *Brexit*. Par ailleurs, la BoE a décidé de maintenir inchangés ses programmes de rachats d'actifs.

Dans l'UEMOA, face à une croissance soutenue de l'activité et du repli du niveau général des prix, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu inchangé le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidités à 2,50 % (en vigueur depuis le 16 septembre 2013). Le taux du guichet de prêt marginal est porté de 3,50 % à 4,50 %. Enfin, le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré à 3,0 %.

- *Appréciation de la stabilité financière mondiale*

Au cours de l'année 2017, le système financier mondial a poursuivi son raffermissement. Cette situation a été favorisée par : *i*) la mise en place des mesures d'accompagnement exceptionnelles dans certains pays avancés, *ii*) le renforcement des dispositifs réglementaires (restructuration des risques de transformation d'échéance et de liquidité des activités de crédit parallèle et parachèvement de Bâle 3) dans le secteur bancaire qui a concouru à l'amélioration de la résilience des banques, et *iii*) la reprise de l'activité économique mondiale qui a contribué à stimuler la confiance des investisseurs vis-à-vis des marchés.

Toutefois, le FMI a relevé, dans son *Rapport sur la stabilité financière dans le monde d'octobre 2017*, des poches de vulnérabilités liées à la poursuite des politiques d'assouplissement monétaire de soutien à l'activité dans certains pays avancés, en dépit d'un contexte macroéconomique mondial reluisant. L'application de ces politiques a contribué à accroître la valeur des actifs et du levier d'endettement.

C. Dynamique des marchés financiers internationaux et des matières premières

- *Marché des changes et de l'or*

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, en liaison avec la bonne tenue de l'activité économique dans la zone euro, en dépit de la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis. Ainsi, l'euro s'est échangé en moyenne à 1,13 dollar en 2017, contre 1,11 dollar un an auparavant.

Concernant le marché de l'or, la période sous revue a été caractérisée par une progression des cours de l'once (+12,7 %), en rapport avec son statut de valeur refuge dans un environnement mondial fortement tributaire de nombreuses incertitudes.

- *Situation des principales places boursières*

Sur les marchés boursiers, une hausse généralisée des indices a été observée en 2017, soutenue par des fondamentaux économiques solides. Cette tendance a été particulièrement forte pour les indices américains qui ont atteint de nouveaux records. Ainsi, l'indice Dow Jones a progressé de 25,1 % sur l'année, dépassant son niveau historique, porté par la réforme fiscale. Quant à l'indice Nasdaq des valeurs technologiques, il a augmenté de 28,2 %, dopé par la performance de ses valeurs phares. La place japonaise (+ 19,1 % pour l'indice Nikkei) a également connu sa plus forte hausse depuis vingt-cinq ans.

En revanche, les places européennes ont enregistré des progressions moins fortes, avec 12,5 % pour le DAX allemand, 9,3 % pour le CAC 40 français, 7,6 % pour le FTSE 100 britannique et 6,5 % de hausse pour l'indice Eurostoxx 50.

- *Cours des principales matières premières*

Sur la période sous revue, l'indice composite des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC, exprimés en dollar américain, s'est accru de 27,0 %, après une baisse de 39,3 % un an auparavant.

S'agissant du *pétrole brut*, le mouvement de reprise des cours observé début 2016 s'est maintenu jusqu'à fin 2017. En moyenne, le prix du baril s'est établi à 52,8 dollars US en 2017, contre 42,8 dollars US en 2016, du fait d'une hausse de la demande aux États-Unis et en Europe et de la prolongation en novembre 2017 de l'accord de réduction des quantités produites entre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et la Russie.

De leur côté, les prix du *caoutchouc naturel* ont enregistré une hausse significative en 2017, se situant à 2 dollars/kg (+ 28,0 %), en liaison avec l'accroissement de la demande mondiale, en particulier la demande chinoise.

Sur le marché des *bois tropicaux*, les prix du sapelli en sciages ont reculé en moyenne sur la période sous revue (- 15,7 % à 617,7 dollars/m³), au même titre que ceux de l'okoumé en grumes (-3,1 % à 226,2 dollars/m³).

Les cours du *cacao* se sont contractés en 2017 de 34,5 % à 2 dollars/kg, tandis que ceux du *café* se sont accrus de 17,1 % à 2,2 dollars/kg. Le recul du prix du cacao est lié à une offre abondante de fèves au niveau mondial, en particulier en Afrique de l'Ouest. Quant au

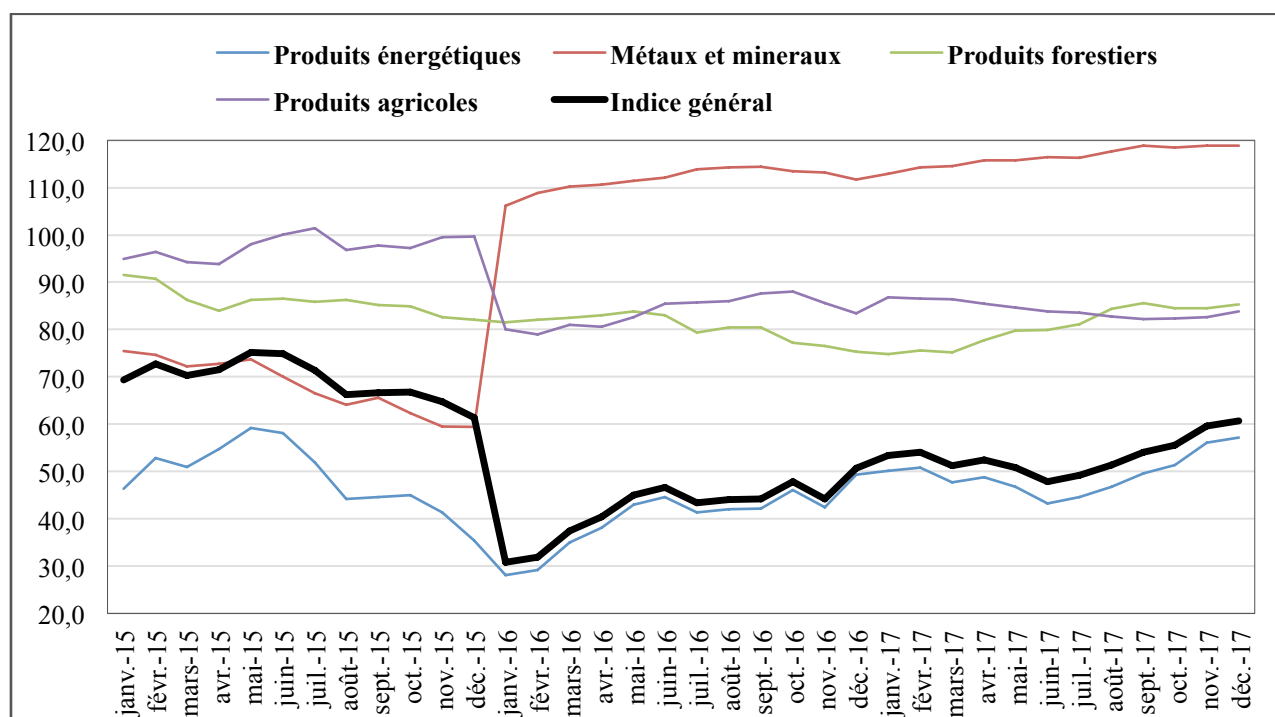
cours du café, la hausse observée découle des anticipations d'une diminution de l'offre mondiale.

Pour leur part, les cours du *sucre* ont augmenté de 21,8 % en moyenne annuelle entre 2016 et 2017, s'établissant à 0,4 dollar/kg, du fait notamment de conditions climatiques défavorables.

Par ailleurs, les prix du *coton* ont progressé de 15,2 % en moyenne annuelle sur la période, pour s'établir à 1,8 dollar/kg, résultant principalement de l'amélioration de la demande mondiale de coton fibre.

Enfin, le marché de *l'aluminium* a été marqué par une hausse des cours de 18,2 % à 2,0 dollars/kg en moyenne annuelle en 2017, imputable à la reprise de la demande mondiale.

Graphique 6 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC



Source : BEAC

II. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER SOUS-REGIONAL

Dans un contexte sous-régional caractérisé par le maintien des cours du pétrole brut à des niveaux bas, en dépit de la remontée enregistrée en mi-novembre 2017, et la persistance des crises sécuritaire et sociale, les économies de la Zone ont clôturé l'année 2017 sur une :

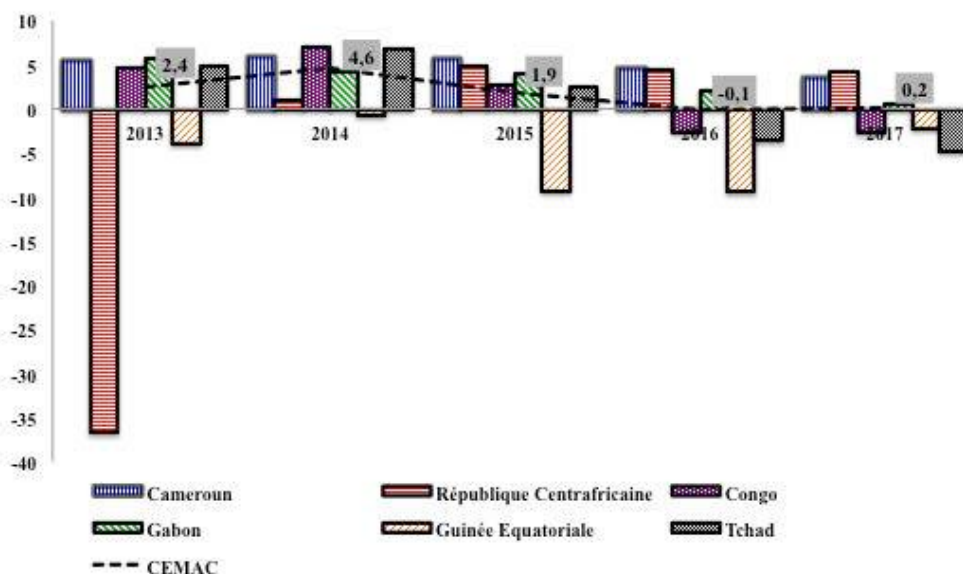
- faible reprise de l'activité économique, le taux de croissance réelle ressortant à 0,2 %, contre -0,1 % en 2016 ;
- un taux d'inflation revenant de 1,2 % en 2016 à 0,9 % en 2017 ;
- réduction du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, de 7,3 % du PIB en 2016, à 3,7 % du PIB en 2017 ;
- contraction du déficit des transactions courantes, transferts officiels inclus, revenant de 8,6 % du PIB en 2016 à 4,2 % du PIB en 2017 ;
- persistance de la diminution des avoirs extérieurs nets du système monétaire de -3,9 % à 2 322,3 milliards ;
- faible attractivité de l'environnement des affaires, en dépit des actions non négligeables entreprises par les États membres dans différents domaines.

Concernant les actions de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC) a (i) poursuivi le processus d'évaluation des États selon l'approche du Groupe d'action financière (GAFI), (ii) finalisé l'étude typologique sur les risques de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme inhérent aux nouveaux moyens de paiement (NMP), et (iii) initié une étude sur les risques inhérents au change manuel et au transfert des fonds en Afrique Centrale.

A. Secteur réel

Le PIB réel de la CEMAC s'est faiblement relevé à 0,2 %, essentiellement tiré par la demande extérieure nette, avec un apport de 1,7 point, tandis que la demande intérieure l'a obéré de 1,5 point. Le recul de cette dernière a résulté de la baisse des investissements bruts qui a grevé la croissance de 2,2 points. En revanche, l'amélioration de la demande extérieure a été essentiellement imputable aux dépenses d'importations (+1,4 point).

Graphique 7 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

Du côté de l'offre, le secteur primaire a obéré la formation du produit de 1,0 point, résultant de la décélération des activités des industries extractives et, dans une moindre proportion, des branches agricultures, élevage, chasse et pêche. Toutefois, cette tendance baissière a été tempérée par les apports positifs des secteurs secondaire et tertiaire de 0,6 point et 0,7 point respectivement. Le dynamisme dans ces deux secteurs a été impulsé par les branches « industrie manufacturières » et les « autres industries », et les « services marchands », en particulier la branche « commerce général et transport aérien ».

En 2017, le niveau général des prix a reculé pour s'établir à 0,9 % en moyenne annuelle, contre 1,2 % l'année dernière, découlant principalement de (i) la faiblesse de la demande intérieure dans tous les pays de la CEMAC et (ii) de l'abondance des produits vivriers consécutive à la réalisation d'une bonne campagne agricole induite par une pluviométrie favorable dans les principaux bassins de production.

B. Secteur public

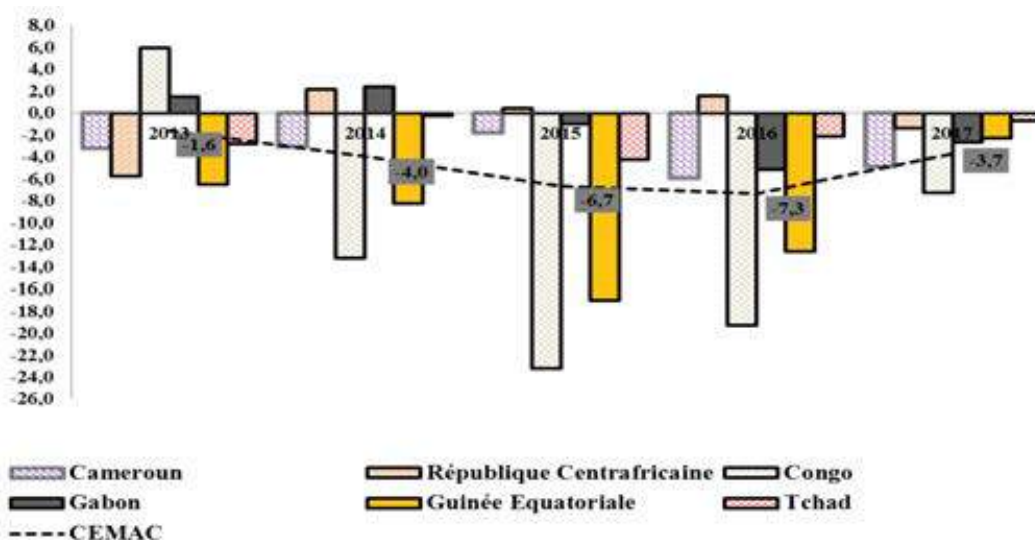
- *Finances publiques*

Au 31 décembre 2017, la gestion des finances publiques s'est soldée par une réduction des déficits publics soutenue par la mise en œuvre des mesures de consolidation budgétaire, notamment dans le cadre des programmes d'ajustement signés avec le Fonds Monétaire International et une faible remontée des cours du baril de pétrole brut, en dépit du choc sécuritaire intervenu dans certains pays de la sous-région. Ainsi, le déficit du solde budgétaire, base engagements, dons compris est nettement revenu de 7,3 % du PIB en 2016 à 3,7 % du PIB en 2017, reflétant le recul prononcé des dépenses publiques concomitamment à une hausse des recettes budgétaires.

Sur la période sous revue, il a été relevé (i) une augmentation de 3,8 % des recettes budgétaires, à 7 844,7 milliards, résultant de l'accroissement des recettes pétrolières de 9,6 % à la suite de la nette hausse des cours du pétrole brut de 23,4 %, et des recettes non pétrolières de 0,8 % à 5 018,3 milliards ; (ii) une réduction continue des dépenses publiques de 10,8 % à 10 023,7 milliards, engendrée par le repli des dépenses en capital et des dépenses courantes de 24,5 % et 2,7 %, respectivement ; (iii) un déficit du solde primaire de 239,1 milliards soit -0,5 % du PIB, contre un déficit de 1 830,2 milliards en 2016 (-4,0 % du PIB) et ; (iv) une réduction du déficit global base engagement, dons compris, revenant de 7,3 % du PIB (-3 366,1 milliards) en 2016 à 3,7 % du PIB (-1 819,1 milliards) en 2017.

En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure (905,3 milliards), l'amortissement de la dette bancaire intérieure (28,6 milliards) et la réduction des arriérés de paiements (258,8 milliards), il se dégage un besoin de financement global des États de 3 371,7 milliards. Ce gap a été comblé par les nouveaux tirages (2 231,6 milliards), les dons (360,0 milliards), l'allégement de la dette extérieure (235,6 milliards), les sollicitations du système non bancaire (509,5 milliards) et les autres sources de financement (35,0 milliards).

Graphique 8 : Evolution du solde budgétaire base engagements, dons compris, des États de la CEMAC de 2013 à 2017

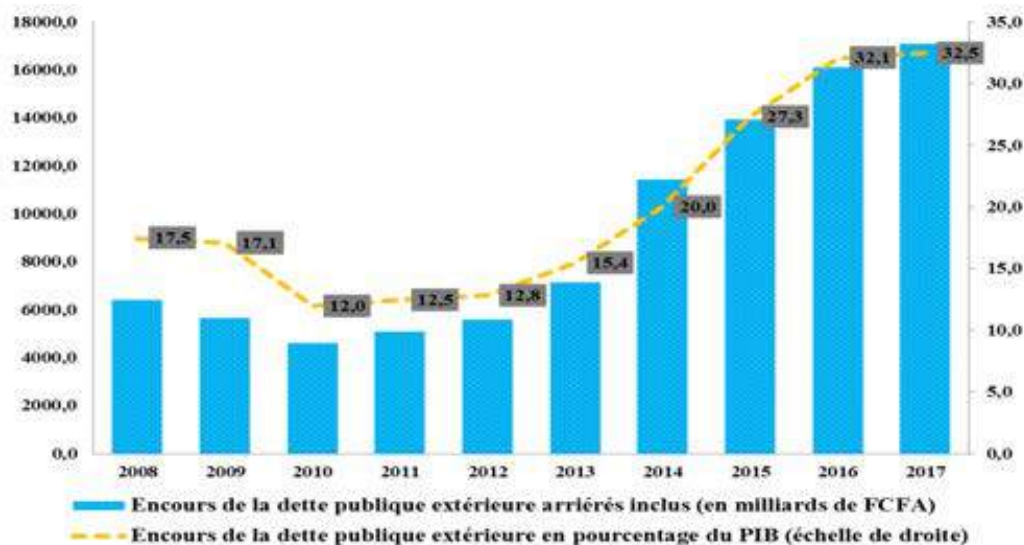


Sources : Administrations nationales et BEAC

- *Situation de la dette publique*

Le stock de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC est ressorti à 17 090,4 milliards (32,5 % du PIB), en augmentation de 6,0 % par rapport à 2016, reflétant essentiellement les nouveaux décaissements effectués au titre des appuis budgétaires consentis par le FMI dans le cadre des programmes conclus avec certains États de la Zone. Par ailleurs, la dette intérieure a atteint un niveau non négligeable avec un encours représentant 17,8 % du PIB de la sous-région en 2017.

Graphique 9 : Evolution de l'encours de la dette et du taux d'endettement extérieur de la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

S'agissant de la viabilité de la dette, bien que le taux d'endettement global (50,2 % du PIB) de la sous-région demeure en deçà du seuil communautaire de 70 %, les dynamiques convergentes de l'encours et du taux d'endettement extérieur sur les dix dernières années (2008-2017) sont révélatrices des inquiétudes importantes sur le portefeuille de la dette.

S'agissant de la dette extérieure, les indicateurs de viabilité de la dette extérieure font ressortir :

- (i) un ratio du service de la dette extérieure rapporté aux recettes budgétaires en régression de 17,7 % en 2016 à 17,1 % en 2017 ;
- (ii) un ratio du service de la dette extérieure sur les exportations de biens et services revenant de 10,3 % en 2016 à 9,0 % en 2017.

L'analyse du profil des ratios de la dette des pays à faible revenu (PFR) de la CEMAC, justifiant d'une faible qualité des institutions³, fait ressortir globalement un risque limité de surendettement. En effet, le Congo et le Tchad ont dépassé le seuil du ratio de

³ Les valeurs de l'indice CPIA des pays de la CEMAC tournent autour de 2,4 et 3,2 dans le rapport sur la solidité des institutions et la qualité des politiques de la Banque Mondiale de 2016. Ces valeurs correspondent aux seuils de 18 % du ratio de la dette extérieure/recettes budgétaires et 15 % du ratio du service de la dette/exportation.

service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires en 2017, tandis que les deux autres pays du panel ont présenté un profil d'endettement plutôt encourageant. De même, la dynamique décroissante des ratios d'endettement laisseraient présager une maîtrise graduelle du portefeuille de la dette extérieure desdits États.

Tableau 1 : Profil des ratios d'endettement des PFR de la CEMAC

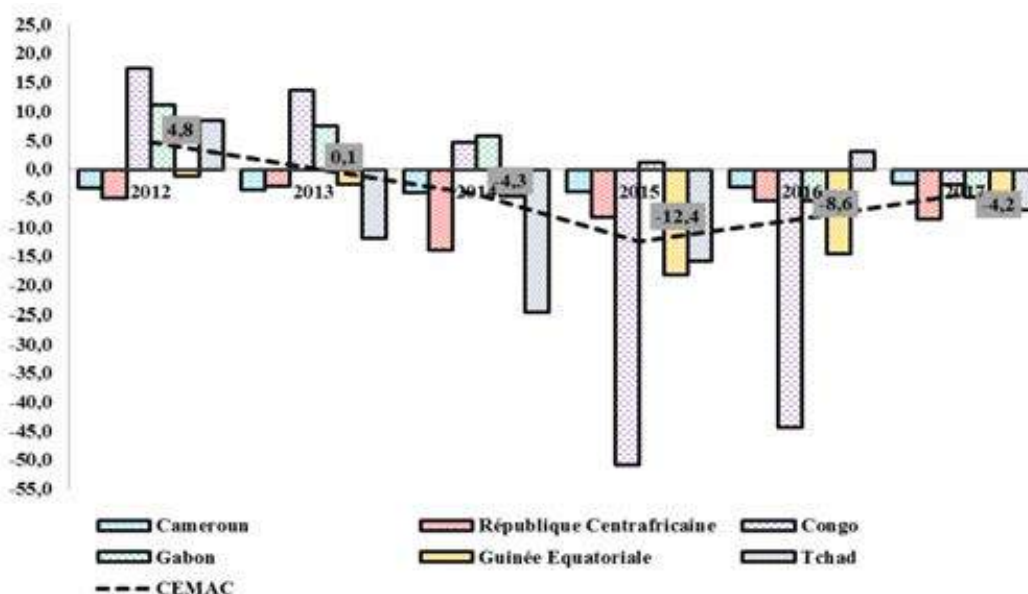
	service de la dette extérieure/recettes budgétaires			service de la dette extérieure/exportations de biens et services		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Cameroun	4,4	8,7	8,8	3,4	6,6	7,1
RCA	15,5	14,5	4,3	6,0	6,3	2,0
Congo	18,0	23,3	24,0	9,7	13,1	9,5
Tchad	127,6	40,1	30,0	54,8	16,3	12,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

C. Secteur extérieur

Au 31 décembre 2017, la situation extérieure des États de la Zone s'est traduite par un accroissement des exportations de pétrole et gaz, du bois et grumes induits par une légère augmentation de la production et un faible relèvement du niveau des prix. Ainsi, le solde des transactions courantes de la CEMAC (transferts publics inclus) s'est sensiblement amélioré en 2017 à -4,2 % du PIB, contre -8,6 % un an auparavant. De même, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières a considérablement augmenté passant de 327,9 milliards à 2 463,0 milliards entre 2016 et 2017.

Graphique 10 : Evolution du solde extérieur courant, transferts officiels inclus, des États de la CEMAC de 2013 à 2017



Sources : Administrations nationales et BEAC

Reflétant l'évolution de ses composantes, le déficit global de la balance des paiements a notablement diminué, revenant de 3705,7 milliards en 2016 à 127,9 milliards en 2017. Ce déficit a été comblé par des financements exceptionnels de 125,1 milliards provenant des accumulations d'arriérés ainsi que des restructurations au titre de la dette extérieure des États et, dans une moindre mesure, par une ponction sur les réserves officielles de change de 2,7 milliards.

D. Secteur monétaire

Evolution des principaux agrégats

L'encours du crédit intérieur a augmenté de 1,7 %, à 10 549,9 milliards, porté par la croissance de la position nette débitrice des États de la CEMAC vis-à-vis du système monétaire qui a évolué de 2 744,3, à 2 998,0 milliards sur la période sous revue. Sur la même période, les crédits à l'économie ont reculé de 1,9 %, à 7 793,1 milliards.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont maintenu leurs tendances baissières, ramenés de 2 416,4 à 2 322,3 milliards entre 2016 et 2017, en recul de 3,9 %. Le taux de couverture extérieure de la monnaie est revenu de 59,1 % en 2016 contre 57,5 % en 2017. Pour leur part, les réserves de change en mois d'importations de biens et services sont passées de 2,5 mois en 2016 à 2,7 mois en 2017, légèrement en dessous du minimum requis de 3 mois. En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré un léger repli de 0,3 % en 2017.

Liquidité du système bancaire

A fin 2017, la liquidité du système bancaire s'est globalement améliorée, à la faveur de l'apurement d'une partie de la dette intérieure dans certains pays de la sous-région à l'issue notamment des entrées de capitaux extérieurs dans le cadre des programmes économiques et financiers conclus par certains pays avec le FMI.

Ainsi, les réserves brutes (réserves libres⁴ et réserves obligatoires) des banques de la CEMAC ont évolué de 1 698,9 milliards en décembre 2016 à 1 762,4 milliards une année après, en hausse de 3,7 %. Par composante, les réserves libres du système bancaire de la CEMAC se sont accrues de 5,5 % à 1 319,9 milliards. A contrario, les réserves obligatoires se sont contractées de 1,1 % à 442,5 milliards.

S'agissant de la dynamique de certains ratios de la liquidité bancaire à fin décembre 2017, le coefficient de réserves (**réserves/dépôts**) s'est établi à 21,8 %, en progression de 0,9 point comparé au niveau atteint un an plus tôt, reflet d'un accroissement des réserves brutes des banques (+ 3,7 %) et de la baisse des dépôts bancaires (-0,6 %).

Le ratio **crédits à l'économie/dépôts**, traduisant la part des dépôts bancaires consacrée au financement de l'économie, s'est replié de 1,2 point à 92,1 % en 2017 ; tandis que le ratio **réserves libres/réserves obligatoires** a crû de 18,7 points, passant de 279,6 % à 298,3 %

⁴ Les réserves libres représentent la somme des placements des banques au marché monétaire, du solde de leur compte courant à la BEAC, ainsi que de leurs encaisses.

entre 2016 et 2017, en liaison avec la baisse des dépôts de la clientèle non financière auprès du système bancaire.

Enfin, le ratio **réserves libres/crédits à l'économie**⁵ a progressé de 1,2 point en décembre 2017 pour se situer à 17,8 %, après 16,5 % l'année dernière.

E. Aspects institutionnels

Climat des affaires et réformes institutionnelles

En attendant l'opérationnalisation de l'observatoire du climat des affaires en zone CEMAC (OCA-CEMAC) qui vise la réduction des coûts de transaction des entreprises et des droits d'enregistrement, la mise en place d'incubateurs ou encore l'établissement d'une charte régionale de la PME formelle, l'évaluation de l'environnement des affaires s'est appuyée sur les sources externes⁶. Ainsi, ces sources ont mis en évidence : *i*) l'opacité du secteur privé, *ii*) l'influence du crime organisé, *iii*) les faiblesses institutionnelles en matière de lutte contre la corruption et *iv*) la protection insuffisante des droits de propriété, en dépit des efforts réalisés par les États membres dans les domaines tels que la création d'entreprises et l'obtention de permis de bâtir en 2017.

Tableau 2 : Classement des pays de la CEMAC de 2013 à 2017 (DB)

Pays	2013 (185)*	2014 (189)	2015 (189)	2016 (189)	2017 (190)	Tendances
Cameroun	161	148	168	172	166	↑
Centrafrique	185	186	185	185	185	–
Congo	183	179	174	176	177	↓
Gabon	170	138	156	162	164	↓
Guinée Équatoriale	162	162	178	180	178	↑
Tchad	184	185	182	183	180	↑

(*) Nombre de pays couverts par le rapport.

Source : Rapports Doing Business 2013-2018, Banque mondiale.

Sur la période 2013-2017, la situation par pays laisse observer une tendance à l'amélioration pour le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Tchad. En revanche, le Congo et le Gabon ont présenté une tendance baissière sur la période retenue et la Centrafrique est en stagnation.

En matière de corruption, les pays de la CEMAC n'ont pas réalisé de progrès soutenus pour freiner cette gangrène. Toutefois, le Gabon fait toujours office de bon élève dans la Zone, suivi par le Cameroun et la Guinée Equatoriale.

⁵ Le ratio permet de comparer le volume de liquidité conservé librement par les banques à celui consacré au financement de l'économie.

⁶ Rapports Doing Business de la Banque Mondiale et Transparency International.

Tableau 3 : Classement des pays de la CEMAC suivant l'indice de corruption (2013 - 2017)

Pays	2013 (174)*	2014 (175)	2015 (175)	2016 (176)	2017 (176)	Tendances
Cameroun	144	136	130	130	145	↓
Centrafrique	149	150	145	145	159	↑
Congo	154	152	146	146	159	↓
Gabon	98	94	99	99	101	↓
Guinée Equatoriale	163	145	139	139	142	↓
Tchad	154	154	147	159	159	↓

(*) Nombre de pays couverts par le rapport.

Source : Rapports Transparency International 2013-18.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Durant l'année 2017, le GABAC a (i) poursuivi le processus d'évaluation du premier cycle des États et la préparation des évaluations du second cycle selon la méthodologie du GAFI, (ii) finalisé l'étude typologique engagée en 2016 sur les risques de blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme inhérents aux nouveaux moyens de paiement, (iii) initié une nouvelle étude relative aux risques induits par le change manuel et le transfert des fonds en Afrique centrale.

S'agissant de l'évaluation des États, des sources de vulnérabilités liées à l'importance des phénomènes criminels (détournement des deniers publics, escroquerie, corruption, etc.) générant des produits financiers conséquents, l'absence d'une approche cohérente et résolue de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB/FT) et l'indisponibilité d'information statistique permettant d'apprécier l'ampleur des activités criminelles ont été identifiées. Afin de pallier ces insuffisances, des recommandations ont été faites à l'endroit des États concernant, entre autres :

- le renforcement des contrôles auprès des différents assujettis en matière de LCB/FT ;
- la mise à la disposition des Agences Nationales d'Investigations Financières (ANIF) de moyens suffisants pour l'accomplissement de leurs missions ;
- la mise en place d'un mécanisme de production des statistiques en matière de LCB/FT ;
- la vulgarisation du Règlement CEMAC auprès des Magistrats et la publication des circulaires afin d'instruire ces acteurs de la Justice sur la nécessité d'ordonner la confiscation des biens de valeurs équivalentes à celle des biens ou instruments en lien avec des faits des procédures pénales ;
- la sensibilisation des institutions financières, les autres assujettis et acteurs étatiques sur la mise en œuvre du règlement CEMAC ;
- l'accélération du processus de ratification des instruments de coopération et d'échanges d'informations pris dans le cadre des communautés CEMAC et CEEAC.

Concernant l'exercice typologique sur les NMP, l'étude a mis en exergue les éléments ci-après :

- la forte croissance dans la CEMAC des paiements effectués au moyen d'un téléphone mobile (mobile money) ainsi que ceux réalisés en ligne sur des sites internet ;
- le manque de traçabilité des paiements réalisés, les défaillances des dispositifs réglementaires et de surveillance, et l'anonymat des auteurs de certaines transactions ont constitué les principaux facteurs de risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ;
- le dispositif juridique encadrant l'utilisation de la monnaie électronique dans la sous-région ne prend pas en compte de façon adéquate les objectifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme tels qu'ils sont prévus par le Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM du 16 avril 2016, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme et de la prolifération en Afrique centrale.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION DU SYSTEME FINANCIER EN 2017

STRUCTURE DU SYSTEME FINANCIER SOUS-REGIONAL

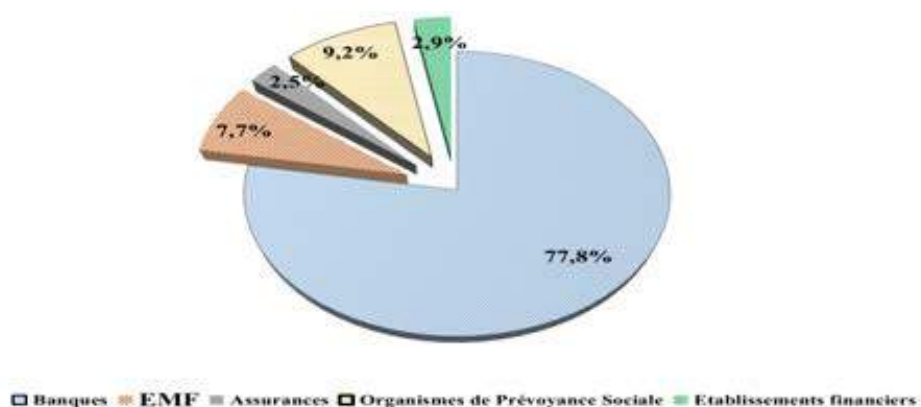
De taille assez modeste, le système financier de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale est constitué des institutions financières, du marché des capitaux et des infrastructures de marchés.

Le secteur des institutions financières comprend quatre sous-secteurs : *i)* les établissements de crédit, avec 51 banques en activité et 11 établissements financiers, *ii)* la microfinance totalisant 857 établissements ayant reçu l'avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), *iii)* les sociétés d'assurance avec 58 compagnies supervisées par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), et *iv)* les organismes de prévoyance sociale (OPS) avec un effectif de 8 OPS sous le contrôle de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES).

Le marché des capitaux est compartimenté en marchés monétaire et financier. S'agissant du premier, il est composé notamment du volet des interventions de la Banque centrale et du marché interbancaire. Au titre des marchés financiers, coexistent deux bourses de valeurs dans la sous-région : la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC) et la Douala Stock Exchange (DSX).

Les infrastructures de marché renferment : *i)* le système de règlement brut en temps réel (RBTR) dénommé Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA), *ii)* le système de règlement de masse dit Système de Télécompensation en Afrique centrale (SYSTAC), *iii)* le Système de Monétique Interbancaire (SMI), *iv)* la monnaie électronique et *v)* trois dépositaires centraux (BVMAC, CAA, CRCT).

Graphique 11 : Structure de l'actif total du secteur financier de la CEMAC au 31 décembre 2017



Sources : CIMA, CIPRES, COBAC

Les actifs du système financier ont représenté 33,4 % du PIB sous-régional en 2017, contre 35,8 % en 2016 avec une prédominance du secteur bancaire dans l'ensemble des pays de la CEMAC.

Tableau 4 : Composition du secteur financier en 2016 et 2017

	2016			2017		
	Actif total			Actif total		
	Nombre	en % du total	en % du PIB	Nombre	en % du total	en % du PIB
Secteur bancaire	52	79,3	28,4	51	77,8	26,0
Établissements de microfinance	829	7,0	2,5	857	7,7	2,6
Secteur des assurances	55	2,5	0,9	58	2,5	0,8
Organismes de prévoyance sociale	8	8,2	2,9	8	9,2	3,1
Autres établissements financiers	10	2,9	1,1	11*	2,9	1,0
Total	954	100	35,8	985	100	33,4

*Sept (7) établissements ont procédé au reporting CERBER.

Sources : BEAC, CIMA, CIPRES, COBAC.

I. SITUATION DES INSTITUTIONS FINANCIERES

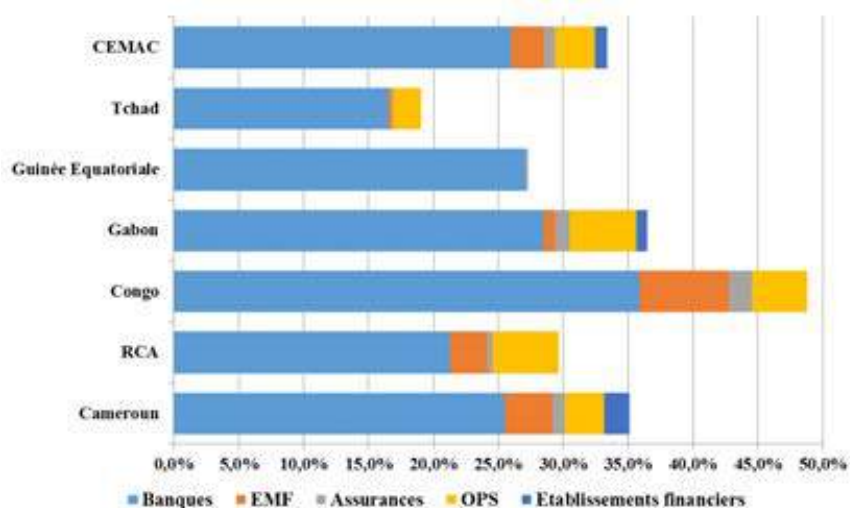
Dans un environnement sous-régional marqué par une faible reprise de l'activité économique, le total du bilan des banques implantées dans cet espace s'est dégradé de 3,0 %, à la faveur de la diminution concomitante des crédits et des dépôts de la clientèle. Plus de la moitié des créances en souffrance ont été provisionnées par les banques ; tandis que la liquidité bancaire s'est renforcée.

De même, les autres établissements financiers ont enregistré un recul du volume de leurs activités de 2,7 %, alors que le secteur de la microfinance est demeuré fragile, en rapport avec le non-respect de plusieurs normes prudentielles par les assujettis.

Les sociétés d'assurance ont connu un fléchissement des primes émises de 1,7 %, nonobstant une couverture satisfaisante des engagements règlementés (passifs exigibles) par les actifs de qualité des entreprises vie (103,6 %) et non-vie (113,5 %).

Sur la même période, le volume d'activité des OPS de la sous-région s'est accru de 10,2 %. Toutefois, l'insuffisance de trésorerie pour faire face aux engagements à court terme de ces organismes a constitué l'une des principales sources de vulnérabilité du secteur.

Graphique 12 : Actifs des institutions financières sur le PIB au 31 décembre 2017



Sources : BEAC, CIMA, CIPRES, COBAC.

A. Secteur bancaire

Tout comme en 2016, l'industrie bancaire de la CEMAC comptait 51 banques en activité au 31 décembre 2017, réparties entre le Cameroun (14 banques), la République Centrafricaine (4 banques), le Congo (11 banques), le Gabon (08 banques), la Guinée Equatoriale (5 banques) et le Tchad (9 banques). Ce secteur est contrôlé, supervisé et réglementé par la COBAC.

1. Situation d'ensemble

Les évolutions décrites ci-dessous concernent la situation des 51 banques procédant au reporting du système de Collecte, Exploitation et Restitution aux Banques des États Réglementaires (CERBER).

1.1. Evolution des principaux agrégats

Sur la période sous revue, le total agrégé des bilans des banques de la CEMAC s'est situé à 12 685,1 milliards, en retrait de 3,0 % comparé à la situation qui prévalait un an auparavant.

**Tableau 5 : Evolution des principaux postes des bilans des banques
(en millions de FCFA)**

	2015	2016	2017
Dépôts de la clientèle	9 857 711	9 426 115	9 339 476
Crédits bruts	8 097 761	8 503 793	8 465 529
Créances en souffrance	1 016 165	1 267 407	1 446 874
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	593 486	716 844	843 170
Crédits nets	7 504 275	7 786 949	7 622 359
Capitaux permanents	1 392 259	1 478 180	1 534 303
Valeurs immobilisées	822 902	1 027 706	1 110 788
Autres postes nets	170 342	110 399	174 368
Excédent / déficit de trésorerie	3 076 585	2 200 017	2 312 568
Total bilan	12 823 779	13 074 116	12 685 060

Source : COBAC

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont diminué de 0,9 %, en variation annuelle, à 9 339,5 milliards (73,6 % du total du bilan) par rapport à l'année 2016. De même, les crédits bruts à la clientèle sont revenus de 8 503,8 milliards en 2016 à 8 465,5 milliards en 2017, en légère contraction de 0,4 %.

Les créances en souffrance⁷ se sont établies à 1 446,9 milliards au 31 décembre 2017, contre 1 267,4 milliards sur la même période en 2016, représentant 17,1 % des crédits bruts (contre 14,9 % l'année précédente). Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 58,3 %, contre 56,6 % un an plus tôt. Sur la base des déclarations des banques et des résultats des dernières vérifications effectuées par la COBAC, les besoins de provisions complémentaires ont reculé de 45,0 %, à 11,0 milliards.

Les crédits à la clientèle ont été couverts à 122,5 % par les dépôts, contre un taux de 110,9 % en 2016. Les banques de la CEMAC ont dégagé un **excédent de capitaux permanents** de 423,5 milliards par rapport aux valeurs immobilisées, en baisse de 6,1 %. En outre, les opérations avec la clientèle ont dégagé un **excédent de ressources** de 1 717,0 milliards, en progression de 4,7 %, induisant un **excédent de trésorerie** en hausse de 5,1 % ressortant à 2 312,6 milliards.

1.2. Evolution des ressources collectées

Les ressources collectées sont essentiellement constituées des ressources à vue (73,3 %) et des ressources à terme (21,6 %).

Les ressources à vue (y compris les comptes d'épargne sur livrets) ont diminué de 2,0 % par rapport à leur niveau de décembre 2016, pour s'établir à 6 851,1 milliards. Les ressources à terme collectées auprès de la clientèle (constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial, notamment des bons de caisse) sont revenues de 2 037,9 milliards en 2016 à 2 013,1 milliards en 2016, en recul de 1,2 %.

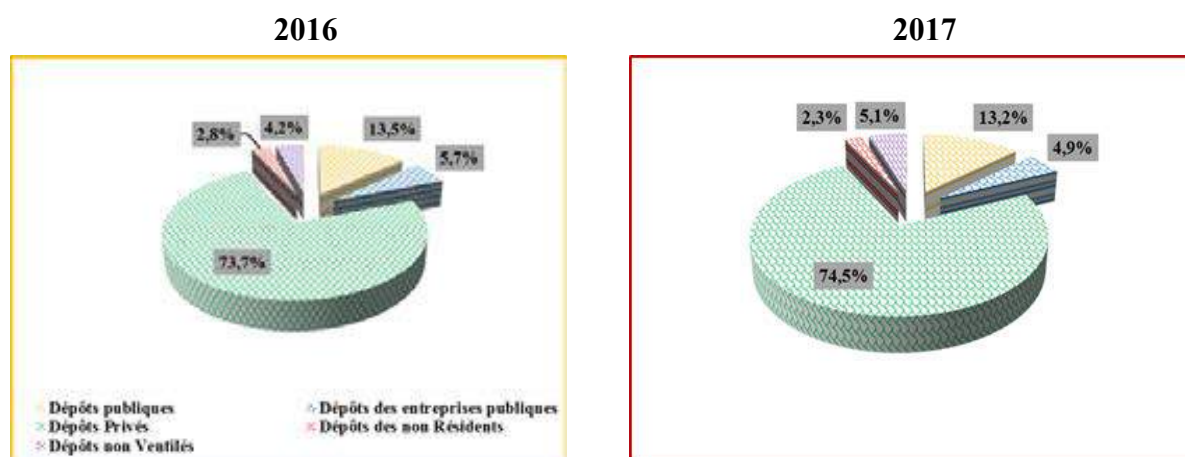
**Tableau 6 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes
(en millions de FCFA)**

	2015	2016	2017
Comptes à vue	7 411 820	6 989 438	6 851 119
Comptes à terme	1 761 472	1 729 110	1 680 697
Comptes de dépôts à régime spécial	279 109	308 755	332 438
Autres comptes	380 194	370 045	441 126
Dettes rattachées	25 116	28 767	34 096
TOTAL	9 857 711	9 426 115	9 339 476

Source : COBAC

⁷ Somme des créances impayées, créances immobilisées et créances douteuses.

Graphique 13 : Structure des dépôts de la clientèle

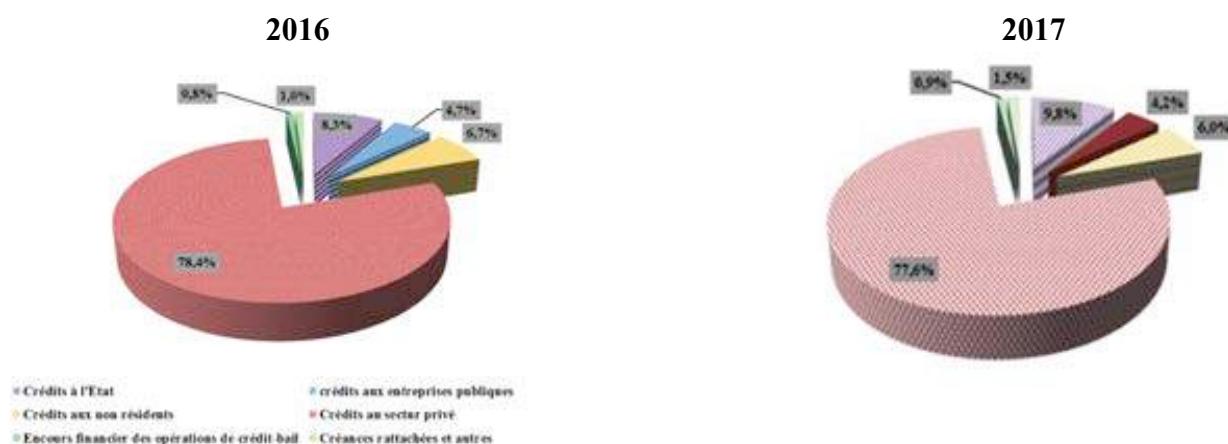


Source : COBAC

1.3. Evolution des crédits distribués

Les crédits distribués se sont contractés de 0,4 %, à 8 503,8 milliards, en liaison avec la réduction des concours bancaires octroyés aux entreprises publiques (-11,0 % à 354, 4 milliards), aux non-résidents (-10,8 % à 572,3 milliards) et, dans une moindre mesure, au secteur privé (-1,4 % à 6 567,8 milliards). Toutefois, cette tendance baissière a été atténuée par l'accroissement des crédits aux États (18,2 % à 831,5 milliards).

Graphique 14 : Structure des crédits bruts par type de bénéficiaires



Source : COBAC

2. *Respect des normes prudentielles*

Au plan prudentiel, sur la base des états déclaratifs au 31 décembre 2017, la situation se présente comme suit :

- **45 banques** ont été en conformité avec les dispositions relatives à la *représentation du capital minimum*, contre 46 banques à fin 2016.
- **45 banques** ont présenté en matière de solvabilité, un *ratio de couverture des risques* pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 %, contre 44 banques un an plus tôt.
- **45 banques** sont parvenues à respecter la *limite globale* de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres, comme l'année précédente.
- **30 banques** se sont conformées à la *limite individuelle* de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets (contre 37 banques en 2016).
- **40 banques** ont présenté un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes supérieur ou égal au minimum de 100 %, contre 39 au 31 décembre 2016.

Tableau 7 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles

Norme prudentielle	2016	2017
Capital minimum	46	45
Couverture des risques	44	45
Plafond global des risques	45	45
Plafond individuel des risques	37	30
Couverture des immobilisations	39	40
Rapport de liquidité	40	40
Coefficient de transformation	41	41
Engagements sur les apparentés	41	42
Adéquation des fonds propres	34	28
Nombre total de banques	52	51

Source : COBAC

S'agissant de la liquidité, **40 banques** ont affiché un *rapport de liquidité* supérieur ou égal au minimum réglementaire de 100 %, comme l'année précédente. De même, 41 banques, comme en 2016, sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (ratio de couverture des immobilisations).

Enfin, **42 banques** ont maintenu la somme des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants, ainsi que sur leur personnel en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (le nombre de banques en conformité était de 41 un an auparavant).

Au total, **28 banques** ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat, contre 34 l'année précédente à la même date.

3- Principales réformes menées en 2017

Aucune réforme majeure n'a été relevée dans l'écosystème bancaire sous-régional en 2017.

B. Secteur des établissements financiers

Au 31 décembre 2017, le système financier de la CEMAC comptait 11 établissements financiers répartis comme suit : 8 au Cameroun et 3 au Gabon. Seuls 8⁸ établissements ont procédé régulièrement aux déclarations réglementaires.

1. Situation d'ensemble

L'activité des établissements financiers dans la sous-région a été marquée par une diminution du total du bilan de 12,9 milliards en valeur absolue entre 2016 et 2017, soit -2,7 %. Cette régression a été essentiellement observée au Gabon, en lien avec la contraction des crédits au secteur privé de l'économie. De manière générale, la situation a été caractérisée par :

- un recul des crédits bruts à la clientèle de 8,3 %, à 315,3 milliards ;
- un niveau encore élevé des créances en souffrance à 157,0 milliards en 2017 (49,8 % des crédits bruts) contre 167,4 milliards en décembre 2016 (48,7 % des crédits bruts) ;
- un accroissement de l'excédent de trésorerie de 2,2 %, à 110,7 milliards ;
- une contraction de l'excédent de capitaux permanents (-7,1 %).

⁸ 2 établissements financiers qui ne procèdent pas aux déclarations CERBER : la SNI (Société Nationale des Investissements) et SRC (Société de Recouvrement des Créances du Cameroun), établissements publics du Cameroun. Elles déclarent semestriellement et annuellement sur support papier. Wafa, n'a pas encore démarré ses activités.

**Tableau 8 : Evolution des principaux postes des bilans des établissements financiers
(en millions de FCFA)**

	2015	2016	2017
Dépôts de la clientèle⁹	42 080	53 163	39 104
Crédits bruts	352 936	343 496	315 319
Créances en souffrance	149 047	167394	157 083
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	75 353	78 936	79 519
Crédits nets	277 583	264 560	235 800
Capitaux permanents	320 187	328 194	322 496
Valeurs immobilisées	34 707	25 748	40 040
Autres postes nets	19 294	21 266	26 850
Excédent / déficit de trésorerie	73 519	108 356	110 748
Total bilan	475 919	483 557	470 655

Source : COBAC

2. Respect des normes prudentielles

Sur la base des états réglementaires transmis au Secrétariat Général de la COBAC, seuls trois établissements financiers en activité dans la CEMAC ont respecté toutes les normes prudentielles. La situation prudentielle globale se décline comme suit :

- **6 établissements** ont été en conformité avec les dispositions relatives à la *représentation du capital minimum* ;
- En matière de solvabilité, **8 établissements** ont extériorisé un *ratio de couverture des risques* pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 % ;
- **8 établissements** sont parvenus à respecter la *limite globale* de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres, ou encore la *norme de division des risques* ;
- **7 établissements** se sont conformés à la *limite individuelle* de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets ;
- **8 établissements** ont présenté un *ratio de couverture des immobilisations* par les ressources permanentes supérieur ou égal au minimum de 100 %.

En ce qui concerne le rapport de liquidité, **5 établissements** ont constitué des disponibilités à vue ou à moins d'un mois supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme.

⁹ Les établissements financiers ne peuvent recevoir des fonds du public à vue et à moins de deux ans de terme (article 11 du règlement COBAC R-2009/02/ portant fixation des catégories des établissements de crédit, de leur forme juridique et des activités autorisées).

S'agissant du *coefficient de transformation à long terme*, **7 établissements** sont parvenus à financer à hauteur de 50 % au moins (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes.

Enfin, **8 établissements** ont maintenu la somme des *engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants, ainsi que sur leur personnel*, en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets.

Tableau 9 : Nombre d'établissements financiers respectant les normes prudentielles

Norme prudentielle	2016	2017
Capital minimum	4	6
Couverture des risques	7	8
Plafond global des risques	7	8
Plafond individuel des risques	7	7
Couverture des immobilisations	7	8
Rapport de liquidité	8	5
Coefficient de transformation	8	7
Engagements sur les apparentés	7	8
Nombre total d'établissements financiers	8	8

Source : COBAC

C. Secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2017, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 857 établissements ayant reçu l'avis conforme de la COBAC.

Tableau 10 : Répartition du nombre d'EMF par catégorie et par pays

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
1^{ère} catégorie	487	21	56	5	1	193	763
-Indépendants	199	5	22	5	1	13	246
-Réseaux	288	16	34	-	-	180	517
2^{ème} catégorie	54	3	12	10	2	5	86
3^{ème} catégorie	4	-	2	1	1	-	8
TOTAL	545	24	70	16	4	198	857

Source : COBAC

1. Evolution des principaux agrégats

Sur la période sous-revue, le total des bilans des EMF de la sous-région est ressorti à 1 247,8 milliards, en progression de 8,3 % par rapport à l'année dernière.

**Tableau 11 : Evolution des principaux postes des bilans des EMF
(en millions de FCFA)**

	2015	2016	2017
Dépôts de la clientèle	862 208	909 448	987 362
Crédits bruts	480 705	572 967	631 523
Créances en souffrance	62 868	81 275	93 206
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	53 517	71 760	83 583
Crédits nets	427 188	501 207	547 940
Capitaux permanents	107 580	143 390	130 418
Valeurs immobilisées	134 456	121 312	111 134
Excédent/déficit de trésorerie	461 180	431 835	471 780
Total bilan	1 093 796	1 152 138	1 247 826

Source : COBAC

Les dépôts collectés ont progressé de 8,6 %, à 987,4 milliards. Les ressources à vue (96,5 % des dépôts collectés) se sont établies à 952,7 milliards, en hausse de 16,8 %. De même, les ressources à terme (3,5 % des dépôts collectés) se sont accrues de 3,2 %, à 34,6 milliards.

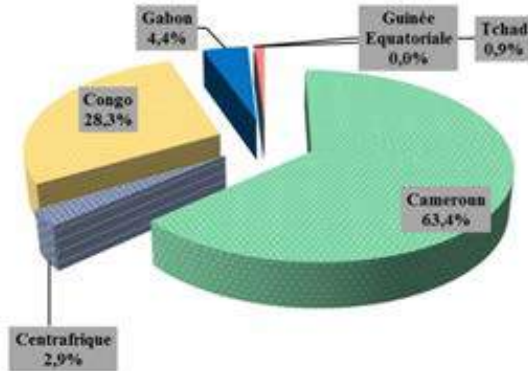
Les crédits bruts sont ressortis à 631,5 milliards en 2017, en hausse de 10,3 %. Les créances en souffrance se sont élevées à 93,2 milliards, représentant environ 15 % des crédits bruts.

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont été augmentées à 83,6 milliards, impliquant un taux de couverture des créances en souffrance par les provisions de 89,7 %, contre un taux de 90,7 % un an plus tôt. De son côté, la couverture des crédits par les dépôts s'est fixée à 156,3 %.

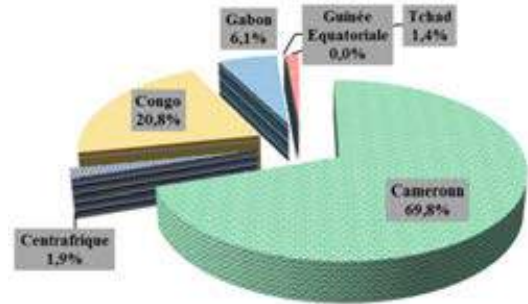
Enfin, l'excédent de trésorerie s'est amélioré de 9,2 % comparativement à la situation qui prévalait l'année dernière, à 471,8 milliards.

Graphique 15 : Répartition par pays des dépôts de la clientèle, crédits et total bilan

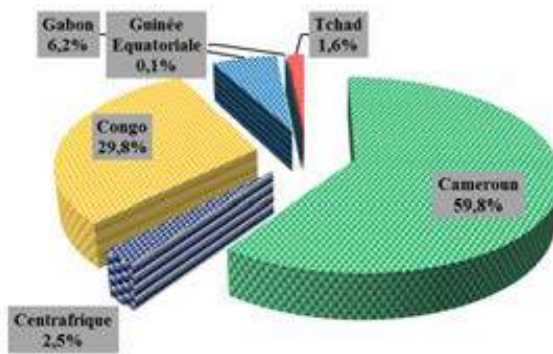
Dépôts



Crédits



Total bilan



Source : COBAC

2. Contribution à l'inclusion financière

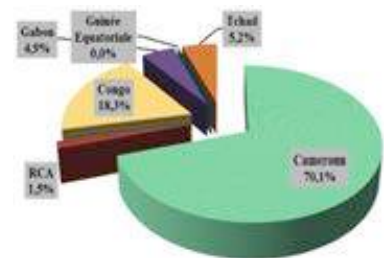
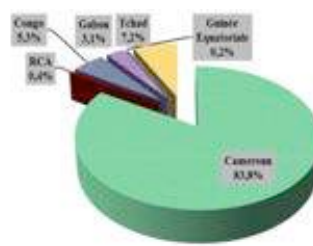
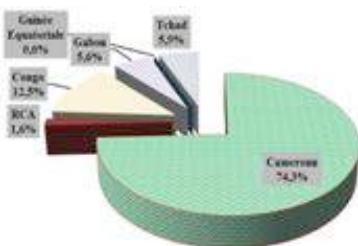
La contribution à l'inclusion financière des EMF s'apprécie notamment à travers le nombre de clients et de membres, de guichets et de comptes de dépôts.

Graphique 16 : Répartition par pays des clients, guichets et comptes de dépôts de la clientèle des EMF

Clients et membres

agences et guichets

comptes de dépôts



Source : COBAC

Le nombre de clients et membres déclarés des EMF est passé de 2 690 520 en 2016 à 2 981 102 un an plus tard, en hausse de 10,1 %. En revanche, le nombre d'agences et guichets est revenu de 1 921 en 2016 à 1 842 en 2017 à cause de la fermeture de plusieurs points de vente, notamment en réseau. Cependant, le nombre de comptes de dépôts a progressé de 8,4 % à 3 402 108 au 31 décembre 2017.

3. *Situation prudentielle*

La situation prudentielle des établissements de microfinance dans la sous-région est restée globalement fragile, eu égard au non-respect de plusieurs normes de solidité. Ainsi, plusieurs EMF ont présenté une situation de liquidité préoccupante dans la quasi-totalité des pays.

4. *Principales réformes menées en 2017*

Au cours de l'année 2017, les règlements ci-après ont été adoptés pour encadrer l'activité de microfinance :

- règlement COBAC EMF R-2017/01 fixant les formes juridiques de chaque catégorie d'établissement de microfinance ;
- règlement COBAC EMF R-2017/02 fixant le nombre minimum de sociétaires, le maximum de parts détenues par un membre et le minimum d'établissements affiliés pour la création d'un réseau ;
- règlement COBAC EMF R-2017/03 portant fixation du capital social minimum des établissements de microfinance des deuxième et troisième catégories ;
- règlement COBAC EMF R-2017/04 relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de microfinance ;
- règlement COBAC EMF R-2017/05 relatif aux conditions et modalités de délivrance des agréments des établissements de microfinance, de leurs dirigeants et commissaires aux comptes ;
- règlement COBAC EMF R-2017/06 relatif au contrôle interne dans les établissements de microfinance ;
- règlement COBAC EMF R-2017/07 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances des établissements de microfinance ;
- règlement COBAC EMF R-2017/08 portant limitation du montant des crédits accordés par les établissements de microfinance ;
- règlement COBAC EMF R-2017/09 relatif aux modifications de situation juridique et aux conditions de prise de participation dans les EMF ;
- règlement COBAC EMF R-2017/10 fixant les règles de supervision applicables aux établissements de microfinance de deuxième catégorie et aux organes factiers dont le montant des dépôts est supérieur à cinquante milliards ;
- règlement COBAC EMF R-2017/11 relatif aux diligences des commissaires aux comptes des établissements de microfinance.

D. Secteur des assurances

Au 31 décembre 2017, le nombre de compagnies d'assurances dans la CEMAC était de 58, réparti entre le Cameroun (28), la RCA (3), le Congo (8), le Gabon (11), la Guinée Equatoriale (4) et le Tchad (4). Le secteur est régulé par la CIMA.

Graphique 17 : Structure du secteur des assurances dans la CEMAC (en % du chiffre d'affaires)



Source : CIMA

L'évolution des activités du secteur des assurances s'apprécie à travers le chiffre d'affaires, les arriérés de primes, les charges de sinistres, les produits financiers et les charges de gestion.

1. Evolution des activités d'assurances non-vie

Au 31 décembre 2017, les primes émises (chiffre d'affaires) dans la branche non-vie ont enregistré un repli de 2,4 %, à 324,3 milliards. Le sous-secteur non vie est resté dominé par la branche « assurance automobile », avec 30,7 % des émissions, suivi par les branches « accidents corporels et maladie » (19,7 %), « incendie et autres dommages aux biens » (13,8 %), et « autres risques directs dommages » (11,8 %).

Les arriérés de primes ont augmenté de 4,9 %, à 60,1 milliards, traduisant le non-respect des dispositions du code des assurances de la CIMA et des circulaires rattachées dans certains marchés.

Les charges de sinistres ont diminué de 0,7 % pour s'établir à 113,9 milliards. La sinistralité s'est située à environ 36,6 % dans l'ensemble de la CEMAC et demeure encore faible par rapport à des marchés plus matures. Ce résultat pourrait traduire une bonne sélection des risques, mais il reflète surtout un faible retour aux assurés et bénéficiaires de contrats. Des marges de progression importantes existent pour que les engagements pris par les assureurs soient entièrement respectés et que les assurés et bénéficiaires de contrats soient correctement indemnisés.

Les placements effectués par les assurances ont généré des produits financiers nets estimés à 8,1 milliards en 2017, en légère baisse de 0,6 % par rapport à 2016 (soit un taux de rendement de 2,8 %). Cette situation d'ensemble masque cependant des hétérogénéités entre les pays car des rendements négatifs ont été enregistrés au Congo.

Enfin, les commissions payées ont reculé de 0,4 %, à 37,5 milliards, tandis que les autres charges nettes ont augmenté de 1,9 %, à 75,0 milliards.

2. Evolution des activités d'assurances vie et capitalisation

A fin 2017, le chiffre d'affaires en assurance vie s'est accru de 1,5 %, à 81,7 milliards. Les assurances collectives ont représenté 55,1% des émissions (soit 45,1 milliards), contre 43,2 % pour les assurances individuelles (soit 35,29 milliards). Le portefeuille des assurances individuelles a été dominé par les sous-catégories « Mixtes » (55,1 %) et « Epargne » (36,0 %), tandis que les assurances collectives ont été constituées essentiellement des sous-catégories « Epargne » (50,4 %) et « Contrat en cas de décès » (45,8 %).

Les arriérés de primes ont augmenté de 15,8 %, à 7,9 milliards, représentant 9,7 % des primes émises.

Les charges de prestations et de provisions se sont établies à 64,9 milliards au 31 décembre 2017, en hausse de 12,7 % par rapport à l'exercice écoulé. Elles ont représenté 79,4 % des primes émises de l'exercice.

Les produits financiers nets sur les placements se sont accrus de 65,1 %, à 12,4 milliards, affichant un taux de rendement de 4,2 %. Ce taux mis en rapport avec le taux d'intérêt technique de 3,5 % permet de constater une amélioration de la marge pour une rémunération additionnelle des contrats d'assurances.

Enfin, les commissions payées se sont contractées de 5,7 %, à 5,9 milliards, alors que les frais généraux ont augmenté de 1,3 %, à 17,8 milliards. Le niveau élevé des frais généraux devrait obérer la rentabilité des contrats vie.

3. Investissements du secteur des assurances

Le montant total des placements des sociétés d'assurance pour l'ensemble de la Zone est passé de 581,0 milliards en 2016 à 588,6 milliards en 2017, en progression de 1,3 %.

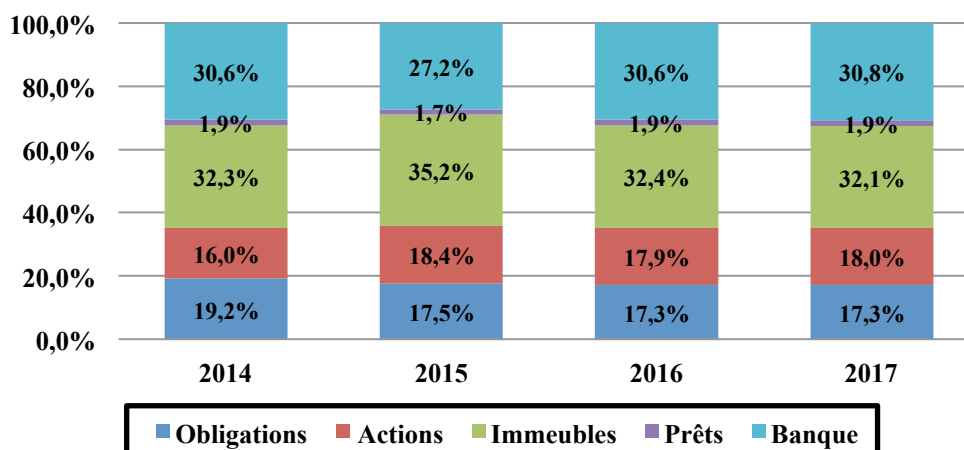
Tableau 12 : Répartition des investissements des sociétés d'assurances dans la CEMAC

Actifs représentatifs	Valeur de couverture (en millions de FCFA)	Part (en %)
Obligations	119 652	20,3
Actions	77 709	13,2
Immeubles	121 006	20,6
Prêts	25 219	4,3
Banque	238 807	40,6
Avances sur contrats vie	6 177	1,0
Total placement	588 570	100,0

Source : CIMA

En *assurance non-vie*, sur un volume de placement de 294,4 milliards, les actifs immobiliers et les dépôts bancaires ont représenté 32,1 % et 30,8 % respectivement.

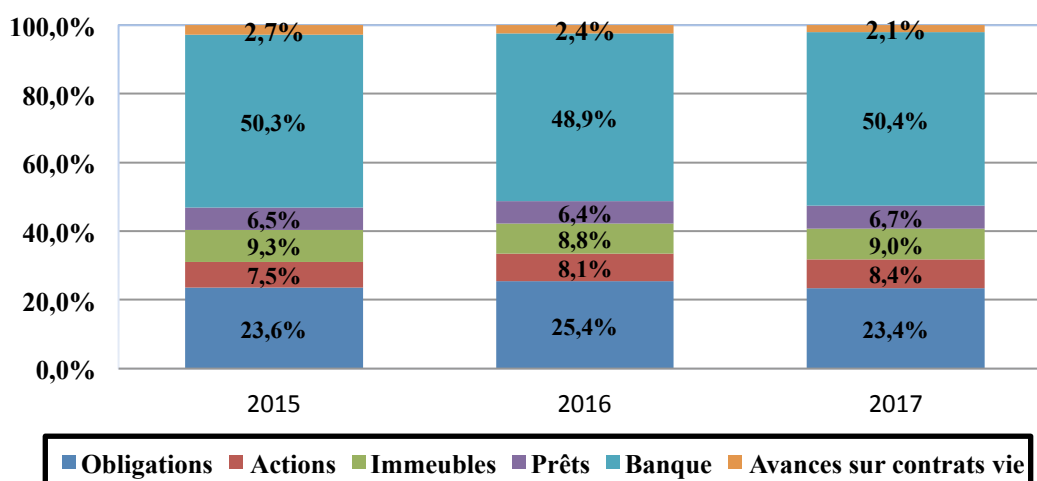
Graphique 18 : Structure des placements en assurance non-vie



Source : CIMA.

S'agissant des *assureurs vie et capitalisation*, les investissements se sont établis à 294,1 milliards, dont 50,4 % des dépôts bancaires et 23,4 % des obligations.

Graphique 19 : Structure des placements en assurance vie



Source : CIMA.

Par ailleurs, le manque de dynamisme des marchés financiers, couplé à l'absence d'une véritable politique de placement, réduit la possibilité pour les assureurs de procéder à une meilleure diversification de leurs portefeuilles de placements. L'incidence de cette situation est plus marquée pour les assurances-vie puisque les assurés sont rémunérés directement à partir des produits financiers générés par les placements effectués.

4. Situation prudentielle

Au niveau prudentiel, la situation des sociétés d'assurance non-vie et vie s'est révélée dans l'ensemble satisfaisante.

En assurances non-vie, les *engagements réglementés* de 279,4 milliards ont été couverts à hauteur de 317,0 milliards par des actifs représentatifs, soit un taux de couverture

de 113,5 % et un excédent de 37,6 milliards. En effet, la couverture des engagements réglementés mesure la capacité d'une société d'assurance à faire face à ses engagements à l'aide d'actifs de qualité prévus à l'article 335 du Code des assurances.

L'excédent de *marge de solvabilité*¹⁰ s'est établi à 59,6 milliards en 2017, contre 51,6 milliards en 2016, pour une exigence réglementaire de 45,1 milliards.

S'agissant de la *branche vie et capitalisation*, les *engagements réglementés* de 295,2 milliards ont été couverts à concurrence de 305,7 milliards par des actifs représentatifs, soit un taux de couverture de 103,6 % et un excédent de 15,6 milliards.

La *marge de solvabilité* a enregistré un surplus de 11,5 milliards en 2017, contre 6,6 milliards un an auparavant, pour une exigence de marge de solvabilité de 13,1 milliards en 2017.

Enfin, la liquidité de l'ensemble du secteur s'est améliorée en 2017. Le ratio de trésorerie du secteur sur le total des engagements réglementés est passé de 40,5 % à 41,5 % entre 2016 et 2017.

¹⁰ La marge de solvabilité permet de s'assurer que la compagnie dispose de fonds propres nécessaires pour faire face notamment à une dérive de la sinistralité.

5. Principales réformes

En 2017, la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances a poursuivi les réformes entamées l'année dernière, notamment sur :

- Les conditions d'agrément et de contrôle des entreprises de réassurances et la modification de l'article 308 du Code des assurances portant sur l'assurance directe à l'étranger et la cession en réassurance. En effet, les conditions d'agrément et de contrôle de la réassurance et des entreprises de réassurance visent (i) la mise en place des conditions transparentes et conformes aux standards de l'IAIS¹¹ et (ii) l'agrément et le contrôle de la réassurance et des entreprises de réassurance.
- L'augmentation du capital minimum des sociétés anonymes d'assurances de 1 à 5 milliards et de 0,8 à 3 milliards du fonds d'établissement des sociétés d'assurances mutuelles. Cette réforme consiste, entre autres, à renforcer la robustesse et réduire la probabilité de ruine des sociétés d'assurance, opérer une consolidation du secteur, et accroître la capacité de rétention des compagnies.
- La provision de gestion en assurance vie qui vise à couvrir les charges de gestion futures des contrats non couvertes par des chargements sur primes. En effet, les charges de gestion des assureurs vie étant largement supérieures aux chargements de gestion, l'impact de la provision de gestion sur les comptes des assureurs vie pourrait être significatif et nécessiter dans la majorité des cas un apport additionnel de fonds propres.

E. Secteur de la prévoyance sociale

En 2017, le nombre d'organismes de prévoyance sociale (OPS) dans la CEMAC est demeuré à 8 à raison d'un OPS par pays à l'exception du Gabon qui en dispose de 3.

1. Evolution des activités

Le total des bilans des OPS de la sous-région s'est établi à 1 494,3 milliards, à fin décembre 2017, contre 1 356,4 milliards en 2016, en hausse de 10,2 %.

Les ressources de cotisations collectées ont progressé de 9,7 %, à 548,1 milliards. Les prestations servies ont également progressé de 0,3 %, à 342,3 milliards, et ont été essentiellement réalisées dans le cadre de la Pension Vieillesse Invalidité Décès (PVID), d'Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (ATMP), de Prestations Familiales (PF) et d'Assurance Maladie (AM) dont la couverture est encore embryonnaire. Sur la période sous revue, les OPS ont réalisé un résultat net d'exploitation de 51,9 milliards, contre un déficit de 7,9 milliards à fin décembre 2016.

¹¹ International association of insurance supervisors.

**Tableau 13 : Détail des ressources collectées, des prestations servies et des résultats nets des OPS
(en millions FCFA)**

PAYS	Ressources collectées		Prestations servies		Résultats nets	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Cameroun	156 062,9	167 835,3	83 938,6	88 909,4	43 778,4	54 271,7
RCA	10 451,9	10 451,9	4 463,7	4 463,7	2 355,5	2 355,5
Congo	70 730,5	94 636,5	49 912,2	40 609,9	600,7	388,5
Gabon	246 168,0	258 321,3	195 033,8	202 063,8	-51 096,4	-3 045,6
Guinée équatoriale	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Tchad	16 010,2	16 810,3	7 905,6	9 312,1	-3 552,5	-2 058,0
Total	499 423,7	548 055,3	341 254,0	342 358,9	-7 914,3	51 912,0

Source : CIPRES

2. Structure des investissements

Le portefeuille de placements des organismes de prévoyance sociale dans la CEMAC s'est accru de 5,3 % pour s'établir à 286,3 milliards au 31 décembre 2017. Il est constitué essentiellement des dépôts à terme dans les banques et établissements financiers (75,8 %), traduisant ainsi une faible diversification des investissements du secteur et une forte exposition sur les banques.

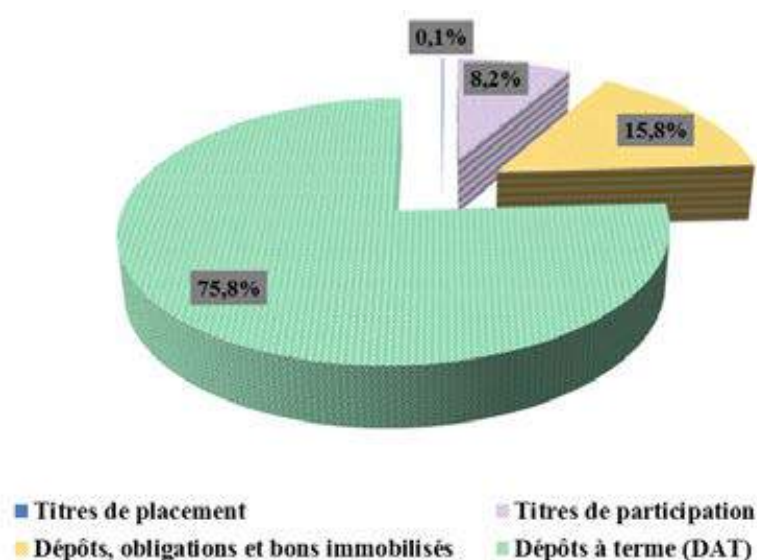
**Tableau 14 : Structure des investissements des OPS de la CEMAC par pays
(en millions de FCFA)**

Type de placement	Montant CEMAC	Cameroun	RCA	Congo	Gabon	Guinée EQ	Tchad
Titres de placement	291	0	0	0	291	ND	0
Titres de participation	24 405	13 982	0	3 358	1 874	ND	5 191
Dépôts, obligations et bons immobilisés	47 034	30 274	1 043	0	10 354	ND	5 363
Dépôts à terme (DAT)	225 260	175 007	0	0	34 548	ND	15 705
TOTAUX	296 990	219 263	1 043	3 358	47 067	ND	26 259
Part / pays (En %)	100,0	73,8	0,4	1,1	15,8	ND	8,8

Source : CIPRES

Concernant les réserves réelles des organismes, elles sont ressorties à 681,9 milliards à fin décembre 2017, contre 684,8 milliards un an auparavant, en baisse de 0,4 %.

Graphique 20 : Structure des investissements dans la CEMAC



Source : CIPRES

3. *Situation prudentielle*

La situation des OPS de la sous-région est apparue préoccupante en 2017, en rapport avec l'évolution de la liquidité. En effet, pour une norme minimale de 100 %, le ratio de trésorerie immédiate (trésorerie du secteur de la prévoyance sociale/passif exigible du secteur de la prévoyance sociale) s'est situé à 43 % en 2017, contre 40 % en 2016. Par conséquent, le niveau de la liquidité de la Zone dans son ensemble est apparu insuffisant pour faire face aux engagements à court terme des OPS en 2017.

Tableau 15 : Evolutions du ratio de trésorerie immédiate

Risque	Indicateur	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne	Seuil minimum
Liquidité	Trésorerie du secteur de la prévoyance sociale /Dettes à court terme du secteur de la prévoyance sociale	68	61	89	128,1	40	43	72	100

Source : CIPRES

4. Principales réformes

Pour l'amélioration du fonctionnement de la CIPRES et l'accomplissement efficace de ses missions afin de mieux répondre aux attentes des États membres, les réformes ci-après ont été poursuivies en 2017 :

- finalisation et déploiement de la comptabilité analytique dans les OPS ;
- achèvement et déploiement de la cartographie des risques auprès des OPS ;
- mutualisation du système d'information ;
- institution d'un code de sécurité sociale harmonisé qui servira de socle juridique commun en matière de protection sociale ;
- finalisation du processus d'actualisation et d'harmonisation des listes des maladies professionnelles dans la zone CIPRES ;
- mise en place du Fonds d'Investissement Africain (FIA) des OPS.

II. INTERRELATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS FINANCIERES

L'analyse des interrelations entre les institutions financières permet d'identifier le caractère croisé de leurs activités, afin d'apprécier les risques susceptibles de compromettre le bon fonctionnement du système financier.

Cette partie de la Revue examine les liens existants entre, d'une part, les banques, les sociétés d'assurance et les organismes de prévoyance sociale et, d'autre part, entre les banques et les établissements de microfinance.

A. Interdépendance entre les banques, les compagnies d'assurances et les OPS

1. Interrelations entre les banques et les sociétés d'assurance

Ces liens s'évaluent à travers les expositions des banques sur les sociétés d'assurance, notamment, les créances et la proportion des dépôts effectués par les entreprises d'assurance dans les établissements bancaires par rapport au volume de leurs actifs.

Au 31 décembre 2017, les expositions du secteur bancaire sur les sociétés d'assurance ont représenté 0,4 % des crédits bruts octroyés et 2,8 % des dépôts collectés. En revanche, les dépôts des assurances auprès du secteur bancaire se sont élevés à 238,3 milliards, représentant 58,8 % du volume de leurs actifs. Ceci démontre que les compagnies d'assurance de la CEMAC demeurent sensibles à d'éventuels risques susceptibles d'affecter la liquidité des banques.

2. Interrelations entre les banques et les organismes de prévoyance sociale

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2017, le lien entre les deux groupes d'institutions financières s'analyse uniquement en termes d'exposition des OPS sur

les banques. Ainsi, les dépôts des OPS auprès des banques se sont contractés de 23,0 % pour s'établir à 335,9 milliards, soit 24,3 % du total des actifs des organismes. Ces évolutions sont notables en RCA, Congo et au Gabon.

B. Lien entre les banques, les établissements financiers et les établissements de microfinance

1. Interrelation entre les banques et les établissements financiers

Sur la période sous revue, les banques ont collecté 34,9 milliards auprès des établissements financiers, représentant 0,4 % des dépôts bancaires. Les ressources collectées au 31 décembre 2017 par les établissements financiers auprès des banques sous forme d'emprunt se sont établies à 43,0 milliards soit 0,4 % des crédits bruts distribués par les banques.

2. Interrelation entre les banques et les établissements de microfinance

Sur la même période, les EMF ont effectué des dépôts de 686,8 milliards dans les banques. Ces dernières ont consenti 10,1 milliards de crédits aux EMF en retour (soit 0,1 % de l'ensemble des concours aux économies). En revanche, les dépôts dans les banques ont représenté 76,3 % du volume total de dépôts collectés par le secteur des EMF.

III. SITUATION DES MARCHES DES CAPITAUX

Les marchés des capitaux ont été principalement marqués par la décision de rapprochement des deux places boursières, entérinée à l'issue de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC qui s'est tenue le 31 octobre 2017 à N'Djamena.

Par ailleurs, dans un contexte de faible reprise de l'activité économique en rapport avec la consolidation des finances publiques et la fragilité des cours du pétrole brut, la Banque des États de l'Afrique Centrale a réduit substantiellement l'encours moyen de ses avances aux banques commerciales sur le marché monétaire et poursuivi le gel des ponctions de liquidités. En revanche, un regain d'activité a été relevé sur le compartiment interbancaire.

Sur le marché des titres publics émis par adjudications organisées par la BEAC, une diminution des émissions par les Trésors nationaux a été enregistrée.

A. Marché monétaire sous-régional

1. Activités du marché monétaire

1.1 Taux directeurs

Face à un contexte sous-régional caractérisé par une faible reprise de l'activité économique, le Comité de Politique Monétaire a décidé de modifier à trois reprises les taux d'intérêt. Au 31 décembre 2017, la situation se présente comme suit :

- taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 2,95 % ;
- taux des prises en pension (TIPP) : 4,70 % ;
- taux créditeur minimum : 2,45 %.

1.2 Evolution du compartiment interbancaire

Au 31 décembre 2017, le compartiment interbancaire du marché monétaire de la Zone a enregistré un regain d'activités car les transactions ont augmenté de 25,4 milliards en 2016 à 341,3 milliards. Les taux d'intérêt pratiqués ont évolué entre 2,45 % et 8,50 % pour des durées allant d'un jour à un an.

Tableau 16 : Comparaison des taux d'intérêt interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro (En moyenne annuelle)

	2013	2014	2015	2016	2017
TIMP (CEMAC)	4,42	5,00	4,12	5,00	4,04
Taux à un jour (BCEAO)	3,83	3,23	3,65	5,16	4,63
Taux à 3 mois (BCEAO)	5,27	5,04	4,33	4,14	5,36
EONIA ¹² (au jour le jour)	0,091	0,094	-0,108	-0,329	-0,355
EURIBOR à 3 mois ¹³	0,221	0,209	-0,020	-0,079	-0,329

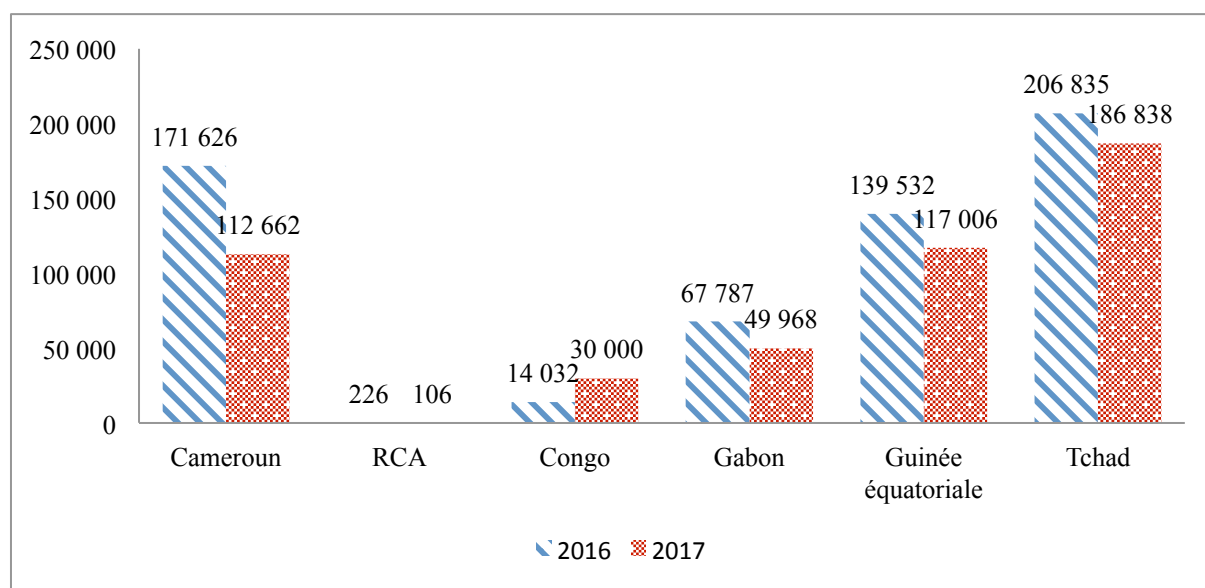
Sources : BEAC, BCEAO et BDF

1.3. Compartiment des interventions de la Banque Centrale

En lien avec une insuffisance du collatéral pour garantir les avances sollicitées par le système bancaire de la CEMAC, l'encours moyen des concours de l'Institut d'Emission aux établissements de crédit a régressé de 13,4 %, à 569,8 milliards.

Sur le principal guichet d'intervention de la BEAC (guichet A), le volume moyen des concours octroyés aux établissements de crédit a diminué de 17,2 %, à 496,6 milliards. Les concours sur ce compartiment ont été essentiellement accordés par des opérations effectuées par voie d'appel d'offres (67,7 %).

Graphique 21 : Répartition par pays des volumes moyens de concours consentis aux établissements de crédit sur le guichet A (en millions de FCFA)



Source : BEAC

¹² EONIA: Euro Overnight Index Average ou taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.

¹³ EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.

Des avances octroyées à deux établissements de crédit en activité au Tchad, pour un montant de 154,3 milliards en 2017, ont été transformées en avances au taux de pénalité et consolidées en raison des difficultés de liquidité auxquelles faisaient face les contreparties concernées. Ces impayés sont remboursés suivant les plans d'apurement établis entre la BEAC et ces deux établissements.

Enfin, des appuis de liquidité d'urgence (ALU) de 11,0 milliards ont été fournis à une banque implantée au Tchad, à la suite de l'adoption de la Décision n°03/CPM/2017 du 22 mai 2017. Ces concours sont destinés aux établissements de crédit solvables mais qui font face à des difficultés temporaires de liquidité.

2. Principales réformes

Au cours de l'année 2017, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a adopté des mesures visant à consolider la position extérieure de la communauté, en particulier :

- la suppression des avances statutaires aux États et l'autorisation pour la signature de conventions de consolidation avec les États pour le remboursement des stocks actuels des concours aux États dans un délai maximum de 10 ans, avec un différé de 4 ans à compter du 31 décembre 2017 ;
- le réaménagement du dispositif des réserves obligatoires instituant la constitution en moyenne ;
- la redynamisation du marché interbancaire, notamment l'institution du mécanisme de pension livrée interbancaire et des cadres de concertation permanente entre la BEAC et les acteurs du marché ;
- la finalisation du cadre juridique et réglementaire du mécanisme d'émission des titres de créances négociables et des opérations de pensions-livrée interbancaires, aux termes de la publication de trois textes¹⁴ d'application.

B. Marché des titres publics émis par adjudication

1. Evolution du marché primaire

Au cours de l'année 2017, le marché des titres publics émis par adjudication a été caractérisé par une diminution des montants levés, en dépit de l'entrée du Trésor du Congo sur ledit marché le 22 février 2017. Ainsi, les émissions de bons et obligations du Trésor ont atteint 870,7 milliards, contre 987,4 milliards un an plus tôt.

14 - Circulaire du Gouverneur n°4 sur l'accès au marché des titres de créances négociables et à l'actualisation de la documentation financière ;

- Circulaire du Gouverneur n°5 relative aux diligences de reporting de données par l'agent domiciliataire vers la BEAC ;

- Circulaire du Gouverneur n°6 concernant les diligences à effectuer par les services de la BEAC lors de l'examen des demandes d'agrément des émetteurs de titres de créances négociables.

- *Bons du Trésor assimilables*

La valeur totale des émissions de BTA s'est élevée à 835,9 milliards, contre 792,8 milliards en 2016, découlant d'une mobilisation de ressources de 173,4 milliards pour le Cameroun, 23,0 milliards pour la République Centrafricaine, 23,7 milliards pour le Congo, 377,2 milliards pour le Gabon, 78,0 milliards pour la Guinée Equatoriale et 160,7 milliards pour le Tchad.

Graphique 22 : Volume des émissions des BTA



Source : BEAC

Les coûts des ressources mobilisées sur le compartiment des BTA se sont raffermis pour se situer au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) fixé à 2,95 % en mars 2017. Ainsi, les intervalles de variation du taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) sur l'ensemble des BTA émis se sont présentés comme suit :

Tableau 17 : Fourchette du TIMP sur l'ensemble des BTA

	2016	2017
Cameroun	1,54 - 2,86	3,10 - 3,76
R.CA.	5,00 - 5,35	5,19
Congo	-	4,99
Gabon	3,10 - 4,93	4,95 - 5,44
Guinée Equatoriale	1,58 - 5,71	6,83
Tchad	3,10 - 4,50	4,91 - 9,59

Source : BEAC

Par ailleurs, les taux de couverture moyens des montants émis par adjudication ont évolué de la manière ci-après :

Tableau 18 : Taux de couverture moyen des émissions

	2016	2017
Cameroun	80,00 – 432,86	40,00 – 385,00
R.C.A	100,00	100,00 – 112,50
Congo	-	22,00 – 82,10
Gabon	50,00 – 310,75	41,50 – 258,80
Guinée	80,00 – 165,00	10,00 – 130,00
Equatoriale		
Tchad	8,00 – 100,00	46,70 – 104,70

Source : BEAC

- *Obligations du Trésor assimilables*

Ce compartiment a été animé par les Trésors nationaux gabonais et tchadien, avec un montant total levé de 34,8 milliards, en retrait de 82,1 % par rapport à 2016. Le Tchad a réussi à lever 26,8 milliards, tandis que le Gabon en a collecté 8,0 milliards.

Le taux de couverture pour cet instrument s'est situé à 20,0 % pour les émissions du Gabon et 89,3 % pour le Tchad. L'année dernière, ce ratio a varié entre 18,6 % et 250,0 %, et 60,0 % et 102,0 % respectivement.

2. Evolution du marché secondaire

Sur la période sous revue, le marché secondaire des titres publics a enregistré un léger frémissement, avec une hausse des achats-ventes de titres. Dans l'ensemble, 84 opérations d'achats-ventes, dont 80 sur BTA et 4 sur OTA, ont été réalisées. Les transactions sur BTA ont porté sur un volume de 33 555 titres, évaluées à 33,6 milliards au prix de 33,3 milliards. Quant aux OTA, les opérations ont concerné un volume de 400 000 titres valant 4,0 milliards et négociées à 4,1 milliards.

C. Marchés financiers

1. Marché financier sous-régional

Au 31 décembre 2017, la COSUMAF a agréé une société de gestion de portefeuille, ce qui porte à douze (12) le nombre d'intermédiaires de marché agréés, répartis en sept sociétés de bourse en activité, auxquelles il faut ajouter un établissement de crédit en qualité d'intermédiaire de marché, trois sociétés de gestion de portefeuille et un conseiller en investissements financiers.

1.1 Evolution du marché primaire

Une seule opération par appel public à l'épargne a été enregistrée dans ce compartiment. Il s'agit de l'emprunt obligataire de l'Etat du Gabon « EOG 6,50 % Net 2017-2022 » d'un montant de 131,4 milliards.

La répartition des souscriptions en termes de nombre de souscripteurs a affiché une prédominance des personnes morales avec 23 opérations, contre 16 pour les personnes physiques. En termes de volume, les personnes morales ont souscrit à hauteur de 99,7 % des sommes mobilisées contre 0,3 % pour les personnes physiques.

Concernant les personnes morales, les banques ont représenté 24,9 % de la base des souscripteurs. Les compagnies d'assurance ont quant à elles sollicité les titres de l'État du Gabon pour une valeur de 5,4 milliards, soit 4,2 % du total des sommes collectées auprès des personnes morales.

Tableau 19 : Obligations cotées sur le marché financier sous-régional

Désignation	Montant (en mds de Fcfa)	Taux	Maturité
Etat Gabonais 6,50 % net 2017-2022	131,4	6,50%	5 ans
Etat Gabonais 6,50 % net 2016-2021	134,9	6,50%	5 ans
Etat Gabonais 6,00 % net 2015-2020	63,5	6,00%	5 ans
Etat du Tchad 6,00 % net 2013-2018*	6,4	6,00%	5 ans
BGFI Holding 5,00 % Brut 2013-2020*	69,0	5,00%	7 ans
Alios finance Gabon 6,25 % Brut 2014-2021	3,6	6,25%	7 ans
FAGACE 5,25 % net 2014-2019	1,8	5,25%	5 ans
Etat du Congo 6,50 % Net 2016-2021	192,3	5,50%	5 ans
BDEAC 5,5% net 2010-2017	1,8	6,50%	7 ans
TOTAL	604,7		

Source : COSUMAF

1.2 Evolution du marché secondaire

Sur ce compartiment organisé, animé et géré par la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), les transactions dénouées ont porté aussi bien sur les actions que sur les obligations.

Au 31 décembre 2017, la cote officielle de la BVMAC comptait une seule société listée sur le compartiment actions (SIAT Gabon), représentant une capitalisation boursière de 113,1 milliards pour un flottant¹⁵ de 5,8 milliards. Ce titre n'a enregistré aucune transaction au cours de la période sous revue.

Le compartiment obligataire a affiché un encours de 3,8 milliards pour 8 valeurs en conservation. Le montant des transactions s'est établi à 5,4 milliards en 2017, contre 15,5 milliards en 2016, en baisse de 65,0 %.

Sur la période sous revue, le marché financier de la Zone a été exposé au risque de défaut de paiement d'un émetteur souverain, en rapport avec la dégradation de sa situation financière.

¹⁵ Partie des actions susceptibles d'être cédée à court terme.

1.3 Principales réformes menées

En 2017, la COSUMAF a poursuivi le projet de réformes du cadre réglementaire du marché financier régional. Dans cet élan, elle proposera en 2018 au Comité Ministériel de l'UMAC un projet de Règlement CEMAC-UMAC appelé à abroger le Règlement 06/03 – CEMAC- UMAC du 12 novembre 2003. Il s'ensuivra une modification du Règlement Général et des diverses Instructions de la COSUMAF.

2. Marché financier du Cameroun

2.1 Evolution du marché primaire

En 2017, le marché financier du Cameroun n'a enregistré aucun appel public à l'épargne, contre deux émissions souveraines autorisées par la Commission des Marchés Financiers en 2016.

2.2 Evolution du marché secondaire

Ce compartiment dont les transactions sont organisées par la Douala Stock Exchange (DSX), a enregistré une évolution contrastée en 2017. Les transactions ont porté principalement sur le compartiment actions et les Obligations du Trésor à coupon Zéro (OTZ).

- *Marché des actions*

L'activité sur le compartiment actions a porté sur trois valeurs : la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC), la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun (SAFACAM), et la Société Camerounaise des Palmeraies (SOCAPALM). La capitalisation boursière a connu un repli de 2,0 %, revenant de 148,5 milliards en 2016 à 145,6 milliards en 2017.

Tableau 20 : Capitalisation boursière sur trois ans (en millions de FCFA)

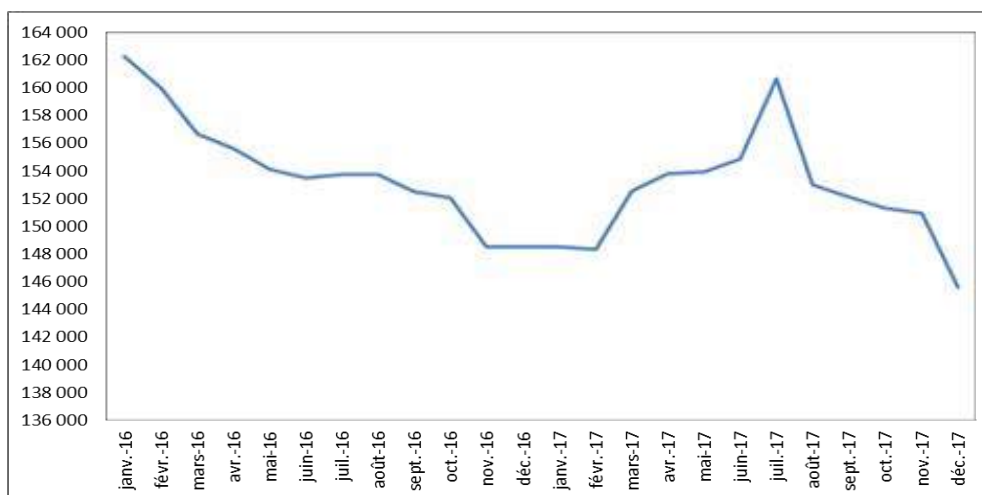
	2015	2016	2017	Variation (en %)
	I	II	III	III/II
SEMC	12 222	12 511	12 318	1,54
SAFACAM	53 403	42 225	36 017	-14,70
SOCAPALM	100 667	93 804	97 231	3,65
	166 292	148 540	145 566	-2,00

Source : CMF

Le nombre global de valeurs échangées au cours de l'exercice 2017 s'est établi à 9 300 actions, contre 10 794 en 2016, en baisse de 13,8 %. En valeur, les transactions se sont repliées de 22,7 %, à 0,2 milliard.

S'agissant de la liquidité des titres cotés à la DSX, le ratio de liquidité s'est situé à 0,15 %. Ce niveau très insuffisant comparé à certaines places financières à travers le monde témoigne de l'atonie qui caractérise de manière générale le marché financier camerounais.

Graphique 23 : Capitalisation boursière au cours de l'année 2016-2017 (en millions de FCFA)



Source : CMF

- *Marché des obligations*

En 2017, le compartiment obligataire de la Douala Stock Exchange s'est enrichi d'une nouvelle valeur dénommée « ECMR 5.5 % net 2016-2021 », portant le total à 6 valeurs représentant un encours global de 273,4 milliards.

Le volume des titres échangés a reculé de 52,5 %, à 220 829 titres en 2017. En valeur, les transactions ont diminué de 37,1 %, à 2,2 milliards. La valeur la plus échangée est l'obligation souveraine « ECMR 5,50 % net 2014-2019 », avec un volume de titres de 204 960 correspondant à une valeur transactionnelle de 2,1 milliards, soit 94,7 % de la valeur totale des échanges.

Tableau 21 : Obligations cotées à la DSX

Denomination	Pays	Montant (millions de FCFA)	Maturité
ECMR 5,5% net 2016-2021	Cameroun	165 000	5 ans
ECMR 5,9% net 2013-2018	Cameroun	80 000	5 ans
ECMR 5,5% net 2014-2019	Cameroun	150 000	5 ans
BDEAC5,5% net 2010-2017	Congo Brazzaville	11 835	7 ans
TCHAD 6% 2013-2018	Tchad	58 307	5 ans
FAGACE 5,25% net 2014-2019	Benin	3 510	5 ans

Source : CMF

Au terme de l'exercice 2017, la liquidité des titres est apparue très faible (0,8 %), en liaison avec les incidents de paiement signalés sur certains émetteurs.

- *Marché hors cote*

Ce compartiment a enregistré des transactions résultant de la titrisation de la créance de l'Etat du Cameroun vis-à-vis de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), portant sur trois conventions. Au total, 16 308 titres ont été échangés pour un montant global de 16,4 milliards en 2017, contre 57 729 titres pour une valeur de 58,0 milliards en 2016.

IV. INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

En 2017, les infrastructures de marché ont permis au système financier d'exercer ses missions fondamentales. La monétique interbancaire et la monnaie électronique ont poursuivi leur expansion. Enfin, les trois (03) dépositaires centraux de la sous-région ont assuré leur rôle dans les opérations post-marché.

A. Systèmes de paiement gérés par la BEAC

Les systèmes de paiement gérés par la BEAC sont le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et le Système de Télécompensation en Afrique centrale (SYSTAC). Sur la période sous revue, SYGMA et SYSTAC comptaient respectivement 70 et 67 participants, incluant les six Directions Nationales de la BEAC et cinq Trésors nationaux (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Equatoriale et Tchad).

1. Evolution des opérations sur SYGMA et SYSTAC

Au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la zone d'émission. Sur la plateforme SYGMA, le nombre d'opérations a progressé de 5,2 %, à 202 957.

Tableau 22 : Evolution du nombre d'opérations sur SYGMA

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	72 675	75 321	70 528	68 705	76 815
Tchad	19 850	21 547	28 109	28 683	27 509
RCA	3 394	4 233	5 329	6 149	10 869
Congo	29 478	33 698	33 476	45 476	44 429
Gabon	37 173	36 030	39 378	30 660	30 073
Guinée Equatoriale	14 170	14 752	15 367	13 245	13 262
CEMAC	176 740	185 581	192 187	192 918	202 957

Source : BEAC

En valeur, ces opérations se sont accrues de 4,5 %, passant de 98 671,5 milliards, à 103 084,2 milliards entre 2016 et 2017.

Tableau 23 : Evolution des transactions en valeur sur SYGMA (en millions de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	19 025 550,2	21 858 677,0	29 054 568,2	33 699 051,2	42 686 484,8
Tchad	6 238 553,4	8 808 973,0	10 491 899,8	23 104 207,6	13 806 368,9
RCA	411 605,9	507 590,0	764 859,1	869 823,8	754 696,0
Congo	17 106 058,0	14 417 165,0	15 299 074,5	12 653 904,5	13 020 776,2
Gabon	14 767 597,3	13 803 216,8	15 922 037,5	15 652 453,9	16 893 808,4
Guinée Equatoriale	12 026 055,3	13 236 367,1	16 464 943,5	12 692 108,0	15 922 026,4
CEMAC	69 575 420,1	72 631 988,9	87 997 382,5	98 671 549,1	103 084 160,7

Source : BEAC

S'agissant de SYSTAC en revanche, le volume des opérations s'est contracté de 3,6 %, à 7 304 147 en 2017.

Tableau 24 : Evolution du nombre de transactions sur SYSTAC

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	1 829 722	2 125 542	2 441 904	2 651 510	2 428 746
Tchad	137 443	727 171	841 980	767 803	1 082 228
RCA	24 945	25 132	31 504	34 629	26 883
Congo	418 145	453 040	1 425 733	1 815 452	1 577 946
Gabon	1 378 419	1 624 710	2 004 124	2 211 036	2 011 634
Guinée Equatoriale	86 724	104 723	187 294	101 021	82 588
CEMAC	3 875 398	5 060 318	6 932 539	7 581 451	7 304 147

Source : BEAC

De même, les transactions en valeur ont reculé de 3,6 %, à 11 359,9 milliards pour l'ensemble des pays de la CEMAC, cependant le Cameroun et la RCA qui ont eu des hausses sensibles, notamment la RCA qui connaît un phénomène de rattrapage après la période des grands troubles socio-politiques. Dans l'ensemble, les transactions sont en recul continu depuis 2015.

Tableau 25 : Evolution des transactions en valeur sur SYSTAC (en millions de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	4 396 687,1	9 836 431,5	5 428 299,5	5 767 964,8	6 490 550,8
Tchad	539 586,8	730 359,4	759 299,3	574 970,1	551 930,1
RCA	51 156,8	64 866,0	84 418,9	88 563,1	116 818,2
Congo	1 915 612,9	2 022 838,8	2 278 189,5	1 855 421,1	1 291 024,3
Gabon	3 862 397,0	3 259 767,2	3 436 782,7	3 127 304,9	2 048 902,3
Guinée Equatoriale	483 085,7	583 251,9	549 302,7	366 092,4	664 869,2
CEMAC	11 248 526,3	16 497 514,7	12 536 292,7	11 780 316,7	11 359 886,0

Source : BEAC

B. Monétique interbancaire

1. Evolution des activités

L'année 2017 a été caractérisée par l'entrée en plein régime de fonctionnement du système monétique interbancaire porté par le GIMAC, avec notamment (i) l'opérationnalisation des services interbancaires de retrait sur GAB et de paiement sur TPE, (ii) le démarrage des travaux d'implémentation du switch mobile interopérable devant fédérer l'ensemble des Mobile Money de la sous-région, et (iii) l'entrée des nouveaux membres sur la plateforme monétique.

S'agissant de l'intégration des membres, le GIMAC a associé deux établissements de microfinance dans le Système Monétique Interbancaire (SMI), portant l'effectif des membres à 55. Les membres en production sont passés de 18 en 2016 à 29 un an plus tard. Par ailleurs, une dizaine de membres est en cours de certification.

Tableau 26 : Etat d'avancement de l'intégration des banques au SMI

	Nombre de membres
Membres du GIMAC	Cinquante-cinq (55)
Banques en cours d'intégration	SCBC, CCEI, 4 filiales de la Société Générale, les MUCODEC, LCB-BANK, CECEC, 2 ORABANK, BCI
Production (29)	NFC BANK, BICEC, ECOBANK CAMEROUN, CBT, ECOBANK CONGO, ECOBANK RCA, ECOBANK GABON, ECOBANK TCHAD, ECOBANK GE, BCC, BSIC TCHAD, BANGE, BSIC RCA, BC-PME, CBCA, BICEC, BCH, UBC, CBC, SCB-CAMEROUN, BPC, CRÉDIT DU CONGO, BCI, UGB, SGBGE, SGT

Source : GIMAC

La plateforme de la monétique interbancaire a traité 500 000 en 2017 pour une valeur de 28,2 milliards transactions contre 128 000 opérations en 2016.

S'agissant des activités monétiques bancaires, le nombre des cartes en circulation s'est accru d'environ 10,0 %, passant de 1,8 million en 2016 à 2,1 millions en 2017 à la faveur d'une forte augmentation des cartes GIMAC de 63 000 à 220 000 entre janvier et décembre 2017.

Le secteur a été confronté, entre autres, à l'hétérogénéité de technologies rencontrées sur le marché susceptible de freiner l'interopérabilité, la perfectibilité et les retards dans la communication de l'information par les assujettis au régulateur et la fraude et falsification, en raison du nombre élevé de cartes à pistes magnétiques encore en circulation.

C. Monnaie électronique

1. Principales activités

En 2017, 19 établissements de crédit ont reçu l'autorisation d'émission de monnaie électronique dont 7 au Cameroun, 1 en Centrafrique, 3 au Congo, 5 au Gabon et 3 au Tchad.

Dans la même année, la monnaie électronique a été utilisée sur 303 266 265 transactions, contre 97 836 317 transactions en 2016 (+209,9 %). Ces opérations ont été essentiellement effectuées via le mobile money (99,0 %) pour une valeur nominale de 4 700,4 milliards à la fin de l'année 2017.

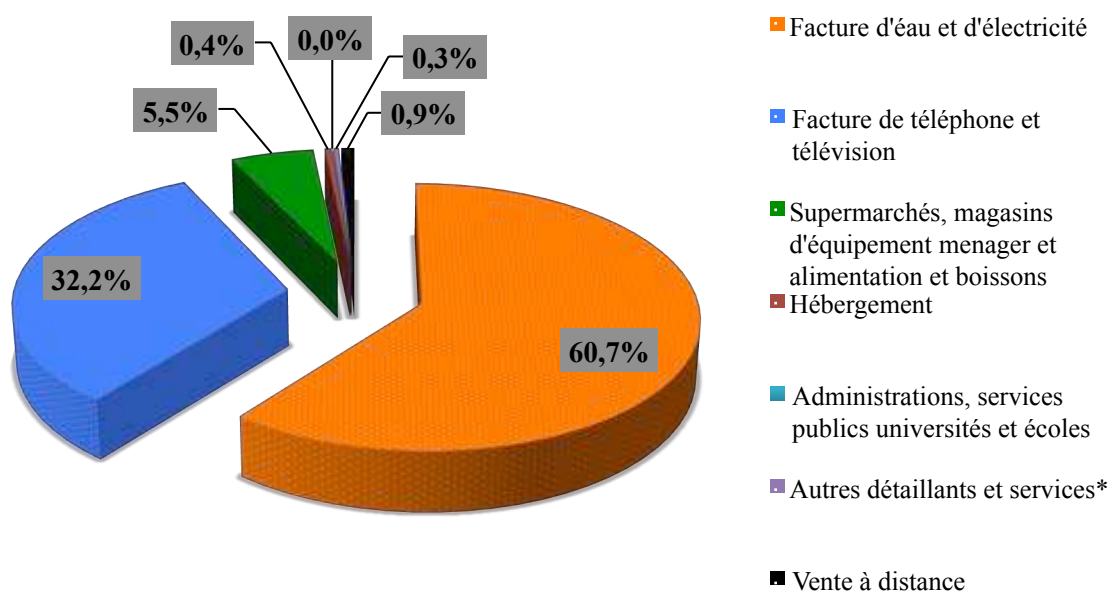
Le nombre de porte-monnaie électronique a augmenté, passant de 12,6 millions d'inscrits en 2016 à 16,0 millions en 2017. L'encours de la monnaie électronique ou les sommes détenues par les utilisateurs dans les portemonnaies électroniques a augmenté de 105,8 %, à 88,7 milliards en 2017, démontrant ainsi la confiance grandissante des populations envers ce moyen de paiement.

Sur la période sous revue, on dénombrait 39 731 distributeurs de service de monnaie électronique dans la sous-région contre 11 472 en 2016.

Les recharges des porte-monnaies électroniques (dépôts en espèces de la clientèle dans les points de vente) ont atteint 1 814,0 milliards en 2017, dont 1 726,0 milliards pour le mobile money.

Au 31 décembre 2017, les paiements en monnaie électronique ont atteint 229,0 milliards dont 93,0 % réalisés par le mobile money et se répartissent suivant le type de commerce tel qu'illustré ci-après :

Graphique 24 : Répartition des paiements par type de commerce



*autres services : garage, voitures, motos et pièces détachées, services divers et stations-services.

Source : BEAC

Les cartes prépayées ont servi essentiellement aux transactions hors CEMAC (65,0 %). En revanche, seules les cartes dites « salaires » ou privées ont été utilisées localement.

Par ailleurs, le développement de la monnaie électronique a été exposé aux déficiences sur le plan réglementaire, aux activités de blanchiment de capitaux et éventuellement du financement du terrorisme et à l'exclusion de certains acteurs du secteur financier, notamment les établissements de microfinance.

D. Dépositaires centraux

Au 31 décembre 2017, la CEMAC comptait trois dépositaires centraux : la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT), un département autonome de la BVMAC et la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).

1. Activités de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres

Durant la période sous revue, le stock global des titres publics conservés à la CRCT s'est élevé à 907,6 milliards, contre 916,1 milliards l'année dernière à la même période, en faible recul de 0,9 %. Les BTA ont représenté 60,8 % pour une valeur totale de 551,9 milliards, contre 39,2 % des OTA pour une valeur totale de 355,7 milliards.

Dans cet encours total des titres publics, le Trésor public tchadien a détenu 53,3 %, soit 483,6 milliards, suivi du Gabon (237,5 milliards), Cameroun (85,0 milliards), Guinée équatoriale (78,0 milliards), RCA et Congo (10,0 milliards respectivement).

Par ailleurs, quatre SVT teneurs de comptes ont détenu plus de la moitié (59,6 %) de l'encours des titres conservés à la CRCT : Afriland First Bank (16,9 %), Commercial Bank Tchad (16,6 %), Ecobank Tchad (14,3 %) et Ecobank Cameroun (11,8%).

2. Activités de la BVMAC

Au 31 décembre 2017, le nombre de valeurs actives en conservation à la BVMAC s'est élevé à onze, dont dix obligations et une action. En plus, de nouvelles adhésions ont été relevées, se traduisant par l'entrée d'une société de gestion de portefeuille (HARVEST ASSET MANAGEMENT) agréé par la COSUMAF au capital de la BVMAC pour un montant de 150 millions. Cette nouvelle entrée a porté à 12 le nombre d'intermédiaires de marché agréés.

Tableau 27 : Valeurs conservées par le dépositaire central à fin 2017

Désignation	Type de valeur	Statut	Nombre de titres	Nominal	Encours/ capitalisation (mds F cfa)
Action SIAT Gabon	Action	Coté	201 395	28 500	5,7
Etat Gabonais 6,50 % net 2017-2022	Obligation	Cotée	13 138 753	10 000	131,4
Etat Gabonais 6,50 % net 2016-2021	Obligation	Cotée	13 494 050	10 000	134,9
Etat du Congo 6,50 % net 2016-2021	Obligation	Cotée	19 230 485	10 000	192,3
Etat Gabonais 6,00 % net 2015-2020	Obligation	Cotée	8 461 653	7 500	63,5
Etat du Tchad 6,00 % net 2013-2018	Obligation	Cotée	3 195 245	2 000	6,4
BGFI Holding 5,00 % Brut 2013-2020	Obligation	Cotée	690 000	100 000	69,0
Alios finance Gabon 6,25 % Brut 2014 – 2021	Obligation	Cotée	635 954	5 714	3,6
FAGACE 5,25 % net 2014-2019	Obligation	Cotée	365 697	5 000	1,8
BDEAC 5,5 % net 2010-2014	Obligation	Non cotée	1 816 500	1 000	1,8
TOTAL					610,5

Source : COSUMAF

Il se dégage du tableau ci-dessus que la valeur totale des titres en conservation chez le dépositaire central de la BVMAC s'élève à 610,5 milliards. Ces avoirs se répartissent essentiellement entre trois sociétés de bourse qui détiennent près de 90 % des parts de marché.

De même, en marge des transactions consécutives aux séances de cotation, le dépositaire central de la BVMAC a exécuté 21 demandes de nantissement de titres pour un montant exceptionnel qui s'élevait à 195,1 milliards correspondant à 19 515 401 titres nantis, contre 8 485 000 titres enregistrés un an auparavant. En effet, l'augmentation de ces opérations a été consécutive, d'une part, au dynamisme du marché monétaire et, d'autre part, aux nouvelles dispositions tarifaires harmonisées favorables aux opérations de nantissement adoptées par les trois dépositaires centraux de la CEMAC. Enfin, le dépositaire a supervisé 17 opérations Sur titres (OST), correspondant à 10 paiements d'intérêt d'un montant total de 18,6 milliards et à 7 remboursements de capital d'un montant total de 26,8 milliards.

**ARTICLE THEMATIQUE : « FINANCES PUBLIQUES ET STABILITE BANCAIRE
DANS LA CEMAC »**

Finances publiques et stabilité bancaire dans la CEMAC

Charly TSALA ONDOBO*¹⁶

Jacques Romeo VALAMDOU PAHAÏ**¹⁷

Marcel MBOA ***¹⁸

« La Banque des États de l’Afrique Centrale n’entend apporter aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cet article ; elles doivent être considérées comme propres à leurs auteurs »

¹⁶ * Université de Yaoundé II-SOA ; charly.tsalaonobo@yahoo.com.

¹⁷ ** Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire du Cameroun ; romeo.pahai88.rp@gmail.com.

¹⁸ Banque des Etats de l’Afrique Centrale ; mboa@beac.int.

Résumé :

Cet article a pour objet de vérifier l'existence d'une influence de la situation financière des États sur la stabilité du système bancaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Son but est de contribuer au renforcement du système d'alerte précoce en cours de mise en place par les autorités en charge de la stabilité financière, et de concourir à l'amélioration de la prise des décisions dans ce domaine dans la sous-région. Nous implémentons la méthodologie de DOUCOURE et SENE (2014) pour calculer un indice de stress bancaire de la CEMAC, et nous testons l'effet de la situation financière des États sur cet indice. Nous avons effectué les estimations économétriques en mobilisant la Méthode des Moments Généralisés en système sur un modèle en panel dynamique avec effet aléatoire. Nous avons recouru supplémentaires à l'estimateur Mean Group (MG) de PESARAN et SMITH (1995) qui fait partie de la classe des estimateurs ARDL (Autoregressive Distributed Lag) en panel, aux approches Fully-Modified OLS (FMOLS) et Dynamic OLS (DOLS) de cointégration en panel, dans le but d'apprécier la robustesse des résultats. L'étude s'étend sur vingt (20) ans (de 1997 à 2016), et porte sur un panel des 6 pays de la CEMAC. La base de données est constituée de 120 observations de fréquence annuelle. Les résultats observés confirment une relation positive et significative entre la stabilité bancaire et la situation des finances publiques des États de la CEMAC. Cela suggère qu'une situation financière solide des États induit un risque réduit d'instabilité du secteur bancaire et que l'affaiblissement des finances publiques est conducteur d'une dégradation structurelle des banques.

Mots clés : stabilité bancaire, stress bancaire, situation financière des États, panel dynamique.

Classification JEL : E5, G2, H6

Abstract :

The main purpose of this paper is to substantiate the impact of the fiscal position of governments on the banking system stability in the Central African Economic and Monetary Community (CEMAC). Its aim is to help strengthen the early warning system that is currently being set up by the authorities in charge of financial stability, and to contribute to the improvement of decision making in this field in the CEMAC zone. We applied the methodology suggested by DOUCOURE AND SENÉ (2014) to compute a banking stress index for CEMAC and we tested the impact that the fiscal position of governments has on it. We carried out the econometrics estimates by using the Generalized Moment Method to estimate a dynamic panel model with a random effect. We additionally used the Mean Group (MG) method of PESARAN and Smith (1995), which is one variant of the panel Autoregressive Distributed Lag (ARDL) model, the Fully-Modified OLS (FMOLS) and the Dynamic OLS (DOLS) of panel cointegration approaches, in order to check the robustness of our results. The study focuses on a time span of twenty (20) years, from 1997 to 2016 and a

panel of the six countries that make up the CEMAC. The database includes one hundred and twenty (120) annual statistical observations. The results show a positive and significant relationship between the banking system stability and the fiscal position of governments. This suggests that a strong fiscal position of governments matches a lower risk of instability in the banking sector while weakening public finances are conducive to structural deterioration of banks.

Key words: Banking stability, banking stress, fiscal position of governments, dynamic panel

JEL codes : E5, G2, H6

Section 1 : revue de la littérature

La littérature économique a principalement abordé le problème de l'incidence des finances publiques sur la stabilité bancaire sous deux angles : la définition et la construction de l'indice de stress bancaire, et l'étude de la relation entre le risque souverain et le risque bancaire.

1.1. Définition et mesure de l'indice de stress financier

Des chercheurs ont proposé des définitions différentes du stress financier. La conjonction de la fragilité du système et des chocs exogènes semble sous-tendre la plupart de ces définitions, alors que le déséquilibre et la perte d'intégrité du système en sont les traits saillants (ILLING et LIU, 2006 ; HAKKIO et KEETON, 2009). Certains auteurs expliquent le stress financier par la prise excessive de risques par les banques ou par la détérioration des indicateurs financiers du secteur bancaire (ROUABAH, 2007 ; DOUCOURE et SENE, 2014). D'autres définissent le stress bancaire comme une réduction de la capacité des banques à résister aux chocs endogènes et exogènes (KOCISOVA et STAVAREK, 2018). Le stress se conçoit ainsi comme une menace sur la stabilité bancaire définie par SWAMY (2014) comme une situation dans laquelle le système financier maintient les équilibres et favorise le bien-être économique. Dans notre contexte, nous définissons le stress financier comme un accroissement du risque de fragilisation et de perturbation du système bancaire, lié à une dégradation des bilans des banques. La construction d'un indice de stress bancaire devient ainsi un exercice de captation des facteurs porteurs d'un risque de désintégration du système bancaire.

La construction de l'indice de stress financier n'est pas standardisée et la plupart des études combinent plusieurs variables différentes suivant le contexte et la fréquence de calcul. KLIESEN et SMITH (2010) ont construit un indice à 18 variables de fréquence hebdomadaire, divisées en trois sous-groupes, à savoir les taux d'intérêt, les écarts de rendement et les autres indicateurs. HAKKIO et KEETON (2009) ont construit un indice à 11 variables, composé des écarts de taux entre des variables du secteur privé et des obligations du gouvernement avec des échéances comparables. ILLING ET LIU (2006) ont construit un indice selon le type de marché où il y a une probabilité élevée que le stress apparaisse, en l'occurrence le secteur bancaire, le secteur du marché de change, le secteur du crédit et le secteur boursier. ROUABAH (2007) a construit un indice de fréquence trimestrielle avec trois

catégories de variables : les rendements boursiers, les bilans et les comptes de pertes et profits agrégés des banques et un indicateur de structure du secteur. MORALES (2009) a développé, sur une base mensuelle, un indice continu et quantifiable constitué de 8 variables à partir des bilans des banques. KOCISOVA et STAVAREK (2015) font une synthèse de la littérature sur la construction de l'indice de stress bancaire et proposent un indice de stabilité bancaire, pour les pays de l'union européenne (UE), composé de 4 variables de fréquence annuelle, notamment le ratio d'adéquation du capital, la qualité des actifs, le ratio de rentabilité et le ratio de liquidité. Dans un contexte plus proche de celui de la CEMAC, DOUCOURE et SENE (2014) ont construit un indice de stress bancaire pour les pays de l'UEMOA, sur une base annuelle, en utilisant les indicateurs financiers fournis par les bilans agrégés des banques. La plupart des travaux antérieurs ont utilisé l'indice de stress bancaire comme variable dépendante dans des modèles économétriques, à l'effet d'étudier l'impact des variables macroéconomiques sur le système financier ou bancaire. Ces travaux ont été faits hors zone CEMAC. Leurs résultats démontrent que les variations de l'environnement macroéconomique influencent significativement la vulnérabilité du système bancaire. C'est dans le prolongement de ces études que nous inscrivons nos travaux, pour analyser spécifiquement l'influence de la situation financière des États sur la stabilité bancaire dans la CEMAC.

1.2. Relation entre le risque souverain et le risque bancaire

La littérature existante établit un lien entre la volatilité de la dette souveraine et le risque bancaire, matérialisé par l'existence d'importants effets de contagion et des interactions réciproques entre la vulnérabilité du système bancaire et la détérioration des finances publiques (ALTER et SHÜLER, 2012). Nombre d'études effectuées dans un cadre géospatial différent de celui de la CEMAC, après l'apparition des difficultés budgétaires en Europe en 2010, illustrent l'existence d'un cycle vicieux entre la détérioration des finances publiques et la situation du système bancaire. Il semble que la participation directe des banques à la dette publique implique une augmentation simultanée du risque souverain et du risque bancaire. En fait, l'aggravation du risque bancaire rend de facto nécessaires des recapitalisations ou des nationalisations à l'initiative de l'Etat. Les sauvetages bancaires ainsi menés engendrent à leur tour une inflation du risque souverain (LEAVEN et VALENCIA, 2013 ; ARCHARYA et al, 2013).

Plusieurs travaux effectués hors de la zone CEMAC soulignent qu'en raison de l'omniprésence de la dette publique dans les bilans des banques, le risque souverain affecte le système bancaire. Le risque souverain est ici la probabilité qu'un Etat fasse défaut de sa dette en monnaie locale ou étrangère. Il est ainsi conjecturé que les banques détenant une part importante des titres émis par leurs gouvernements se trouvent exposées au risque d'insolvabilité des États. Cela dégrade les bilans des banques et augmente leur risque ainsi que les coûts et les difficultés d'obtention des refinancements, avec pour conséquence l'aggravation des facteurs de stress (CGFS, 2011 ; BRUYCKERE *et al.*, 2013).

Très peu de travaux connus ont visé la détermination de l'effet de la situation des finances publiques sur l'indice de stress bancaire dans les pays en développement. DOUCOURE et SENE (2014) sont probablement les premiers à avoir postulé, par sérendipité, l'existence d'une telle relation. En effet, dans leur étude, ils effectuent une illustration analytique des déterminants macroéconomiques de l'indice de stress bancaire dans la zone UEMOA, en

faisant recours à la méthode *Mean Group* (MG) comme estimateur. Ces auteurs observent, à l'issue de leurs investigations, que la situation des finances publiques influence négativement l'indice de stress bancaire. Cependant, HSIAO et al. (1999) montrent, en utilisant les simulations de Monte Carlo, que le Mean Group ne semble pas être un bon estimateur si N (le nombre d'individus du panel) et T (la dimension temporelle) sont réduits. Dans la même veine, FAVARA (2003) soutient que les estimateurs moyens dans cette approche sont assez sensibles aux valeurs aberrantes et aux permutations de petits modèles, quand le nombre d'individus est faible. Pour cette raison, nous examinons la nature de la relation entre la situation financière des États et la stabilité bancaire dans la CEMAC, en nous inspirant des propriétés du panel dynamique que nous estimons, suivant la Méthode des Moments Généralisés (GMM) en système. Cette méthode a l'avantage d'afficher de meilleures caractéristiques en termes de biais et apporte des précisions élevées aux estimations pour les petits échantillons (SOTO, 2009). Il va sans dire que l'estimateur GMM en système est largement mobilisé dans les études économiques sur la croissance pour lesquelles les échantillons sont typiquement petits, en similarité au nôtre (ANYANWU et al, 2016 ; BONNEFOND, 2014). En plus de l'estimateur GMM en système, nous mobilisons la méthode Mean Group (MG) comme l'ont fait DOUCOURE et SENÉ (2014) dans le cadre de leur étude, ainsi que deux estimateurs de cointégration en panel, notamment les méthodes Fully-Modified Ordinary Least Squares (FMOLS) et Dynamic OLS (DOLS). Chen et al. (1999), en étudiant les propriétés des méthodes OLS (Ordinary Least Squares) en panel, montrent que les estimateurs FMOLS et DOLS sont plus prometteurs dans les régressions de panel cointégrées. L'utilisation supplémentaire des méthodes d'estimation MG, FMOLS, et DOLS vise la robustesse des résultats, au même titre que la validité prédictive de l'indice de stress bancaire comme indicateur de mesure de la stabilité bancaire.

Section 2 : Mesure de l'indice de stress et faits stylisés

Cette section décrit les variables qui composeront l'indice de stress bancaire en même temps qu'elle expose la méthode de combinaison des variables retenues. Elle rend compte des faits stylisés.

2.1 Indicateurs de mesure de l'indice de stress bancaire dans la CEMAC

En raison du faible niveau du développement financier, les systèmes financiers dans les pays en développement se réduisent généralement aux systèmes bancaires (DWUMFOUR, 2017). C'est pour cela que DOUCOURE et SENE (2014) dont nous empruntons les travaux, ont retenu trois variables prises exclusivement sur les états financiers des banques, pour la construction de l'indice de stress bancaire. Le tableau de l'annexe A30 résume les proxys et les caractéristiques de stress bancaire captées par chacune de ces variables.

2.2 Combinaison des variables en un indice de stress bancaire

Les variables décrites dans le tableau ci-dessus représentent chacune une source de stress pour le système bancaire. Pour les combiner en un indice synthétique, nous utilisons la méthode de pondération à variance égale, en anglais « variance equal weight » qui est la plus répandue dans la littérature. Elle consiste à standardiser les variables afin de les exprimer dans une

même unité et de les agréger par la suite, en utilisant des pondérations identiques. La formule de l'indice est la suivante :

$$ISB_t = \sum_{i=1}^k \frac{X_{i,t} - \mu_i}{\delta_i} \quad (01)$$

Où ISB_t est le niveau de l'indice de stress bancaire à la période t , k est le nombre des variables qui composent l'indice, μ_i la moyenne de la variable i , δ_i la volatilité de la variable i évaluée à l'aide de l'écart-type et où $X_{i,t}$ est la mesure de la variable i à la date t .

En posant $\omega_i = \frac{1}{\delta_i}$ et $x_{it} = X_{i,t} - \mu_i$ (02)

On obtient $ISB_t = \sum_i^k \omega_i x_{it}$ (03)

Avec x_{it} la valeur de la variable i à la date t centrée autour de sa moyenne sur la période, et ω_i qui représente le poids de chaque variable dans l'indice. Les poids retenus sont considérés identiques et on suppose que ces variables sont normalement distribuées.

Enfin, l'indice est obtenu par l'addition des variables pondérées.

$$ISB_t = \omega_1 CA^*t + \omega_2 ROA^*t + \omega_3 RL^*t \quad (04)$$

Avec RL^*t ; ROA^*t ; CA^*t respectivement les valeurs centrées autour de leurs moyennes à la date t des variables RL_t (ratio de liquidité), ROA_t (ratio de rentabilité des actifs), CA_t (ratio d'adéquation des fonds propres).

La combinaison de ces variables permet de déterminer le risque global du secteur bancaire en comparaison avec le risque moyen. Tout écart positif (négatif) de l'indice par rapport à sa moyenne est une indication de l'accroissement (diminution) de la vulnérabilité du système bancaire. Autrement dit, une valeur négative de l'ISB signifie que le système bancaire est stressé, et inversement. Le graphique de l'annexe A31 donne l'évolution de l'ISB calculé pour les systèmes bancaires nationaux des six pays de l'espace CEMAC. Il convient de tester cet indice à l'épreuve des faits sur la période de l'étude.

2.3 Faits stylisés

2.3.1 Test de vraisemblance de la validité prédictive de l'ISB CEMAC

D'après ROUABAH (2007), l'évaluation de la pertinence de l'indice de stress est l'étape la plus problématique. Car le processus sous-jacent au stress est d'emblée méconnu. C'est pour cette raison qu'ILLING et LIU (2006) préconisent la comparaison des résultats de l'indice avec les enquêtes d'opinions des experts dédiées à la description historique et à l'évaluation du niveau du stress du secteur financier. Nous ne disposons pas de telles enquêtes dans la CEMAC. En conséquence, pour évaluer la pertinence de l'ISB CEMAC, nous nous reposons sur un test de vraisemblance de la validité prédictive. Il consiste à faire un rapprochement

entre le niveau de l'indice et la survenance d'évènements pertinents susceptibles d'induire une instabilité du secteur bancaire sur la période d'étude.

Sur le graphique de l'annexe A31, on peut noter que l'évolution de l'ISB par pays est quasi identique sur la période 1997-2003, avec une valeur négative de l'ISB qui correspond à la prolongation des effets néfastes de la crise bancaire survenue au début de la décennie 90, ainsi que la mise en œuvre des plans de restructuration des systèmes bancaires nationaux. A l'exemple du Cameroun, la période 1997-2003 est associée à une valeur négative de l'indice et coïncide avec la poursuite de la deuxième phase de restructuration du système bancaire entamée en 1995¹⁹. Entre 2009 et 2012, l'indice indique des signes de vulnérabilité dans le système. Cette vulnérabilité pourrait être liée à la baisse de la rentabilité des banques et la mise sous administration provisoire de la CBC par la COBAC en 2009.

La valeur négative de l'ISB entre 2015 et 2016 au Cameroun, au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Tchad, est particulièrement liée à un contexte de ralentissement économique et de dégradation de la liquidité des banques, ayant conduit à l'adoption par le Comité de Politique Monétaire de la BEAC, d'un cadre d'assistance de liquidité en urgence au profit des banques en mars 2017. En effet, la qualité du portefeuille des banques dans ces différents pays connaît une détérioration considérable associée à une montée des créances en souffrance d'origine publique, et à la chute de la liquidité bancaire.

2.3.2 Exposition des systèmes bancaires de la CEMAC au risque souverain : état des lieux

Le marché des titres publics de la BEAC est devenu opérationnel en 2011, quelques années après la décision du conseil d'administration de la BEAC en 1999 de geler les avances statutaires aux Trésors Nationaux. Cette décision visait à dissuader progressivement les États de la CEMAC de recourir au financement direct de la Banque Centrale et substituer ce dernier par un marché de bons et obligations du Trésor en monnaie nationale. En réponse à l'accroissement des difficultés budgétaires, le marché des titres publics connaît un développement graduel. En 2016, le volume des bons du Trésor assimilables (BTA) émis par l'ensemble des six États atteignait 796,8 milliards de FCFA, soit une croissance de 206,8 % entre 2014 et 2016 ; les obligations du Trésor assimilables (OTA) se chiffraient à 194,7 milliards, soit sensiblement le double du volume des émissions de 2014. Le tableau de l'annexe A32 retrace les émissions en volume des titres publics par pays de la CEMAC de 2014 à 2016.

Cette explosion des émissions de titres de dette a par conséquent entraîné une augmentation importante du ratio d'endettement public des États de la CEMAC. Celui-ci est passé de 22 % à 50,4 % du PIB, en moyenne sur l'ensemble des six États. En 2016, la dette publique au Congo en pourcentage du PIB dépassait les 100 %. Elle allait au-delà des 50 % au Gabon, au Tchad et en Centrafrique (cf. figure de l'annexe A33). Par ailleurs, l'accentuation des déficits

¹⁹ Cette période est marquée par : la liquidation de la BIAO (octobre 1996), de la BICIC (mars 1997) et du Crédit Agricole du Cameroun (avril 1997), et par la recapitalisation de la SGBC et de la SCBC en 1997, ainsi que le retrait de l'agrément de la Highland Corporation Bank S.A (janvier 2000).

budgétaires est observable dans tous les pays de la sous-région. La même année, les déficits budgétaires en pourcentage du PIB atteignaient en moyenne -5,7 %. Il était de -8,6 % pour la Guinée Equatoriale, -8,3 % pour le Congo, -5,6 % pour le Cameroun, -5,2 % pour la RCA, -3,7 % pour le Gabon et -2,7 % pour le Tchad (cf. Graphique de l'annexe A34).

L'analyse des difficultés financières des pays de la CEMAC et le degré d'exposition des banques, suivant la relation risque souverain – risque bancaire, permet de relever que la dégradation de la solvabilité des États est susceptible d'avoir de multiples répercussions sur les banques de la sous-région, dans la mesure où elles sont les principales détentrices des titres publics. Selon le rapport du FMI n° 16/275, 95 % des BTA et 88 % des OTA émis dans la CEMAC sont détenus par les banques investies comme spécialistes en valeur du Trésor (SVT). En effet, les SVT souscrivent majoritairement aux émissions de titres publics des États pour des besoins de refinancement, parce que les titres publics sont acceptés comme supports aux opérations du marché monétaire de la BEAC. Par contre, sur le marché secondaire, les transactions sont extrêmement limitées. Entre 2011 et 2014, seulement une vingtaine de transactions sur les BTA et OTA ont été enregistrées sur ce dernier.

L'exposition du système bancaire au risque souverain ne se limite d'ailleurs pas à l'émission des titres. Elle s'étend aux créances nettes du système monétaire sur les États. Les créances nettes sur les États ont évolué de -3 026 438 millions de FCFA en 2011 à +2 418 331,6 millions de FCFA en 2016 (BEAC, 2016). Au 31 décembre 2017, les créances nettes sur les États de la CEMAC ont augmenté de 12,4 % en glissement annuel pour se situer à 2745,8 milliards. Entre septembre et décembre 2017, le stock des créances nettes du système monétaire sur les États s'est accru de 8,9 % (BEAC, 2017).

Cette situation est susceptible de faire courir un risque énorme d'amplification de la vulnérabilité au système bancaire, d'où l'intérêt de modéliser l'impact de la situation budgétaire sur l'indice de stress bancaire.

Section 3 : Modélisation économétrique du lien entre la stabilité bancaire et la situation budgétaire des États

Cette section présente les données statistiques utilisées, et l'indicateur de mesure de la situation budgétaire. Elle décrit la méthodologie d'estimation économétrique, après avoir justifié son choix.

3.1 Présentation des données

Cette étude s'étend sur une période de 20 ans, partant de 1997 à 2016. L'échantillon est composé d'un panel de 6 pays qui composent l'espace CEMAC notamment le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. La base de données est constituée de 120 observations de fréquence annuelle. Le choix de cette période nous a été imposé par la disponibilité des données. Les statistiques exploitées pour procéder à

des vérifications empiriques sont des données secondaires récoltées à partir des statistiques de la BEAC (2017).

3.2 Description de la situation budgétaire des États et des variables de contrôle

Les États de la CEMAC ont des marchés financiers faiblement développés qui rendent inopérants certains outils usuels de mesure du risque souverain ou de la situation des finances publiques. Dans ce contexte, pour le cadre conceptuel, la situation budgétaire fait référence à la situation financière de l'État : c'est l'état déficitaire ou excédentaire du budget de l'État. Elle est mesurée par le solde budgétaire base engagement, dons compris. Son impact sur le niveau de stress bancaire peut être appréhendé à travers ses répercussions sur le capital, la liquidité et la rentabilité des banques. Il est soupçonné que la détérioration des comptes publics peut affaiblir directement le bilan des banques, en provoquant des pertes en capital dont les effets dépendent du montant et de la durée des obligations d'État détenues. Il est aussi anticipé que la dégradation de la solvabilité des États peut fragiliser indirectement la rentabilité du secteur bancaire de par l'incidence des crédits non performants dus aux retards de paiement des États au secteur privé, et tout particulièrement au secteur des BTP fortement endetté auprès des banques locales.

Pour mesurer le pouvoir explicatif du modèle économétrique à estimer, il est important d'introduire, dans le modèle, des variables dites de contrôle, afin d'apprécier la sensibilité de l'indice de stress bancaire à d'autres variables économiques. Nous avons donc retenu (i) le ratio crédit à l'économie en pourcentage du PIB, (ii) le solde de la balance courante en pourcentage du PIB, et (iii) la masse monétaire (M2) en pourcentage du PIB. Ces variables de contrôle sont largement expliquées et discutées par DOUCOURE et SENE (2014).

3.3 Choix et description de la méthodologie de l'estimation économétrique

Le modèle d'analyse économétrique que nous employons est le modèle de panel dynamique. Ce choix répond au souci de mieux appréhender l'impact des finances publiques sur la stabilité bancaire, et de pallier les problèmes de biais de simultanéité, de causalité inverse et de variables omises rencontrés sur les études de panel simple. Les modèles dynamiques ont la particularité de prendre en compte un ou plusieurs retards de la variable dépendante comme variables explicatives.

Nous effectuons nos estimations par quatre méthodes : les Moments Généralisés (GMM), le Mean Group (MG), le Fully-Modified OLS (FMOLS) et le Dynamic OLS (DOLS).

La méthode des Moments Généralisés, en anglais « Generalized Method of Moments » (GMM), permet non seulement de contrôler les effets spécifiques individuels et temporels, mais également de régler le problème d'endogénéité dans l'étude de la relation entre les finances publiques et la stabilité du système bancaire (ARELLANO et BOND, 1991 ; BLUNDELL et BOND, (2000). Cependant, l'application de l'estimateur GMM nécessite que certaines précautions soient prises pour éviter ou réduire les biais (ROODMAN, 2009). En effet, l'estimation d'un modèle par la méthode GMM, même si elle est convergente, ne garantit pas nécessairement la convergence de la matrice de variance-covariance des

coefficients lorsqu'on applique la formule classique de cette matrice. C'est pourquoi il est recommandé de mettre en œuvre des estimateurs robustes de cette matrice (WINDMEIJER, 2005). De plus, l'estimation par la méthode GMM n'est convergente que lorsque les hypothèses de présence de corrélation d'ordre 1 et d'absence de corrélation d'ordre 2 des résidus et l'hypothèse de validité des instruments sont vérifiées.

Les principaux tests en panels dynamiques reposent sur les hypothèses suivantes, à accepter.

- Tests de corrélation sérielle des résidus.

H_0^1 : Présence de corrélation négative d'ordre 1 des résidus.

H_0^2 : Absence de corrélation d'ordre 2 des résidus.

- Test de SARGAN :

H_0 . Les instruments sont valides.

Il existe deux types de méthode d'estimation GMM : celle en différence première d'ARELLANO et BOND (1991) et celle en système de BLUNDELL et BOND (2000). Dans le cadre de notre étude, nous adoptons la méthode d'estimation GMM en système parce qu'elle est plus efficace que la méthode d'estimation GMM en différence première. En effet, BLUNDELL et BOND (2000) ont montré, à l'aide des simulations de Monte Carlo, que l'estimateur GMM en système est plus performant que celui en différences premières et que ce dernier donne des résultats biaisés dans des échantillons finis lorsque les instruments sont faibles.

L'estimateur Mean Group (MG), en français « moyenne de groupe » repose sur la spécification dynamique de panel du modèle ARDL²⁰. Proposé par PESARAN et SMITH (1995), il est la moyenne pondérée des coefficients issus des différentes régressions individuelles. Il permet la variabilité des coefficients dans le court et le long terme. Il n'impose aucune restriction, ni sur les coefficients, ni sur les variances estimées, et suppose l'hétérogénéité parfaite entre les individus. Cependant, pour que cet estimateur soit valide, il est nécessaire que l'ordre d'intégration des variables du modèle ne dépasse pas 1.

Les méthodes Fully-Modified Ordinary Least Squares (FMOLS) et Dynamic Ordinary Least Squares (DOLS) ont été proposées par PEDRONI (2000), et KAO et CHIANG (2000). Ce sont des méthodes d'estimation de cointégration en panel. Ces estimateurs ont été élaborés pour apporter des corrections à la méthode standard « Pooled OLS », en résolvant les problèmes de corrélations sérielles et d'endogénéité qui caractérisent les relations économiques de long terme habituellement rencontrées dans les données macroéconomiques et financières. Spécifiquement, l'estimateur Fully-Modified Ordinary Least Squares (FMOLS), est une approche non paramétrique qui prend en compte la possibilité d'une corrélation entre le terme d'erreur et les différences premières (I1) des variables du modèle, ainsi que la

²⁰ Le modèle ARDL (**Autoregressive Distributed Lag**) en panel est basé sur trois estimateurs : le Mean Group (MG), le Pooled Mean Group (PMG) et le Dynamic Fixed Effect (DFE). Il a l'avantage de permettre d'obtenir simultanément les équations de court-terme et de long-terme, et de prendre en compte l'hétérogénéité.

présence d'un terme constant pour corriger les corrélations sérielles (MAESO-FERNANDEZ et al., 2006 ; PEDRONI, 2000).

L'estimateur Dynamic Ordinary Least Squares (DOLS) utilise particulièrement un ajustement paramétrique des erreurs en incluant les valeurs passées et futures des variables explicatives en différences premières, pour obtenir un estimateur non biaisé des paramètres de long terme (KAO et CHIANG, 2000).

La spécification du modèle dynamique s'écrit comme suit :

$$Y_{i,t} - Y_{i,t-1} = (\alpha - 1) * Y_{i,t-1} + \beta * X_{i,t} + u_i + v_t + \varepsilon_{i,t} \quad (05)$$

Où :

- $Y_{i,t}$ et $Y_{i,t-1}$ représentent le niveau d'indice de stress bancaire du pays i respectivement aux années t et $t-1$;
- $X_{i,t}$ représente le solde budgétaire et les autres variables de contrôle de chaque pays i à l'année t ;
- u_i l'effet spécifique au pays i , v_t l'effet temporel et $\varepsilon_{i,t}$ le terme d'erreur ; α et β étant les paramètres.

L'équation (1) peut encore s'écrire comme suit :

$$Y_{i,t} = \alpha * Y_{i,t-1} + \beta * X_{i,t} + u_i + v_t + \varepsilon_{i,t} \quad (06)$$

A partir de notre variable d'intérêt, nous posons l'hypothèse principale ci-dessous :

Il existe une relation positive entre la situation budgétaire des États et l'indice de stress bancaire.

Section 4 : Analyse de l'impact de la situation budgétaire des États sur la stabilité bancaire dans la CEMAC

Avant l'estimation du modèle proprement dit, il est nécessaire de faire une analyse de la stationnarité des différentes variables en mettant en œuvre les tests de racine unitaire et cointégration, et en effectuant les tests de multi-colinéarité et de spécification.

4.1 Analyse sommaire des indicateurs

Les statistiques descriptives de l'ensemble des variables utilisées sont présentées dans le tableau de l'annexe A35. On remarque d'emblée que le solde du compte courant et le solde budgétaire présentent de fortes disparités. Cela pourrait amener à suspecter une hétérogénéité entre les pays pour ces variables. Par ailleurs, le tableau de l'annexe A36, qui présente la matrice de corrélation des variables explicatives, montre que toutes les variables de l'étude ne sont pas fortement corrélées entre elles.

a. Estimation du modèle économétrique et interprétation des résultats

4.2.1 Résultats des tests préalables à la modélisation

➤ Tests de stationnarité

L'analyse de la stationnarité se fait en deux étapes : la première revient à tester l'existence des dépendances entre les individus du panel pour laquelle le test de PESARAN (2004) est bien adapté, et la seconde consiste à procéder aux différents tests de stationnarité proprement dits.

Le test d'indépendance interindividuel de PESARAN (2004) montre que l'hypothèse nulle d'indépendance interindividuelle est rejetée pour toutes les variables de l'étude, au seuil de significativité de 1% (tableau de l'annexe A37). Ce résultat nous amène à appliquer un test de racine unitaire de deuxième génération sur l'ensemble de ces variables, en l'occurrence le test de PESARAN 2003. Le test de racine unitaire de deuxième génération de PESARAN (2003) permet de conclure au rejet de l'hypothèse H_0 de présence de racine unitaire en niveau, dans les processus générateurs des séries ISB (Indice de Stress Bancaire), SCC (Solde du Compte Courant) et SBUD (Solde Budgétaire). Par contre, les variables MM (Masse Monétaire) et CRECO (Crédit à l'Economie) sont non stationnaires en niveau. En différence première, ces deux dernières variables deviennent stationnaires (ΔMM^{21} et $\Delta CRECO^{22}$) — (tableau de l'annexe A38).

➤ Tests de cointégration

Le test de cointégration de PREDRONI (2004) (tableau de l'annexe A39) indique qu'il existe une relation de long terme significative au seuil d'1% entre la stabilité bancaire et les variables explicatives. Ce résultat est par la suite confirmé par le test de KAO (1999) — (le tableau de l'annexe A40). Cela implique qu'il existe une relation d'équilibre de long terme entre la stabilité bancaire et la situation financière des États.

➤ Tests de multi-colinéarité

Le VIF (*Variance Inflation Factor*) de chaque variable explicative est largement inférieur à 10. On peut donc conclure à une absence de multi-colinéarité entre les variables explicatives (cf. A41).

²¹ Différence première de la variable MM.

²² Différence première de la variable CRECO.

➤ **Tests de Hausman**

Il ressort des résultats du test de Hausman que la statistique de test est non significative (p-value = 0,6113), ce qui implique le non rejet de H_0 (cf. annexe A42). Il en ressort clairement que le modèle à effets aléatoires est à retenir.

4.2.2 *Présentation des résultats des estimations*

➤ **Résultat d'estimation par la méthode GMM en système**

L'application du modèle de BLUNDELL et BOND (2000) aux données du panel de 6 pays sur la période 1997-2016, qui définit l'indice de stress bancaire en fonction de la situation des finances publiques, permet d'obtenir les résultats tels que présentés dans le tableau ci-après. Ce tableau donne des informations sur la significativité des coefficients des variables explicatives et le signe de l'influence de ces variables sur l'indice de stress bancaire.

Tableau 28 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par le GMM en système

Panel cylindré : n=6, T=20, N=120, Nombre d'observations utilisées : 114			
Variable	Coef. estimation	Z-value	Prob> Z
ISB_{n-1}	0,5585278	5,64	0,000*
SBUD	0,0319108	2,96	0,003*
SCC	-0,0080035	-2,21	0,027**
ΔMM	-0,0009068	-0,05	0,959
ΔCRECO	-0,0036123	-0,15	0,884
CONS	0,0283423	0,19	0,852
Wald chi2(5)	63,65		
Prob > chi2	0,000		

NB : (*) significativité au seuil de 1%. (**) Significativité au seuil de 5%

Source : calculs des auteurs à partir des données de la BEAC.

D'après le tableau de l'annexe A43, les tests d'hypothèses sur le modèle estimé montrent que l'estimation GMM en Système est convergente. L'hypothèse sur la validité du choix des instruments, c'est-à-dire les conditions de moments et celles relatives à la présence d'un effet AR (1) et à l'absence d'un effet AR (2) pour les résidus, sont respectivement vérifiées par le test de SARGAN et le test d'ARELLANO et BOND, au seuil de 5 %.

➤ **Résultat d'estimation par la méthode MG**

Préalablement, nous avons eu recours au test de Hausman appliqué à la différence entre les estimateurs MG et PMG pour tester l'hypothèse d'homogénéité²³ des coefficients de long terme pour tous les pays de la CEMAC. Le test de Hausman (tableau de l'annexe A44) montre que les coefficients ne sont pas homogènes à long terme. Cela implique que c'est l'estimateur MG qui est préférable. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'estimation

²³ L'hypothèse d'homogénéité est acceptée lorsque la P-value est supérieur à 5%.

de l'équation de l'indice de stress en fonction du solde budgétaire, du solde du compte courant, de la masse monétaire et des crédits à l'économie.

Tableau 29 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par l'estimateur MG

Panel cylindré : n=6, T=20, N=120

Variable	Coef. estimation	Z-value	Prob> Z
SBUD	0,13981	2,92	0,003*
SCC	-0,004385	-0,12	0,906
Δ MM	0,0116166	0,13	0,895
Δ CRECO	-1,037838	-1,55	0,122
CONS	0,1053807	0,56	0,577

NB : (*) significativité au seuil de 1%.

Source : calculs des auteurs à partir des données de la BEAC.

➤ Résultats d'estimation par les méthodes FMOLS et DOLS

En procédant aux tests préalables de racine unitaire et de cointégration pour déterminer l'ordre d'intégration et les propriétés de cointégration des variables du modèle, il ressort que les variables sont intégrées d'ordre 1 (le tableau de l'annexe A44) et cointégrées (les tableaux des annexes A44 et A45). Les résultats de l'estimation du modèle suivant les méthodes FMOLS et DOLS sont présentés dans le tableau 30 ci-après. Ce tableau donne des informations sur la significativité des coefficients des variables explicatives et le signe de l'influence de ces variables sur l'indice de stress bancaire.

Tableau 30 : Résultats de l'estimation du modèle économétrique par les estimateurs FMOLS et DOLS

Variabes	FMOLS	DOLS
SBUD	0,068972 (1,682215) ***	0,397715 (3,67E+12)*
SCC	-0,083671 (-1,875498) ***	-0,174636 (-5,72E+12)*
Δ MM	0,220374 (1,977930) **	0,064691 (9,16E+10)*
Δ CRECO	-0,345591 (-2,125494) **	-0,899991 (-2,14E+12)*

NB : Valeurs des t-statistic entre parenthèses. *, ** et *** significativités aux seuils de 1%, 5% et 10%

Source : calculs des auteurs à partir des données de la BEAC.

4.2.3 Interprétation des résultats de l'estimation

L'examen des résultats de l'estimateur GMM en système suggère que les coefficients associés aux variables solde budgétaire de l'Etat (SBUD), solde du compte courant (SCC), et à la variable retardée d'ordre 1 de l'indice de stress bancaire (ISB) sont statistiquement non nuls, au seuil de significativité de 5 %.

L'analyse des résultats de l'estimation du modèle suivant la méthode MG révèle une relation positive de long terme et statistiquement significative au seuil de 1 % entre le SBUD et l'ISB. Les coefficients des variables SCC, MM et CRECO sont statistiquement nuls.

L'examen des résultats des estimateurs FMOLS et DOLS atteste l'existence d'une relation positive de long terme statistiquement significative au seuil de 10 % et de 1 % respectivement, entre les finances publiques et la stabilité bancaire.

Un enseignement fort intéressant émerge de ces résultats : la situation financière des États de la CEMAC et l'indice de stress évoluent positivement et significativement dans le même sens d'après les quatre estimateurs utilisés sur la période d'étude. Cela signifie que les fluctuations des finances publiques influencent positivement le risque bancaire. En d'autres termes, une amélioration de la situation financière de l'Etat induit une amélioration de la stabilité du secteur bancaire. A l'inverse, un accroissement de la fragilité des finances publiques (déficit prolongé du solde budgétaire) entraîne une augmentation de la vulnérabilité du secteur bancaire. La littérature existante ne spécifie pas le signe attendu pour la variable d'intérêt (SBUD), même si un signe positif paraît plus logique. Cela dit, ce résultat s'accorde avec les analyses de CGFS (2011) et BRUYCKERE et al. (2013), qui ont établi une relation positive entre la fragilité des finances publiques et la vulnérabilité du système bancaire. D'après ces études, les pertes probables sur la détention de la dette publique dues à une détérioration des finances publiques affaiblissent les bilans des banques. En revanche, DOUCOURE et SENE (2014) déterminent, sur la période 1990-2010, une relation négative entre la dynamique de la situation budgétaire et l'indice de stress bancaire en zone UMOA. Ils en concluent que la situation budgétaire de l'Etat, à travers son déficit, est une source de vulnérabilité du secteur bancaire. Cette conclusion n'est pas en contradiction avec les résultats de notre étude, même si l'interprétation de ces auteurs semble paradoxale au regard de la nature de la relation qu'ils ont déterminée.

Il est donc important que les autorités monétaires et de supervision de la CEMAC aiguisent leur préoccupation face au creusement considérable des déficits publics enregistrés depuis le début de la décennie 2010. L'affaiblissement des finances publiques est conducteur d'une dégradation structurelle des banques détenant des titres publics dans leurs portefeuilles, en termes de rentabilité, de liquidité et de solvabilité. L'exposition croissante des systèmes bancaires nationaux de la CEMAC aux titres publics représente un risque critique, surtout parce que le compartiment primaire du marché des titres publics de la BEAC est uniquement réservé aux banques et aux six Trésors Nationaux, et que parallèlement le marché secondaire demeure atone. Un choc sévère sur les finances publiques serait de nature à accroître le risque d'instabilité du système bancaire.

Pour le reste, la réactivité de l'indice de stress bancaire aux variations du solde du compte courant dénote une relation négative sur les quatre estimateurs mais statistiquement nulle pour l'estimateur MG. Autrement dit, une diminution du solde de la balance courante entraîne un accroissement de la stabilité du système bancaire, et inversement. Ce résultat apparaît paradoxal au regard des prédictions théoriques. DOUCOURE et SENE (2014) ont déterminé une relation positive entre l'indice de stress et le solde de la balance courante : en effet, la

logique voudrait que, plus un Etat est un exportateur net, plus il récolte suffisamment de devises qui viennent renforcer les disponibilités bancaires et, par voie de conséquence, la solidité du système bancaire. L'explication de cette relation paradoxale révélée par notre étude pourrait résider dans le non rapatriement systématique des recettes d'exportation. La variabilité de l'indice de stress en fonction des variations des crédits à l'économie (CRECO) et de la masse monétaire (MM) est statistiquement significative au seuil de 5% et de 1% respectivement suivant les résultats du FMOLS et du DOLS, mais statistiquement nulle suivant les estimateurs MG et GMM. Les résultats fournis par le FMOLS et le DOLS suggèrent que la progression des crédits à l'économie par rapport au PIB est source de vulnérabilité des systèmes bancaires de la CEMAC. Cela semble plausible dans un contexte d'accroissement de la proportion des crédits non performants et de croissance économique faible. La masse monétaire de son côté apparaît comme une cause de renforcement de la stabilité bancaire. Une telle relation se conçoit mieux en situation de maîtrise de la masse monétaire et constitue dans une certaine mesure une confirmation de l'importance de l'instrument quantitatif dans la conduite de la politique monétaire dans la CEMAC, démontrée par BIKAI et MBOHOU (2016).

Conclusion et recommandations

Cette étude avait pour but de répondre à la question de savoir s'il existe une relation entre la situation financière de l'Etat et la stabilité bancaire. Elle recherchait l'effet du solde budgétaire des États sur l'indice de stress bancaire dans la CEMAC. Elle nous a permis de calculer un indice de stress bancaire par pays de la sous-région et de saisir l'influence de la situation financière des États sur cet indice.

L'indice de stress bancaire proposé (ISB CEMAC) est raisonnablement valide dans le contexte des pays de la CEMAC et permet d'évaluer le risque bancaire sur une base annuelle. Sa composition prend en compte la rentabilité, la liquidité et la solvabilité du système bancaire qui sont des indicateurs que les autorités de régulation peuvent facilement agréger.

Cet outil donne une indication périodique sur l'évolution du risque bancaire et peut être intégré dans le dispositif d'alerte précoce en cours d'élaboration par la BEAC.

Les estimations du modèle choisi ont permis de noter une correspondance nette entre le signe du coefficient associé à la situation budgétaire et celui conféré par l'hypothèse de départ. On a ainsi relevé que les fluctuations des finances publiques ont un effet sur le système bancaire. Ces résultats corroborent, dans un contexte différent, ceux de BRUYCKERE et al. (2013) pour le cas de la zone euro. Ils apportent une preuve empirique de l'existence du lien entre les finances publiques et la stabilité du système financier. Ils constituent un complément de la littérature théorique et empirique existante à ce sujet.

Au plan méthodologique, l'étude confirme que l'estimateur GMM en système sur données de panel dynamique à effets aléatoires affiche des résultats sans biais et apporte une plus grande précision aux estimations. Cet apport méthodologique corrobore l'affirmation de SOTO

(2009) selon laquelle l'estimateur GMM en système aboutit à un biais réduit et à une meilleure précision que les autres estimateurs, lorsque le nombre d'individus est petit. Cette étude confirme également l'adaptabilité de l'estimateur GMM en système pour les échantillons réduits à condition qu'on prenne le soin (i) de vérifier et d'infirmer l'existence d'un biais de sur-instrumentation, et (ii) de confirmer la validité des instruments. La vérification de la validité des instruments se fait en s'assurant simplement que l'estimation est convergente, parce que cela n'arrive que si, et seulement si, les hypothèses de présence de corrélation d'ordre 1 et d'absence de corrélation d'ordre 2 des résidus et l'hypothèse de validité des instruments sont vérifiées. Autrement dit, avec le GMM en système, les instruments sont réputés valides dès lors que les résultats de l'estimation sont convergents.

Au plan pratique et contextuel, l'étude nous renseigne qu'il est important que les États de la CEMAC poursuivent une gestion rigoureuse des finances publiques, avec pour objectif à terme de réaliser des équilibres budgétaires ou, au mieux, de dégager des excédents. La stabilité du système financier s'en trouverait renforcée. Dans le cadre de la réglementation macro-prudentielle, les titres publics émis par les États de la CEMAC étant pour l'essentiel souscrits par les systèmes bancaires, il convient pour les autorités de régulation de suivre avec vigilance l'évolution du risque souverain ainsi que celle du risque macro-financier associé à la concentration des titres publics au sein des portefeuilles bancaires.

La principale limite de cette étude est qu'elle repose sur un indice de stress bancaire conçu dans un contexte différent, à bien des égards, de celui de la CEMAC et que la robustesse de cet indicateur n'a pas été formellement testée. Les recherches qui naîtraient de cette étude pourraient donc porter sur l'incorporation dans la construction de l'ISB CEMAC d'autres indicateurs tels que le taux de couverture des crédits par les dépôts, le taux des créances en souffrance ou encore la concentration des crédits, afin d'accroître l'acuité contextuelle de l'indice. Cet indice amélioré et contextualisé serait alors testé par modifications successives des coefficients de pondération des indicateurs et/ou par ajout et retrait de certains indicateurs pour apprécier sa robustesse. Bien plus, la combinaison des données des marchés financiers et celles du système bancaire pourrait aider à explorer d'autres méthodes de construction de l'indice comme la méthode en composante principale utilisée par HAKKIO et KEETON (2009). Par ailleurs, une fréquence de calcul mensuelle ou tout au moins trimestrielle augmenterait la portée pratique de l'ISB CEMAC proposé. Enfin, compte tenu de l'importance des banques dans le financement du développement économique de la sous-région, cette étude dégage, entre autres, l'intérêt de conduire une investigation micro-économique visant à établir des seuils au-delà desquels la détention des titres publics constitue une menace pour le portefeuille d'une banque donnée.

Références bibliographiques

- Acharya Viral V., Drechsler I. et Schnabl P. (2013) : «A Pyrrhic victory? Bank bailouts and sovereign credit risk », NYU Working Paper No.2451/31331, disponible à SSRN: <https://ssrn.com/abstract=2284650> (visité le 16 décembre 2016).
- Alter A. et Schüler Yves S. (2012) : « Credit spread interdependencies of European states and banks during the financial crisis», University of Konstanz Department of Economics Working Paper Series, n°20, pp.11-24.
- Anyanwu John C., Erhijakpor Andrew E. O. et Emeka Obi (2016) : «Empirical analysis of the key drivers of income inequality in West Africa», *African Development Review*, Vol.28, n°1, pp.18-38.
- Arellano M. et Bond S. (1991) : « Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations », *The Review of Economic Studies*, n°58, pp.277-297.
- Bikai Landry J. et Mbohhou Mama M. (2016) : «Une fonction de réaction pour la Banque des États d’Afrique Centrale dans un contexte de dominance budgétaire», *BEAC working paper* n° 04/16, Banque des États d’Afrique Centrale.
- Blundell R. et Bond S. (2000): «GMM Estimation with persistent panel data: an application to production functions», *Econometric Reviews*, Vol.19, n°3, pp.321-340.
- Bonnefond C. (2014): «Growth dynamics and conditional convergence among Chinese provinces: a panel data investigation using system GMM estimator», *Journal of Economic Development*, Vol.39, n°4, pp.1-26.
- Bruyckere V., Gerhardt M., Schepens G. et Vander Rudi V. (2013): « Bank/sovereign risk spillovers in the European debt crisis », *Journal of Banking and Finance*, Vol.37, pp.4793-4809.
- CGFS -Comité sur le système financier mondial- (2011): « The impact of sovereign credit risk on bank funding conditions », CGFS Papers, juillet 2011, n°43, pp.1-52.
- Chen B., McCoskey S. et Kao C. (1999): «Estimation and Inference of a Cointegrated Regression in Panel Data: A Monte Carlo Study», *American Journal of Mathematical and Management Sciences*, Vol.19, pp.75-114.
- Doucoure Fodiyé B. et Sene B. (2014) : « Les déterminants de l’indice de stress bancaire dans les pays de L’UMOA », *Revue Economique et Monétaire*, N° 16, décembre 2014, pp.9-35.
- Dwumfour Richard A. (2017) : «Explaining banking stability in Sub-Saharan Africa», *Research in International Business and Finance*, Vol.41, pp.260-279.
- Favara G. (2003) : «An empirical reassessment of relationship between finance and growth», IMF Working papers, n°03/123, pp.1-47.
- Gennaioli N., Martin A. et Rossi S. (2014): « Sovereign default, domestic banks, and financial institutions », *Journal of Finance*, Vol.69, n°2, avril, pp.819-886.
- Hanschel E. et Monnin P. (2005): «Measuring and forecasting stress in the banking sector: Evidence from Switzerland», BIS papers, n° 22, April, pp.131-449.
- Hakkio C. et Keeton W. (2009): « Financial Stress: What is It, How Can It Be Measured, and Why Does It Matter? », *Federal Reserve Bank of Kansas City Economic Review*, Second Quarter, pp.5-50.

- Hsiao C., Pesaran Hashem M., et Tahmiscioglu Kamil A. (1999) : «Bayes estimation of short-run coefficients in dynamic panel data models», in *Analysis of panels and limited dependent variables: A volume in honour of G. S. Maddala*, eds. Hsiao C., Lahiri K., Lee L-F., Pesaran Hashem M., Cambridge : Cambridge University Press.
- Illing M. et Liu Y. (2006): «Measuring financial stress in a developed country: An application to Canada», *Journal of Financial Stability*, n° 2, pp. 243-265.
- Kao C. et Chiang M. (2000) : «On the estimation and inference of a cointegrated regression in panel data». *Advances in Econometrics*, Vol.15, pp.179-222.
- Kliesen Kevin L. et Smith D. (2010) : «Measuring financial market stress », *Economic Synopses*, n°2, pp.1-2.
- Kočišová K. et Stavárek D. (2015) : « Banking stability index: New EU countries after ten years of membership», Working Paper in Interdisciplinary Economics and Business Research no.24., School of Business Administration in Karviná, disponible à http://www.iivopf.cz/images/Working_papers/WPIEBRS_24_Kocisova_Stavarek.pdf (visité le 21 octobre 2018).
- Kočišová K. et Stavárek D. (2018) : «The evaluation of banking stability in the European Union countries», *International Journal of Monetary Economics and Finances*, Vol.11, n°1, pp.36-55.
- Laeven L. et Valencia F. (2013) : « Systemic banking crises database: an update », IMF Working Papers, no12/163, pp.1-33.
- Maeso-Fernandez F., Osbat C. et Schnatz B. (2006) : «Towards the estimation of equilibrium exchange rates for CEE acceding countries: Methodological issues and a panel cointegration perspective». *Journal of Computational Economics*, Vol.34, n°3, pp.499-517.
- Morales Miguel A. (2009) : « Índice de Estabilidad Financiera para Colombia », *reporte de estabilidad financiera*, Mars 2009, pp.1-36.
- Pedroni P. (2000): «Fully modified OLS for heterogeneous cointegrated panels». *Advances in Econometrics*, Vol.15, n°1, pp.93-130.
- Pedroni P. (2004): «Panel cointegration: Asymptotic and finite sample properties of pooled time series tests with an application to the PPP hypothesis». *Econometric Theory*, Vol.20, n°3, pp.597-625.
- Pesaran Hashem M. et Smith Ron P. (1995) : «Estimating Long-Run Relationships from Dynamic Heterogeneous Panels», *Journal of Econometrics*, Vol.68, pp.79-113.
- Pesaran Hashem M. (2003): «A simple panel unit root test in the presence of cross-section dependence», *Mimeo*, University of Southern California, pp.1-67
- Pesaran Hashem M., (2004): «General diagnostic tests for cross-section dependence in panels», Cambridge Working Papers in Economics, n°435, pp.1-42.
- Roodman D. (2009) : «How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in stata», *The Stata Journal*, Vol.9, n°1, pp.86-136.
- Rouabah A. (2007) : « Mesure de la vulnérabilité du secteur bancaire luxembourgeois », Cahier d'Etudes de la Banque Centrale du Luxembourg, n°24, pp.1-20.
- Soto M. (2009): « System GMM estimation with a small sample», Barcelona Economics Working Paper Series, Universitat Autònoma de Barcelona, Institut d'Anàlisi Econòmica, WP n°395, pp.1-27.

Swamy V. (2014): «Testing the interrelatedness of banking stability measures, *Journal of Financial Economic Policy*», Vol.6, No.1, pp.25–45.

Windmeijer F. (2005) : «A finite sample correction for the variance of linear efficient two-step GMM estimators», *Journal of Econometrics*, Vol.126, n°1, pp. 25-51.

ANNEXES

Liste des annexes

ANNEXE 1. ANNEXES DE LA PARTIE NON THEMATIQUE.....	95
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIER.....	96
A1. Principaux indicateurs macroéconomiques	97
A2. Statistiques monétaires	98
A3. Liquidité bancaire	99
II. SITUATION DU SYSTEME FINANCIER.....	100
II-1. SECTEUR BANCAIRE	101
A4. Actifs du secteur bancaire (en millions de FCFA).....	101
A5. Volume des dépôts collectés (en millions de FCFA).....	101
A6. Volume des crédits bruts (en millions de FCFA).....	101
A7. Volume des crédits sains à court terme (en millions de FCFA)	101
A8. Volume des crédits sains à moyen terme (en millions de FCFA).....	102
A9. Volume des crédits sains à long terme (en millions de FCFA).....	102
A10. Volume des créances douteuses (en millions de FCFA).....	102
A11. Produit net bancaire (en millions de FCFA).....	102
A12. Indicateurs de risques bancaires.....	103
II-2. SECTEUR DE LA MICROFINANCE.....	105
A13. Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes dans la CEMAC (en millions de FCFA)	105
A14. Evolution des crédits nets dans la CEMAC (en millions de FCFA)	105
A15. Evolution du nombre des clients et membres	105
A16. Evolution du nombre d’agences et guichets.....	105
A17. Evolution du nombre de comptes de dépôt.....	106
A18. Evolution du taux débiteur moyen.....	106
A19. Evolution du taux créditeur moyen	106
II.3. SECTEUR DES ASSURANCES	107
A20. Chiffre d’affaires (en millions de FCFA)	107
A21. Volume des actifs détenus (en millions de FCFA).....	107
A22. Volume des primes brutes souscrites (en millions de FCFA).....	107
A23. Dépôts et placements auprès du système bancaire de la sous-région (en millions de FCFA).....	107
A24. Rendement des placements (en %)	107
II-4. SECTEUR DE LA PREVOYANCE SOCIALE	108
A25. Volume des actifs détenus par les organismes de prévoyance sociale (en millions de FCFA).....	108
A26. Réserves techniques (en millions de FCFA).....	108
A27. Dépôts et placements auprès du système bancaire sous-régional (en millions de FCFA).....	108
III. MARCHE DES CAPITAUX ET SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT	109
III-1. MARCHÉ MONÉTAIRE SOUS-REGIONAL	110

A28. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire (Moyennes mensuelles en millions de FCFA).....	110
III-2. SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT	111
A29. Monétique.....	111
ANNEXE 2. ANNEXES DE LA PARTIE THEMATIQUE.....	112
A30. Résumé des proxys et des caractéristiques de stress bancaire captées par variable.....	113
A31 : Evolution de l'indice de stress bancaire par pays de la CEMAC (1997-2016).....	113
A32. Volume des émissions de titres publics par pays de la CEMAC (en milliards de FCFA).....	114
A33. Evolution du ratio d'endettement (en pourcentage du PIB)	114
A34. Evolution du solde budgétaire des États de la CEMAC (1997-2016)	114
A35. Résumé des statistiques descriptives des différentes variables entre 1997 et 2016	115
A36. Matrice de corrélation des variables entre 1997 et 2016	115
A37. Résultats du test d'indépendance interindividuelle de PESARAN (2004)	115
A38. Résultats du test de racine unitaire de PESARAN (2003)	115
A39. Résultats du test de cointégration de PEDRONI (1995) sur série en panel	116
A40. Résultats du test de cointégration de KAO (1999) sur série en panel	116
A41. Résultats du test de multicollinéarité par la méthode Variance Inflation Factor (VIF).....	116
A42. Résultats du test de Hausman	117
A43. Test de validation des hypothèses du modèle.....	117
A44. Résultats du test Hausman sur l'homogénéité des coefficients à long terme.....	117

Annexe 1. Annexes de la partie non thématique

I. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, MONÉTAIRE ET FINANCIER

A1. Principaux indicateurs macroéconomiques

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux de croissance réelle						
Cameroun	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,5
République Centrafricaine	4,0	-36,7	1,0	4,8	4,5	4,2
Congo	3,8	4,6	6,9	2,6	-2,6	-2,7
Gabon	5,0	5,7	4,3	3,9	2,1	0,5
Guinée Equatoriale	8,3	-3,9	-0,7	-9,3	-9,4	-2,2
Tchad	7,8	4,8	6,8	2,4	-3,6	-4,8
CEMAC	5,7	2,4	4,6	1,9	-0,1	0,2
Taux d'inflation en moyenne annuelle						
Cameroun	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9	0,6
République Centrafricaine	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7	4,2
Congo	5,0	4,7	0,9	1,7	4,6	0,7
Gabon	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1	2,7
Guinée Equatoriale	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8
Tchad	7,5	0,2	1,7	3,7	-1,6	-1,1
CEMAC	3,9	2,1	2,9	2,1	1,2	0,9
Solde budgétaire, base engagement dons compris (en % du PIB)						
Cameroun	-0,4	-3,2	-3,1	-1,8	-5,9	-4,9
République Centrafricaine	-0,8	-5,8	2,2	0,5	1,6	-1,4
Congo	6,2	5,9	-13,2	-23,2	-19,3	-7,2
Gabon	2,0	1,5	2,4	-1,0	-5,2	-2,6
Guinée Equatoriale	-8,0	-6,5	-8,3	-17,0	-12,6	-2,3
Tchad	-1,2	-2,8	-0,3	-4,2	-2,1	-0,7
CEMAC	-0,7	-1,6	-4,0	-6,7	-7,3	-3,7
Solde courant (en % du PIB)						
Cameroun	-3,3	-3,5	-4,0	-3,8	-3,1	-2,5
République Centrafricaine	-4,9	-2,9	-14,0	-8,3	-5,4	-8,5
Congo	17,4	13,6	4,6	-50,8	-44,3	-2,5
Gabon	11,1	7,5	5,8	1,3	-5,1	-4,8
Guinée Equatoriale	-1,2	-2,7	-4,7	-18,3	-14,6	-7,1
Tchad	8,5	-11,9	-24,7	-15,9	3,0	-7,1
CEMAC	4,8	0,1	-4,3	-12,4	-8,5	-4,2
Dettes publiques sur PIB						
Cameroun	7,4	9,5	14,8	18,7	20,5	24,1
République Centrafricaine	19,8	38,9	37,4	37,9	36,0	38,9
Congo	24,9	28,7	37,3	82,1	92,0	79,5
Gabon	15,7	21,2	26,1	33,4	45,6	46,2
Guinée Equatoriale	8,0	6,8	6,8	8,2	12,4	11,2
Tchad	14,3	17,0	22,6	18,0	23,5	22,5
CEMAC	12,8	15,4	20,0	27,3	32,1	32,5

Sources: Administrations nationales et services de la BEAC

A2. Statistiques monétaires

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Masse monétaire (en millions de F CFA)						
Cameroun	2 940 576	3 279 812	3 645 154	3 957 918	4 163 054	4 398 831
République Centrafricaine	209 573	213 835	245 684	257 082	273 686	307 415
Congo	2 304 376	2 321 981	2 624 912	2 330 125	1 971 832	1 766 140
Gabon	2 107 074	2 243 343	2 226 157	2 259 931	2 084 523	2 004 845
Guinée Equatoriale	1 708 871	1 826 931	1 577 778	1 407 204	1 181 613	1 193 396
Tchad	774 908	832 705	1 042 891	1 002 376	923 826	895 789
CEMAC	10 082 877	10 751 144	11 395 139	11 250 235	10 645 497	10 602 896
Crédits à l'économie (en millions de F CFA)						
Cameroun	1 987 956	2 273 842	2 477 067	2 825 925	2 969 356	3 048 479
République Centrafricaine	135 485	112 074	119 327	119 665	135 899	133 692
Congo	677 801	789 953	1 008 233	1 140 076	1 238 751	1 210 383
Gabon	1 176 985	1 478 853	1 391 085	1 304 043	1 172 488	1 120 551
Guinée Equatoriale	620 714	829 113	972 902	1 109 174	1 150 292	1 166 404
Tchad	367 726	463 595	551 798	603 012	634 144	619 303
CEMAC	5 119 254	6 329 599	6 860 677	7 525 517	7 941 161	7 793 107
Créances nettes sur les Etats (en millions de F CFA)						
Cameroun	-287 343	-272 477	-203 385	-593 230	118 602	136 771
République Centrafricaine	116 954	128 178	128 034	148 078	132 933	134 195
Congo	-1 347 946	-1 330 422	-984 388	-142 196	505 566	595 369
Gabon	50 740	-382 904	-228 260	55 765	607 614	592 336
Guinée Equatoriale	-935 186	-1 103 958	-618 905	-176 022	224 263	338 399
Tchad	-93 934	-103 267	71 378	323 971	534 807	519 563
CEMAC	-2 494 828	-3 044 415	-1 798 114	-175 389	2 441 933	2 748 417
Avoirs extérieurs nets (en millions de F CFA)						
Cameroun	1 527 796	1 551 173	1 668 554	2 283 246	1 706 377	1 970 136
République Centrafricaine	-11 481	8 565	51 698	42 225	53 624	103 679
Congo	3 097 362	3 000 389	2 767 644	1 545 728	461 445	213 274
Gabon	1 100 581	1 420 122	1 303 754	1 119 060	459 581	549 883
Guinée Equatoriale	2 273 412	2 382 216	1 629 105	854 095	162 716	74 647
Tchad	557 867	532 768	522 728	88 599	-303 741	-299 355
CEMAC	8 743 869	8 710 695	7 878 859	5 668 098	2 416 401	2 322 317
Réserves extérieures en mois d'importation (biens et services)						
Cameroun	4,9	4,6	4,3	5,6	4,0	5,1
République Centrafricaine	3,8	6,0	5,2	4,5	5,1	6,4
Congo	9,4	8,5	7,2	2,9	1,4	1,1
Gabon	4,6	5,2	5,2	4,5	2,2	2,2
Guinée Equatoriale	5,6	5,7	4,2	2,5	0,2	0,1
Tchad	3,1	2,6	1,8	0,9	0,1	0,1
CEMAC	6,1	5,9	4,9	3,8	2,5	2,7

Source : BEAC

A3. Liquidité bancaire

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Réserves des banques						
Cameroun	899 437	810 120	872 601	811 969	611 619	768 323
République Centrafricaine	9 296	12 958	26 349	26 825	18 275	40 192
Congo	777 511	541 568	1 002 382	535 555	296 621	233 002
Gabon	639 511	496 600	487 839	572 476	317 541	275 967
Guinée Equatoriale	1 184 077	981 571	1 175 747	756 226	383 179	350 830
Tchad	155 037	166 818	207 473	200 352	71 706	94 096
CEMAC	3 664 870	3 009 634	3 772 390	2 903 404	1 698 940	1 762 410
Réserves/dépôts						
Cameroun	38,3%	30,4%	29,2%	25,8%	18,9%	22,5%
République Centrafricaine	8,9%	13,8%	24,5%	21,9%	14,0%	27,7%
Congo	46,4%	32,9%	52,5%	32,3%	20,8%	18,5%
Gabon	36,9%	27,5%	27,3%	32,0%	18,9%	16,9%
Guinée Equatoriale	81,5%	63,2%	90,7%	63,9%	38,1%	34,1%
Tchad	39,2%	38,5%	36,7%	34,6%	12,2%	16,9%
CEMAC	47,3%	36,6%	43,4%	34,1%	20,9%	21,8%
Crédits à l'économie/dépôts						
Cameroun	78,1%	80,3%	79,8%	86,5%	88,0%	85,6%
République Centrafricaine	129,2%	119,5%	110,9%	97,8%	104,4%	92,0%
Congo	40,4%	48,0%	52,8%	68,8%	86,9%	95,9%
Gabon	62,4%	76,1%	73,0%	69,2%	66,2%	65,5%
Guinée Equatoriale	42,7%	53,3%	75,0%	93,7%	114,3%	113,5%
Tchad	93,1%	107,1%	97,6%	104,2%	107,8%	111,4%
CEMAC	62,8%	73,9%	76,6%	86,0%	93,3%	92,1%
Réserves/total bilan						
Cameroun	26,3%	20,6%	20,1%	17,3%	12,1%	14,5%
République Centrafricaine	4,5%	7,2%	13,6%	13,1%	8,2%	16,5%
Congo	40,0%	26,3%	41,9%	23,6%	13,6%	11,8%
Gabon	25,8%	19,8%	19,6%	21,4%	11,6%	11,5%
Guinée Equatoriale	59,1%	46,4%	53,0%	37,5%	21,1%	20,0%
Tchad	22,5%	19,6%	21,1%	18,9%	5,9%	7,9%
CEMAC	34,1%	25,8%	29,9%	22,5%	12,8%	13,7%
Réserves libres/réserves obligatoires						
Cameroun	240,2%	174,3%	176,5%	135,8%	222,2%	274,8%
République Centrafricaine	-	-	-	-	-	1225,2%
Congo	229,3%	112,0%	274,1%	115,2%	256,8%	286,1%
Gabon	220,5%	125,7%	134,5%	174,4%	215,9%	197,7%
Guinée Equatoriale	479,3%	344,7%	334,7%	250,6%	417,3%	398,6%
Tchad	292,9%	249,0%	292,1%	274,5%	-	752,5%
CEMAC	288,3%	189,6%	238,3%	171,1%	279,6%	298,3%
Réserves libres/crédits à l'économie						
Cameroun	34,6%	24,0%	23,3%	17,2%	14,8%	19,3%
République Centrafricaine	6,9%	11,6%	22,1%	22,4%	13,4%	27,8%
Congo	79,9%	36,2%	72,8%	25,1%	17,2%	14,3%
Gabon	40,7%	20,2%	21,5%	29,3%	19,5%	17,1%
Guinée Equatoriale	157,8%	91,8%	93,0%	48,7%	26,9%	24,0%
Tchad	31,4%	25,7%	28,0%	24,4%	11,3%	13,4%
CEMAC	55,9%	32,4%	39,9%	25,0%	16,5%	17,8%

Source : BEAC

II. SITUATION DU SYSTÈME FINANCIER

II-1. SECTEUR BANCAIRE

A4. Actifs du secteur bancaire (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	3 274 248	3 846 281	4 198 995	4 601 043	4 934 284	5 185 808
République Centrafricaine	195 149	171 931	188 891	197 985	214 905	235 361
Congo	1 932 796	2 037 619	2 361 962	2 253 843	2 145 154	1 933 556
Gabon	2 604 335	2 690 547	2 621 544	2 751 417	2 783 635	2 424 524
Guinée Equatoriale	2 003 826	2 111 771	2 219 738	2 015 197	1 809 995	1 757 490
Tchad	677 946	829 216	958 671	1 034 053	1 186 143	1 148 321
CEMAC	10 688 300	11 687 365	12 549 801	12 853 538	13 074 116	12 685 060

Source: COBAC

A5. Volume des dépôts collectés (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	2 660 930	3 069 633	3 339 076	3 537 216	3 674 974	4 028 773
République Centrafricaine	119 668	102 716	120 876	139 041	146 079	159 642
Congo	1 701 689	1 734 851	1 990 412	1 731 340	1 480 796	1 334 590
Gabon	1 927 681	2 055 190	2 107 709	2 103 560	2 073 768	1 857 866
Guinée Equatoriale	1 727 364	1 837 151	1 838 891	1 611 019	1 329 039	1 298 681
Tchad	537 404	644 767	737 201	736 261	721 459	659 924
CEMAC	8 674 736	9 444 308	10 134 165	9 858 437	9 426 115	9 339 476

Source: COBAC

A6. Volume des crédits bruts (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	1 967 567	2 381 554	2 658 573	3 078 827	3 249 385	3 409 829
République Centrafricaine	156 276	130 330	148 256	146 011	161 520	145 098
Congo	740 553	1 050 849	1 114 489	1 334 251	1 376 777	1 324 881
Gabon	1 462 814	1 742 714	1 760 183	1 681 370	1 792 565	1 633 198
Guinée Equatoriale	668 964	887 625	1 020 811	1 203 048	1 220 383	1 255 015
Tchad	428 046	546 241	630 215	663 279	703 163	697 508
CEMAC	5 424 220	6 739 313	7 332 527	8 106 786	8 503 793	8 465 529

Source: COBAC

A7. Volume des crédits sains à court terme (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	873 203	1 113 972	1 329 861	1 473 608	1 397 616	1 411 959
République Centrafricaine	79 157	49 592	60 332	48 625	49 844	40 700
Congo	348 896	566 117	520 310	534 085	502 251	443 344
Gabon	509 465	670 866	695 905	621 922	725 790	586 770
Guinée Equatoriale	463 194	488 400	627 148	791 580	690 796	659 635
Tchad	241 181	308 831	370 357	369 035	364 625	330 651
CEMAC	2 515 096	3 197 778	3 603 913	3 838 855	3 730 922	3 473 059

Source: COBAC

A8. Volume des crédits sains à moyen terme (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	698 142	846 636	903 754	1 076 739	1 281 261	1 340 311
République Centrafricaine	52 046	31 137	37 689	35 070	62 758	52 235
Congo	343 817	436 863	521 678	674 826	722 421	624 148
Gabon	744 355	794 936	882 463	853 442	845 715	789 281
Guinée Equatoriale	139 379	179 218	163 156	179 381	193 855	218 798
Tchad	131 182	159 731	155 896	139 879	148 473	148 763
CEMAC	2 108 921	2 448 521	2 664 636	2 959 337	3 254 483	3 173 536

Source: COBAC

A9. Volume des crédits sains à long terme (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	19 493	23 192	32 807	39 867	52 247	117 204
République Centrafricaine	6 373	7 510	5 661	14 924	5 195	13 842
Congo	20 609	16 084	18 404	25 188	23 973	25 920
Gabon	146 036	146 693	37 178	36 520	33 579	25 698
Guinée Equatoriale	18 065	23 764	16 900	16 266	17 053	27 069
Tchad	15 916	16 619	18 712	26 833	20 307	20 122
CEMAC	226 492	233 862	129 662	159 598	152 354	229 855

Source: COBAC

A10. Volume des créances douteuses (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	233 454	252 996	268 917	300 467	363 176	376 389
République Centrafricaine	15 169	38 069	42 217	38 518	35 169	35 117
Congo	13 567	13 408	29 315	69 008	63 061	97 180
Gabon	42 280	51 119	64 422	92 790	116 287	142 311
Guinée Equatoriale	38 266	92 665	112 646	135 185	134 287	158 584
Tchad	24 000	48 575	69 060	87 435	117 998	123 333
CEMAC	366 736	496 832	586 577	723 403	829 978	932 914

Source: COBAC

A11. Produit net bancaire (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	223 679	253 374	296 021	322 934	334 503	358 498
République Centrafricaine	22 895	15 597	15 326	17 748	19 503	21 520
Congo	95 191	129 831	138 777	173 902	158 027	155 693
Gabon	163 265	188 173	194 445	178 605	208 669	212 413
Guinée Equatoriale	101 494	118 950	128 581	109 375	109 515	112 004
Tchad	57 271	69 182	76 424	83 345	84 235	75 563
CEMAC	663 795	775 107	849 574	885 909	914 452	935 691

Source: COBAC

A12. Indicateurs de risques bancaires

Taux de créances douteuses						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	11,9	10,6	10,1	9,8	11,2	11,0
République Centrafricaine	9,7	29,2	28,5	0,3	0,2	24,2
Congo	1,8	1,3	2,6	0,1	0,0	7,3
Gabon	2,9	2,9	3,7	0,1	0,1	8,7
Guinée Equatoriale	5,7	10,4	11,0	0,1	0,1	12,6
Tchad	5,6	8,9	11,0	0,1	0,2	17,7
CEMAC	6,8	7,4	8,0	8,9	9,8	11,0
Taux de créances en souffrance						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	16,1	13,9	12,1	12,3	13,9	12,8
République Centrafricaine	11,3	31,7	29,4	31,9	26,9	25,3
Congo	2,8	2,2	4,0	6,8	8,5	16,6
Gabon	3,8	4,8	8,1	9,6	9,7	12,8
Guinée Equatoriale	7,1	22,0	20,8	17,9	26,1	27,8
Tchad	8,7	10,8	13,3	18,9	23,4	28,1
CEMAC	9,1	10,9	11,6	12,5	14,9	17,1
Provisions/créances douteuses (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	96,4	77,6	87,3	89,5	88,7	94,9
République Centrafricaine	95,4	46,8	56,5	81,7	98,6	94,5
Congo	92,7	103,2	65,6	53,7	71,7	80,8
Gabon	110,8	102,8	118,9	82,2	89,9	95,1
Guinée Equatoriale	149,2	86,1	86,0	82,0	92,3	88,7
Tchad	88,8	73,5	76,5	78,6	73,0	79,7
CEMAC	102,9	79,7	86,0	82,0	86,4	90,4
Rendement des actifs ou ROA (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	0,9	2,9	0,9	1,0	0,1	1,3
République Centrafricaine	4,1	-1,8	-0,4	-1,3	0,1	0,6
Congo	1,2	1,6	1,6	1,5	1,1	1,1
Gabon	1,5	1,6	1,2	0,7	1,3	1,4
Guinée Equatoriale	1,6	1,4	1,4	1,2	1,0	0,8
Tchad	1,6	1,6	1,6	1,1	0,8	0,1
CEMAC	1,3	1,9	1,2	1,0	0,7	1,1
Rendement des fonds propres ou ROE (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	9,1	32,1	9,2	11,2	1,3	15,5
République Centrafricaine	17,4	-6,5	-1,7	-5,7	0,3	2,6
Congo	17,8	21,1	17,9	14,2	7,3	6,6
Gabon	14,8	16,2	11,5	6,2	10,6	9,7
Guinée Equatoriale	14,4	13,4	12,3	10,1	7,8	5,6
Tchad	11,8	12,0	13,1	9,2	7,3	0,7
CEMAC	13,2	19,6	11,6	9,7	6,3	8,9
Marge des opérations avec la clientèle/PNB (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	52,1	49,6	51,8	51,7	51,5	49,7
République Centrafricaine	65,4	67,6	64,6	56,0	53,3	50,4
Congo	45,8	52,0	55,5	53,2	59,3	60,5
Gabon	58,0	56,5	60,3	58,1	57,8	51,2
Guinée Equatoriale	65,7	63,1	64,7	58,6	66,9	65,6
Tchad	62,6	62,6	69,7	65,4	60,4	61,5
CEMAC	56,1	55,3	58,1	55,5	57,0	54,7

Source: COBAC

Suite

Frais généraux/PNB (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	58,3	57,5	54,4	54,9	54,4	52,6
République Centrafricaine	51,3	65,0	67,9	64,2	60,9	61,2
Congo	52,6	54,1	54,9	48,8	52,5	51,7
Gabon	53,7	55,9	62,7	59,3	57,7	56,1
Guinée Equatoriale	32,0	37,5	37,7	46,5	48,1	50,2
Tchad	52,8	50,6	49,3	49,7	50,3	59,9
CEMAC	51,6	53,0	53,6	53,3	53,8	53,8
Ratio de couverture des risques (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	5,6	7,6	10,2	10,1	9,0	9,6
République Centrafricaine	22,7	39,1	41,9	37,4	32,0	34,3
Congo	12,7	11,9	16,0	19,5	18,9	22,6
Gabon	10,7	12,0	8,8	7,8	7,7	12,6
Guinée Equatoriale	24,5	22,1	25,5	23,8	27,3	31,2
Tchad	18,1	22,0	13,2	14,6	13,2	18,0
CEMAC	12,1	13,0	13,4	13,8	13,3	15,9
Ratio de fonds propre de base (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	5,7	6,7	9,1	9,3	7,6	8,5
République Centrafricaine	21,5	37,4	40,3	36,7	30,8	33,7
Congo	11,8	10,3	13,7	17,7	17,1	20,3
Gabon	10,1	12,0	8,8	8,0	7,7	13,2
Guinée Equatoriale	24,5	22,5	26,2	24,4	27,9	32,6
Tchad	15,3	20,0	12,0	13,2	11,8	16,6
CEMAC	11,6	12,3	12,6	13,2	12,4	15,2
Rapport de liquidité (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	161,8	127,6	139,5	147,5	148,7	149,3
République Centrafricaine	114,5	149,1	203,1	276,1	219,6	227,4
Congo	172,3	142,7	182,9	116,1	104,4	146,6
Gabon	143,2	118,3	112,9	148,3	134,0	157,1
Guinée Equatoriale	283,1	220,2	194,0	200,7	158,4	171,2
Tchad	146,6	139,3	152,9	142,1	155,0	188,9
CEMAC	182,5	149,6	156,3	151,9	141,3	158,2
Coefficient de transformation (en %)						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	31,8	41,8	49,6	62,7	68,9	74,2
République Centrafricaine	396,0	95,7	113,5	129,7	160,1	182,0
Congo	114,9	102,2	88,4	111,4	107,9	78,5
Gabon	99,3	65,3	71,8	94,8	49,7	95,7
Guinée Equatoriale	601,0	101,1	121,3	132,5	86,0	76,0
Tchad	118,0	102,4	97,6	84,3	67,9	63,5
CEMAC	91,4	69,6	75,2	90,7	77,1	79,5
Ratio crédits/dépôts						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	73,9	77,6	79,6	87,0	88,4	84,6
République Centrafricaine	130,6	126,9	122,7	105,0	110,6	90,9
Congo	43,5	60,6	56,0	77,1	93,0	99,3
Gabon	75,9	84,7	83,5	79,9	86,4	87,9
Guinée Equatoriale	38,7	48,3	55,5	74,7	91,8	96,6
Tchad	79,7	84,7	85,5	90,1	97,5	105,7
CEMAC	62,5	71,3	72,4	82,2	90,2	90,6

Source: COBAC

II-2. SECTEUR DE LA MICROFINANCE

A13. Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes dans la CEMAC (en millions de FCFA)

	2015	2016	2017
Comptes à vue	830 662	871 036	952 731
Comptes à terme	26 820	33 566	34 631
Autres comptes	4 726	4 158	-
Compte de dépôt à régime spécial	-	-	-
Total des dépôts	892 236	908 760	987 362

Source : COBAC

A14. Evolution des crédits nets dans la CEMAC (en millions de FCFA)

	2015	2016	2017
Crédits bruts	489 504	572 804	631 523
Créances en souffrances	65 262	81 249	93 206
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	52027	71 740	83 583
Crédits nets	437 477	501 064	547 940

Source : COBAC

A15. Evolution du nombre des clients et membres

	2015	2016	2017
Cameroun	1 235 674	1 924 433	2 214 490
Centrafrique	29 350	40 078	49 119
Congo	305 059	400 497	373 754
Gabon	121 077	148 228	165 911
Guinée Equatoriale	ND	ND	502
Tchad	66 916	177 284	177 326
Total CEMAC	1 758 076	2 690 520	2 981 102

Source : COBAC

A16. Evolution du nombre d'agences et guichets

	2015	2016	2017
Cameroun	1 411	1 537	1 544
Centrafrique	4	8	8
Congo	166	183	97
Gabon	48	55	57
Guinée Equatoriale	ND	ND	3
Tchad	77	138	133
Total CEMAC	1 706	1 921	1842

Source : COBAC

A17. Evolution du nombre de comptes de dépôt

	2015	2016	2017
Cameroun	1 850 256	1 927 598	2 080 891
Centrafrique	32 539	40 173	40 173
Congo	586 688	629 153	704 291
Gabon	115 311	140 788	140 788
Guinée Equatoriale	ND	ND	ND
Tchad	45 140	78 638	171 799
Total CEMAC	2 629 934	2 816 350	3 137 942

Source : COBAC

A18. Evolution du taux débiteur moyen

	2015	2016	2017
Cameroun	11,3	11,2	11,6
Centrafrique	16,6	6,0	5,4
Congo	13,7	14,3	14,1
Gabon	15,2	14,0	13,6
Guinée Equatoriale	ND	ND	12,0
Tchad	10,0	8,5	9,2
Total CEMAC	13,4	9,0	11,0

Source : COBAC

A19. Evolution du taux créditeur moyen

	2015	2016	2017
Cameroun	3,1	2,5	2,6
Centrafrique	2,6	1,3	1,3
Congo	1	0,4	0,2
Gabon	4	3,1	3,0
Guinée Equatoriale	ND	ND	1,1
Tchad	5	2,8	3,2
Total CEMAC	2,8	1,7	1,9

Source : COBAC

II.3. SECTEUR DES ASSURANCES

A20. Chiffre d'affaires (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	154 264,0	161 376,0	161 656,0	182 079,0	185 019,0	186 766,0
RCA	4 026,0	2 618,0	2 338,0	3 157,0	4 432,0	4 432,0
Congo	57 991,0	72 874,0	73 848,0	75 753,0	94 013,0	93 257,0
Gabon	99 545,0	114 924,0	121 449,0	118 846,0	102 431,0	97 877,0
Guinée Equatoriale	14 044,0	17 179,0	16 349,0	15 570,0	14 689,0	11 319,0
Tchad	10 200,0	12 472,0	13 645,0	14 448,0	12 437,0	12 437,0
CEMAC	379 171,0	388 112,0	409 050,0	409 852,0	413 022,0	406 089,0

Source: CIMA

A21. Volume des actifs détenus (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	263 568,9	280 127,1	294500,0	318058,0	345 732,0	354 902,0
République Centrafricaine	6 993,9	6 575,1	6946,0	7744,0	7 848,0	7 848,0
Congo	40 912,8	47 190,5	52876,0	57333,0	59 212,0	57 312,0
Gabon	125 437,6	148 755,4	141312,0	138629,0	143 044,0	143 933,0
Guinée Equatoriale	9 087,8	12 744,4	11326,0	11423,0	11 805,0	11 347,0
Tchad	10 283,8	13 383,4	13310,0	14055,0	13 236,0	13 236,0
CEMAC	456 284,7	508 775,9	520270,0	547242,0	580 875,0	588 577,0

Source: CIMA

A22. Volume des primes brutes souscrites (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	154 263,6	161 375,8	161 656,0	182 079,3	185 019,0	186 766,0
République Centrafricaine	4 026,4	2 618,3	2 338,1	3 156,5	4 432,0	4 432,0
Congo	57 990,7	72 873,9	73 847,5	75 753,4	94 013,0	93 257,0
Gabon	99 544,6	114 924,5	121 448,8	118 846,1	102 431,0	97 877,0
Guinée Equatoriale	14 043,9	17 178,8	16 349,1	15 569,6	14 689,0	11 319,0
Tchad	10 200,1	12 471,9	13 645,3	14 447,5	12 437,0	12 437,0
CEMAC	340 069,3	381 443,1	389 284,8	409 852,4	413 022,0	406 089,0

Source: CIMA

A23. Dépôts et placements auprès du système bancaire de la sous-région (en millions de FCFA)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	98 737,0	114 688,3	118 283,5	132 331,4	141 871,0	153 361,0
République Centrafricaine	4 821,5	4 607,4	5 273,2	6 461,2	6 472,0	6 472,0
Congo	13 216,3	16 720,0	18 555,2	18 040,2	18 522,0	17 429,0
Gabon	61 154,2	67 873,6	60 382,2	47 643,2	53 750,0	54 221,0
Guinée Equatoriale	3 092,6	3 755,4	2 724,3	2 120,9	2 957,0	2 350,0
Tchad	1 817,2	2 674,1	2 847,6	3 854,4	4 477,0	4 477,0
CEMAC	182 838,7	210 318,7	208 066,0	210 451,2	228 049,0	238 310,0

Source: CIMA

A24. Rendement des placements (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	3,1	3,2	2,9	2,9	3,0	4,2
République Centrafricaine	5,2	3,7	5,0	5,8	6,1	6,0
Congo	0,7	2,9	-0,2	-0,4	-0,8	-0,8
Gabon	4,4	4,8	4,6	4,9	3,6	3,5
Guinée Equatoriale	0,6	1,1	0,6	2,3	1,8	1,7
Tchad	2,2	1,1	2,9	4,5	2,7	2,8
CEMAC	3,3	3,5	3,1	3,1	2,8	3,5

Source: CIMA

* Rendements des placements $\text{année N} = (\text{Produits financiers Nets année N}) / [\text{Moyenne} (\text{Placement}_{\text{année N}}; \text{Placement}_{\text{année N-1}})]$

II-4. SECTEUR DE LA PREVOYANCE SOCIALE

A25. Volume des actifs détenus par les organismes de prévoyance sociale (en millions de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	435 252,4	455 878,0	485 586,2	534 562,6	623 364,7
République Centrafricaine	40 342,1	40 342,1	55 373,3	56 339,6	56 339,6
Congo	81 491,3	108 721,3	228 091,6	231 994,5	231 994,5
Gabon	312 828,9	357 392,9	363 639,8	390 571,0	437 276,0
Tchad	100 260,5	122 342,8	132 852,1	142 920,8	145 380,5
CEMAC	970 175,1	1 084 677,1	1 265 543,0	1 356 388,5	1 494 355,3

Source: CIPRES

A26. Réserves techniques (en millions de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	159 925,9	332 920,6	345 207,9	388 986,4	453 972,0
République Centrafricaine	ND	5 602,8	1 013,4	1 759,0	1 759,0
Congo	ND	-11 501,3	9 240,4	45 296,8	45 286,8
Gabon	140 007,9	121 252,7	52 221,1	151 337,9	71 848,6
Guinée Equatoriale	ND	ND	ND	ND	ND
Tchad	5 148,4	80 385,6	97 497,7	97 497,7	109 105,6
CEMAC	305 082,2	528 660,4	505 180,5	684 877,7	681 972,0

Source: CIPRES

A27. Dépôts et placements auprès du système bancaire sous-régional (en millions de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017
Cameroun	76 114,0	79 509,9	91 135,2	135 734,3	190 405,3
République Centrafricaine	3 708,4	4 484,9	876,5	1 394,3	1 394,3
Congo	5 191,6	6 857,3	16 897,9	16 897,9	5 065,7
Gabon	49 206,1	76 438,1	87 382,1	78 968,4	62 459,8
Guinée Equatoriale	ND	ND	ND	ND	ND
Tchad	29 412,2	44 247,5	59 436,3	38 848,0	27 056,9
CEMAC	163 632,4	211 537,7	255 727,9	271 842,9	286 382,0

Source: CIPRES

III. MARCHÉ DES CAPITAUX ET SYSTÈMES ET MOYENS DE PAIEMENT

III-1. MARCHÉ MONÉTAIRE SOUS-REGIONAL

A28. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire (Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
Interventions sur le Guichet "A"												
Appels d'offre de 7 jours												
Cameroun	186 783,7	183 107,8	192 652,9	192 428,0	189 856,3	189 137,4	188 786,4	165 463,1	119 977,9	105 154,0	121 835,5	112 662,0
République Centrafricaine	112,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	65,0	106,0	106,0	106,0	106,0	106,0
Congo	25 467,7	29 928,6	28 656,2	24 573,3	24 150,0	24 150,0	24 150,0	24 150,0	24 150,0	24 150,0	24 150,0	24 150,0
Gabon	69 884,6	68 695,2	78 508,1	76 975,4	78 803,8	79 109,0	79 798,6	73 987,6	64 523,5	50 923,6	48 196,7	49 967,7
Guinée Equatoriale	74 080,6	89 035,7	105 467,7	110 800,0	126 887,1	129 500,0	131 887,1	130 677,4	81 666,7	81 258,1	106 866,7	117 006,5
Tchad	174 063,4	177 198,3	152 861,6	106 091,7	95 628,0	78 977,0	27 851,0	25 686,4	28 280,0	30 424,9	32 519,4	32 568,2
CEMAC	530 393,1	547 965,5	558 146,6	510 868,5	515 325,2	500 873,4	452 538,1	420 070,5	318 704,0	292 016,5	333 674,2	336 460,4
Pension de 2 à 7 jours												
Cameroun	28,7	38,0	75,8	95,9	74,1	431,6	100,2	84,8	4,6	0,0	0,0	0,0
Congo	0,0	289,3	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0	5 850,0
Gabon	645,2	2 392,9	1 121,0	166,7	166,7	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	1 122,6	380,4	0,0	0,0	0,0	0,0	677,4	96,8	0,0	0,0	0,0	0,0
CEMAC	1 796,5	3 100,5	7 046,8	6 112,6	6 090,8	6 281,6	6 627,6	6 031,6	5 954,6	5 850,0	5 850,0	5 850,0
Intervention Ponctuelle (IP)												
Guinée Equatoriale	11 548,4	2 214,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CEMAC	11 548,4	2 214,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Avances au taux de pénalité												
Tchad	15 073,2	14 957,1	35 869,2	84 966,4	94 896,0	112 785,0	156 132,4	156 926,0	156 852,9	155 829,0	155 635,6	154 270,0
CEMAC	15 073,2	14 957,1	35 869,2	85 466,4	95 396,0	112 785,0	156 132,4	156 926,0	156 852,9	155 829,0	155 635,6	154 270,0
Total des interventions sur le guichet "A"												
Cameroun	186 812,5	183 145,8	192 728,7	192 524,0	189 930,4	189 569,0	188 886,6	165 548,0	119 982,5	105 154,0	121 835,5	112 662,0
République Centrafricaine	112,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	65,0	106,0	106,0	106,0	106,0	106,0
Congo	25 467,7	30 217,9	34 506,2	30 423,3	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0
Gabon	70 529,8	71 088,0	79 629,1	77 142,1	78 970,5	79 109,0	79 798,6	73 987,6	64 623,5	50 923,6	48 196,7	49 967,7
Guinée Equatoriale	85 629,0	91 250,0	105 467,7	110 800,0	126 887,1	129 500,0	131 887,1	130 677,4	81 666,7	81 258,1	106 866,7	117 006,5
Tchad	190 259,2	192 535,8	188 730,8	191 058,1	190 524,0	191 762,0	184 660,7	182 709,1	185 132,8	186 253,9	188 155,0	186 838,2
CEMAC	558 811,1	568 237,5	601 062,6	602 447,5	616 812,0	619 940,0	615 298,1	583 028,1	481 511,5	453 695,5	495 159,8	496 580,3
Interventions sur le Guichet "B" : Crédits à MI irrévocables												
République Centrafricaine	0,0	0,0	0,0	681,0	662,0	643,6	625,0	625,0	625,0	587,0	568,0	549,0
Congo	69 893,5	72 920,0	72 920,0	72 594,8	72 378,0	67 604,0	67 095,9	66 425,0	66 425,0	65 425,0	65 540,9	61 650,7
CEMAC	69 893,5	72 920,0	72 920,0	73 275,8	73 040,0	68 247,6	67 720,9	67 050,0	67 050,0	66 012,0	66 108,9	62 199,7
Total des interventions												
Cameroun	186 812,5	183 145,8	192 728,7	192 524,0	189 930,4	189 569,0	188 886,6	165 548,0	119 982,5	105 154,0	121 835,5	112 662,0
République Centrafricaine	112,9	0,0	0,0	681,0	662,0	643,6	690,0	731,0	731,0	693,0	674,0	655,0
Congo	95 361,2	103 137,9	107 426,2	103 018,1	102 378,0	97 604,0	97 095,9	96 425,0	96 425,0	95 425,0	95 540,9	91 650,7
Gabon	70 529,8	71 088,0	79 629,1	77 142,1	78 970,5	79 109,0	79 798,6	73 987,6	64 623,5	50 923,6	48 196,7	49 967,7
Guinée Equatoriale	85 629,0	91 250,0	105 467,7	110 800,0	126 887,1	129 500,0	131 887,1	130 677,4	81 666,7	81 258,1	106 866,7	117 006,5
Tchad	190 259,2	192 535,8	188 730,8	191 058,1	190 524,0	191 762,0	184 660,7	182 709,1	185 132,8	186 253,9	188 155,0	186 838,2
CEMAC	628 704,6	641 157,5	673 982,6	675 723,3	689 852,0	688 187,6	683 019,0	650 078,1	548 561,5	519 707,5	561 268,7	558 780,0
Volume des transactions interbancaires												
Cameroun	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11 000,0	8 358,0	0,0	0,0	0,0
République Centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	800,0	0,0	1 000,0
Guinée Equatoriale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 000,0	0,0
CEMAC	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11 000,0	8 358,0	800,0	5 000,0	1 000,0
Placements des Banques et CCP auprès de la BEAC												
Cameroun	5 000,0	12 500,0	5 300,0	13 409,0	61 409,0	27 759,0	32 670,0	7 000,0	7 000,0	5 900,0	3 500,0	9 800,0
République Centrafricaine	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	500,0	0,0	0,0	0,0
Congo	0,0	0,0	2 000,0	1 000,0	1 000,0	0,0	0,0	17 000,0	5 000,0	0,0	0,0	0,0
Gabon	7 700,0	0,0	0,0	2 000,0	3 500,0	0,0	2 000,0	7 000,0	0,0	0,0	1 168,5	700,0
Guinée Equatoriale	0,0	0,0	0,0	0,0	5 000,0	0,0	0,0	15 000,0	18 000,0	2 000,0	4 000,0	0,0
Tchad	0,0	0,0	0,0	0,0	500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CEMAC	12 700,0	12 500,0	7 300,0	16 409,0	71 409,0	27 759,0	34 670,0	46 000,0	30 500,0	7 900,0	8 668,5	10 500,0

Source : BEAC

III-2. SYSTEMES ET MOYENS DE PAIEMENT

A29. Monétique

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
Nombre de cartes bancaires émises												
Cameroun	960 268	971 608	986 064	1 003 123	1 020 002	1 030 328	1 076 724	1 073 461	1 129 710	1 075 750	1 082 835	1 137 819
République Centrafricaine	50 468	51 144	56 827	56 858	34 292	36 635	31 691	32 254	32 256	32 412	32 414	32 824
Congo	483 783	482 758	486 934	488 421	485 534	488 111	488 212	488 314	488 789	489 604	489 709	490 380
Gabon	292 498	295 228	298 036	298 096	297 197	292 895	298 404	298 959	298 199	297 643	298 108	298 434
Guinée équatoriale	24 664	26 821	28 821	33 138	33 163	34 209	34 708	36 006	36 509	37 808	38 904	39 676
Tchad	80 501	88 453	89 836	89 805	89 735	88 298	88 473	88 665	88 813	89 720	90 927	92 074
CEMAC	1 892 182	1 916 012	1 946 518	1 969 441	1 959 923	1 970 476	2 018 212	2 017 659	2 074 276	2 022 937	2 032 897	2 091 207
Nombre de GAB*												
Cameroun	620	625	628	629	631	631	632	632	632	632	632	632
République Centrafricaine	29	28	28	28	28	28	24	24	24	24	24	26
Congo	190	190	190	190	199	204	204	204	204	204	204	204
Gabon	295	279	295	291	294	291	292	293	294	295	296	297
Guinée équatoriale	67	68	68	69	70	71	73	75	77	79	81	83
Tchad	91	91	91	92	92	94	100	103	106	109	112	115
CEMAC	1 292	1 281	1 300	1 299	1 314	1 319	1 325	1 331	1 337	1 343	1 349	1 357
Nombre de TPE**												
Cameroun	1 209	1 218	1 213	1 219	1 223	1 226	1 296	1 299	1 304	1 304	1 307	1 310
République Centrafricaine	2	2	3	5	5	6	6	6	6	6	6	6
Congo	94	98	103	108	117	129	129	129	129	129	129	129
Gabon	422	436	428	429	432	445	445	446	443	443	445	445
Guinée équatoriale	128	128	129	135	135	135	135	135	135	135	135	135
Tchad	30	31	31	31	31	31	32	33	34	35	36	37
CEMAC	1 885	1 913	1 907	1 927	1 943	1 972	2 043	2 048	2 051	2 052	2 058	2 062
Nombre d'opérations de retrait GAB												
Cameroun	1 315 714	1 264 101	1 452 566	1 401 515	1 418 153	1 435 465	1 443 396	1 415 664	1 376 766	1 370 093	1 371 057	1 419 584
République Centrafricaine	61 748	54 263	68 833	67 527	78 863	72 420	56 624	58 636	56 970	59 723	57 542	59 947
Congo	376 931	362 966	414 329	372 143	408 987	324 537	324 539	324 541	324 543	324 545	324 547	323 602
Gabon	433 576	423 318	457 467	456 539	458 936	422 943	444 279	452 627	448 281	446 863	423 537	452 576
Guinée équatoriale	25 330	25 425	29 819	29 425	32 531	31 005	32 590	32 600	34 022	34 954	36 816	43 699
Tchad	98 782	108 276	117 343	133 577	138 321	145 601	145 336	145 711	145 198	145 670	145 568	146 637
CEMAC	2 312 081	2 238 349	2 540 357	2 460 726	2 535 791	2 431 971	2 446 764	2 429 779	2 385 780	2 381 848	2 359 067	2 446 045
Valeur des opérations de retrait GAB (en millions de FCFA)												
Cameroun	121 941	116 892	135 700	127 404	128 390	135 519	138 422	138 676	135 052	133 161	133 332	139 677
République Centrafricaine	4 688	4 400	5 649	5 094	5 001	5 237	5 848	6 010	5 929	6 057	5 797	6 160
Congo	30 991	30 303	34 893	30 424	34 202	26 603	26 603	26 603	26 603	26 603	26 603	26 507
Gabon	43 496	44 435	47 739	47 534	48 033	44 111	45 869	47 238	47 253	46 609	43 748	48 807
Guinée équatoriale	2 232	2 225	2 533	2 499	2 771	2 567	2 697	2 709	2 919	3 013	3 135	3 909
Tchad	11 287	10 291	15 380	13 693	14 735	16 609	16 513	16 515	16 512	16 515	16 524	16 577
CEMAC	214 636	208 548	241 897	226 651	233 134	230 647	235 954	237 752	234 269	231 960	229 140	241 639

source : GIMAC

*GAB : Guichets automatiques de banques

**TPE : terminaux de paiements électroniques

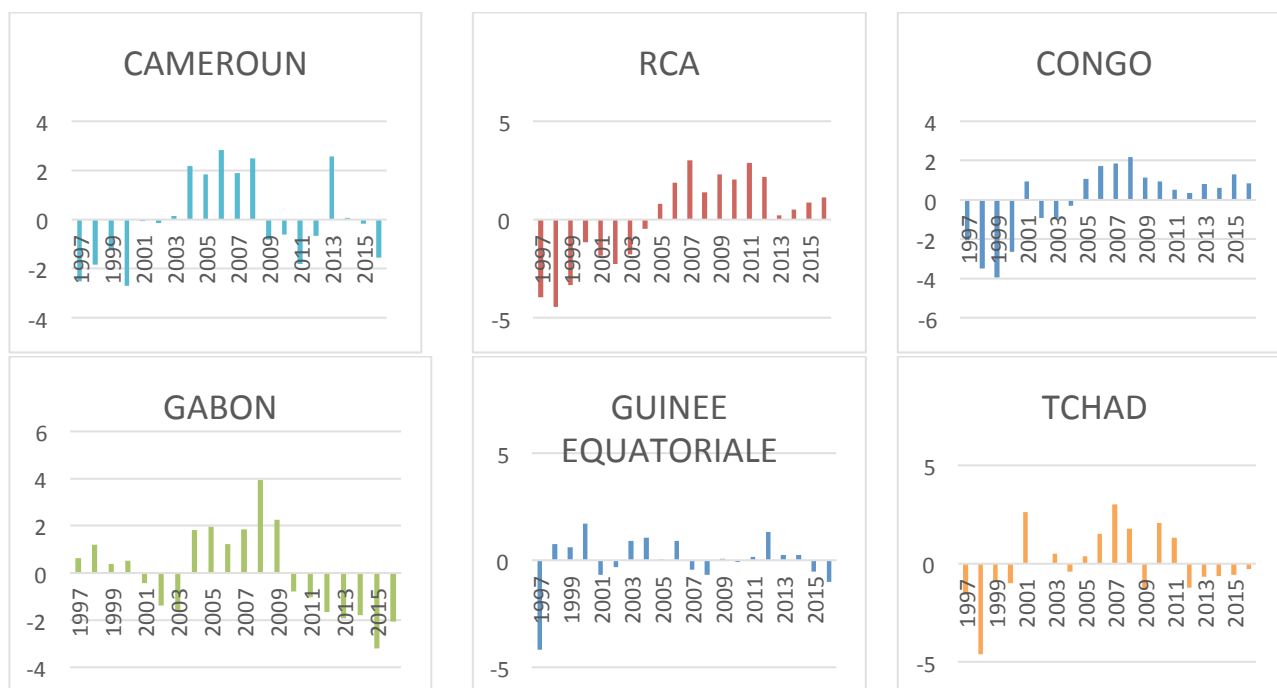
Annexe 2. Annexes de la partie thématique

A30. Résumé des proxys et des caractéristiques de stress bancaire captées par variable

Variables	Descriptions	Proxys
« Capital Adequacy » ou Ratio d'adéquation des fonds propres	Ce ratio traduit la capacité des banques à faire face aux risques potentiels et détermine la robustesse de celles-ci à parer aux chocs endogènes et exogènes. Des niveaux très bas de ce ratio laissent présager des défaillances potentielles et peuvent indiquer une crise bancaire à venir (KOCISOVA et STAVAREK, 2015). Une faible capitalisation est une source de stress pour le système bancaire.	$CA = \frac{\text{fonds propres}}{\text{total actif}}$
« Return On Assets » ou rentabilité des actifs	Elle quantifie la performance des banques par rapport aux actifs totaux. Ainsi, un système bancaire non profitable peut signaler la présence de troubles et est associé à un stress élevé.	$ROA = \frac{\text{resultat net}}{\text{total actif}}$
Ratio de liquidité	Le niveau de liquidité influe sur la capacité du système bancaire à résister aux chocs. Cet indicateur reflète la structure d'échéances du portefeuille et peut mettre en évidence des asymétries excessives d'échéances (risque de liquidité). Un faible niveau de liquidité est associé à une vulnérabilité élevée du système bancaire.	$RL = \frac{\text{actif liquide}}{\text{total actif}}$

Source : auteurs

A31 : Evolution de l'indice de stress bancaire par pays de la CEMAC (1997-2016)



Source : calcul des auteurs à partir des statistiques de la BEAC.

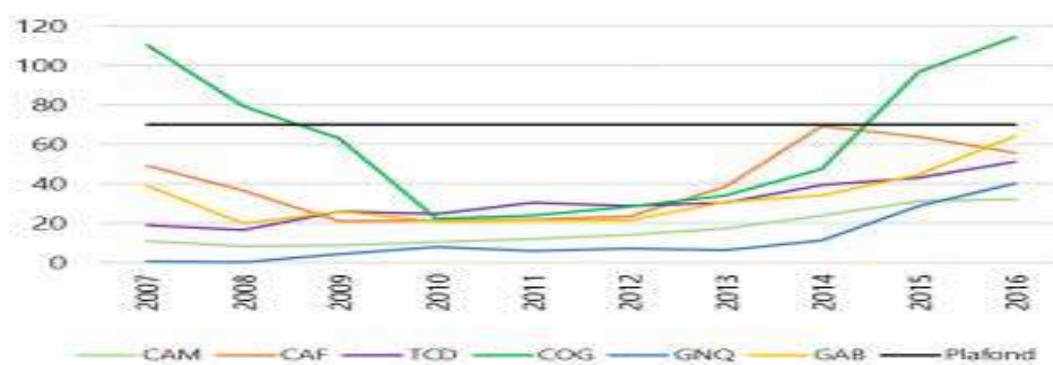
A32. Volume des émissions de titres publics par pays de la CEMAC (en milliards de FCFA)

Bons du trésor assimilables (BTA)	2014	2015	2016
Cameroun	170	125,1	174,2
Centrafrique	10	16	19
Congo	0	0	0
Gabon	42,4	132	273,9
Guinée équatoriale	0	15	60
Tchad	28,5	142	269,7
CEMAC	250,9	430,1	796,8

Obligation du trésor assimilables (OTA)	2014	2015	2016
Cameroun	10	0	0
Centrafrique	0	0	0
Congo	0	0	0
Gabon	37,1	17,5	20,3
Guinée équatoriale	0	0	0
Tchad	0	139,3	174,4
CEMAC	47,1	156,8	194,7

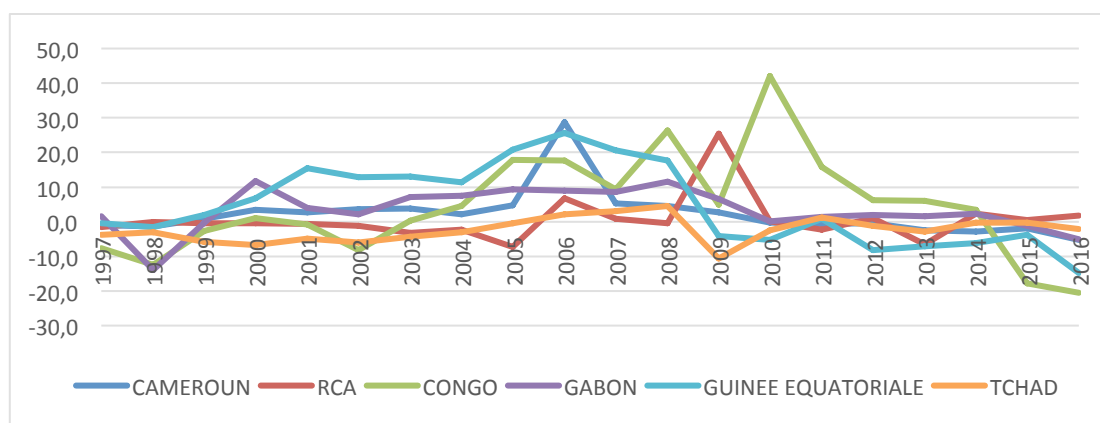
Source : BEAC

A33. Evolution du ratio d'endettement (en pourcentage du PIB)



Source : services du FMI

A34. Evolution du solde budgétaire des États de la CEMAC (1997-2016)



Source : calcul des auteurs à partir des statistiques de la BEAC

A35. Résumé des statistiques descriptives des différentes variables entre 1997 et 2016

	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Min	Max	Nombre
ISB	0,003511	0,111866	1,7673626	-4,6127	3,9490	120
SCC	-5,928384	-3,488064	18,3478615	-94,8794	21,9562	120
SBUD	2,174167	0,450000	9,2484520	-20,5000	42,1000	120
MM	17,120833	15,950000	6,8947416	5,2000	43,8000	120
CRECO	9,059201	8,448336	4,5008065	2,4783	25,8844	120

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A36. Matrice de corrélation des variables entre 1997 et 2016

	SCC	SBUD	MM	CRECO
SCC	1			
SBUD	0,299**	1		
MM	-0,037	-0,188*	1	
CRECO	-0,032	-0,400**	0,742**	1

** . La corrélation est significative au niveau 1%.

* . La corrélation est significative au niveau 5%.

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A37. Résultats du test d'indépendance interindividuelle de PESARAN (2004)

Variables	CD-test de Pesaran	P-value
ISB	4,71	0,000
SCC	3,13	0,002
SBUD	4,39	0,000
MM	11,40	0,000
CRECO	11,58	0,000

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A38. Résultats du test de racine unitaire de PESARAN (2003)

Variable	t-bar	Décision
ISB	-3,726***	Stationnaire en niveau
SCC	-2,067**	Stationnaire en niveau
SBUD	-2,924***	Stationnaire en niveau
MM	3,799	Non stationnaire
ΔMM	-6,374***	Stationnaire en différence première
CRECO	4,656	Non stationnaire
ΔCRECO	-4,678***	Stationnaire en différence première

NB : (***) significativité au seuil de 1%. (**) Significativité au seuil de 5%.

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A39. Résultats du test de cointégration de PEDRONI (1995) sur série en panel

	Statistiques	p-values
Alternative hypothesis: common AR coefs. (within-dimension)		
Panel v-Statistic	0.106530	0.4576
Panel rho-Statistic	0.169005	0.5671
Panel PP-Statistic	-3.504221	0.0002*
Panel ADF-Statistic	-4.447882	0.0000*
Alternative hypothesis: individual AR coefs. (between-dimension)		
Group rho-Statistic	0.818666	0.7935
Group PP-Statistic	-5.531678	0.0000*
Group ADF-Statistic	-6.494746	0.0000*

NB : (*) signifie que les variables sont cointégrées au seuil de 1%.

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A40. Résultats du test de cointégration de KAO (1999) sur série en panel

	t-Statistic	Prob.
ADF	-4.848945	0.0000*
Residual variance	2.386402	
HAC variance	1.338400	

NB : (*) signifie que les variable sont cointégrées au seuil de 1%.

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A41. Résultats du test de multicolinéarité par la méthode Variance Inflation Factor (VIF)

Variable	VIF	1/VIF
SCC	1,16	0,863122
SBUD	1,32	0,756092
ΔMM	2,05	0,486713
ΔCRECO	2,33	0,428501
Mean VIF	1,72	

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A42. Résultats du test de Hausman

Variable	Coefficients		(b-B)	Sqrt (diag (V_b-V_B))
	(b)	(B)	Difference	S.E.
SCC	-0,0088722	-0,0100651	0,0011929	0,0044989
SBUD	0,0602439	0,0575003	0,0027436	0,0098602
ΔMM	0,0703979	0,0351054	0,0352925	0,0321191
ΔCRECO	-0,0760008	-0,0355593	-0,0404416	0,066896
Chi2 (8)			1,73	
Prob>chi2			0,7849	

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A43. Test de validation des hypothèses du modèle

Tests	Valeur de la Statistique	P-value
Test de Sargan	67,12	0,847
Test Arellano et Bond	AR(1)	-2,28
	AR(2)	1,13

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

A44. Résultats du test Hausman sur l'homogénéité des coefficients à long terme

Variable	Coefficients		(b-B)	Sqrt (diag (V_b-V_B))
	(b)	(B)	Difference	S.E.
SCC	0,0056163	-0,04385	0,0100013	-
SBUD	-0,010216	0,13981	-0,1499316	-
ΔMM	2,552327	0,0351054	02,54071	0,2590423
ΔCRECO	0,601425	-1,037838	1,639263	-
Chi2 (4)			64,27	
Prob>chi2			0,0000	

Source : calcul des auteurs à partir des données de la BEAC.

